ecoPROD

ÉTUDE D'IMPACT DE L'ÉCO-PRODUCTION AUDIOVISUELLE

Analyse des impacts socio-organisationnels, économiques et environnementaux des démarches d'éco-production dans les secteurs audiovisuels, cinématographiques et publicitaires.

RCAV
LIED Laboratoire Interdisciplinaire des Energies de Demain
Sorbonne Nouvelle université des cultures
Université Paris Cité
ESC CLERMONT BUSINESS SCHOOL
CleRMa Clermont Recherche Management

avec le soutien de
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

avril 2024

Participants et rédacteurs à cette étude

Laurence Allard, maîtresse de conférences, sociologue, IRCAV - Paris Sorbonne Nouvelle - Université de Lille - Faculté des Sciences Sociales et des Territoires - Département Culture et médias

Nathan Ben Kemoun, enseignant-chercheur en Sciences de Gestion et Redirection Écologique, ESC Clermont BS - CleRMa

Laurent Creton, professeur émérite, Sciences de l'information et de la communication, IRCAV - Université Sorbonne Nouvelle

José Halloy, professeur de physique et de sciences de la soutenabilité, Université Paris Cité - LIED-UMR 8236

Pervenche Beurier, Déléguée générale, Ecoprod

Alissa Aubenque, Directrice des opérations, Ecoprod

Jérémy Pinet, Chargé de mission Label Ecoprod

Lucas Boubel, Chargé de projet Carbon'Clap, Ecoprod

Adrien Roche, Chargé de projet international, Ecoprod

Avec une préface d'**Alexandre Monnin**, Professeur à l'ESC Clermont Business School en redirection écologique et design, Directeur du MSc « Strategy & Design for the Anthropocene » et Directeur scientifique d'Origens Media Lab.

Graphisme et mise en page : Pauline Landais

La présente étude s'appuie sur les témoignages de professionnels engagés que nous remercions chaleureusement:

Frédéric Aublé, ***Bande annonce des Césars*** (bande annonce), Les Tisserands,

Benoit Auriol, ***SKAM s11&12*** (série fiction), France TV - Banijay - Gétévé productions,

Corentin Bourrat, ***Leur jeunesse et la nôtre*** (court métrage), Les films de l'horizon,

Guillemette Brisson, Kenza Dhenry Pages, ***Chopard Sparkling love*** (publicité), Le rendez vous à Paris,

Anna Casanova, ***Desperados*** (publicité), First Frame, et ***Super U*** (publicité), First Frame

Jérôme Cendron et Pauline Zimmermann, ***Fiasco*** (série fiction), Five Dogs,

Tony Coco Viloin, Joharis Podan, ***Le cinéma de Guizmo et Monsieur Clap s2*** (série fiction), ÉPICES,

Amélie Costadoat, ***En terrasse*** (série fiction), Calt Production,

Amélie Costadoat, Sarah Pezeron, Franck Epaud, ***Enterrement de vie de garçon*** (série fiction), Calt Story,

Claire Egnell, ***Bakélite*** (court métrage), Imagine 2050,

Jokin Etcheverria, ***Steve le phoque dans le désert d'Atacama*** (documentaire unitaire), La Fidèle Production.

Mado le Fur, ***Rien à perdre*** (long métrage cinéma), Curiosa Films,

Mado le Fur, ***Deter*** (série fiction), France Tv Studio - Black Sheeps Films,

Laura Gerardin, ***Un si grand soleil*** (série fiction), France Tv La Fabrique - France Tv Studio,

Pauline Gil, ***Alex Hugo*** (fiction unitaire tv), France TV Studio - La Fabrique,

Pauline Gil, ***Germinal*** (série fiction), Banijay,

Alexis Giraudeau, projet anonymisé (série fiction),

Caroline Got, ***Les extras-curieux*** (magazine), Médicis Productions, Kiosco Productions,

Caroline Got, ***Le jeu des 1000€*** (magazine), Médicis Productions, Kiosco Productions,

Annouk Guerrin, ***Patience Mon Amour s2*** (série fiction), Bachibouzouk,

Pascal Guerrin, ***Acide*** (long métrage cinéma), Bonne Pioche Cinéma,

Pascal Guerrin, ***C'est le monde à l'envers*** (long métrage cinéma), Bonne Pioche cinéma,

Antoine Gulbol, Laurent Berthomieu, Virginie Lacoste, ***Karambolage*** (magazine), Arte Studio,

Antoine Gulbol, Juliette Droillard, Angèle Le Névé, ***Le dessous des cartes*** (magazine), Arte Studio,

Christine de Jekel, ***La passion de Dodin Bouffant*** (long métrage cinéma), Curiosa Films,

Serge Ladron de Guevara, Axel Diverrez, ***Askip s5*** (série fiction), Newen - Amsto,

Serge Ladron de Guevara, ***Plus belle la vie*** (série fiction), Telfrance série - Newen,

Claire Lalonde, ***Simple comme Sylvain*** (long métrage cinéma), Metafilms - MK2, Marie

Lucile Landais, ***Envie d'agir*** (magazine), Canal +,

Benjamin Lanlard, ***Je suis né à 17 ans*** (fiction unitaire tv), France TV La Fabrique - Daigoro Films,

Thomas Maggiar, Bastien Echard, ***Home Jacking*** (série fiction), Lincoln Tv,

Valentine Marou, Emmanuel Jacquelin, ***Dans 5 ans*** (série fiction), Studiocanal Original,

Alice de la Moureyre, ***Sa majesté le Cerf*** (documentaire unitaire), Cosmopolitis Productions,

Jehanne Patricot, projets anonymisés (publicité),

Laurence Paoletti, ***La voie royale*** (long métrage cinéma), Tabo Tabo Films,

Charles Rambeau, Alison Begon, ***LG New horizon*** (publicité), Tout le monde aime les pingouins,

Solveig Rawas, Xavier Amblard, ***Rosalie*** (long métrage cinéma), Trésor Films,

Aude Renaud, ***Justice Climatique*** (Série documentaire), Seppia,

Thomas de Sambi, ***Monsieur Aznavour*** (long métrage cinéma), Mandarin et compagnie,

Sukriti Syal, ***Bornéo, la jungle miraculée*** (documentaire unitaire), Nomades Productions, Arte GEIE,

Mathieu Thill, ***Le roman de Jim*** (long métrage cinéma), SBS Productions,

et tous ceux qui n'ont pas souhaité apparaître dans cette liste.

La présente étude s'appuie sur les témoignages de professionnels impliqués que nous remercions chaleureusement:

Ecoprod souhaite aussi remercier les personnes ayant pris de le temps de répondre au questionnaire "Vers la définition d'un métier en éco-production" et les membres du groupe de travail Ecoprod "Vers la définition d'un poste en éco-production":

Etienne Labroue,
Andriana Babyuk,
Antoine Barraud,
Axel Diverrez,
Alexandra Le Gentil,
Alexis Dupeyrat,
Alexis Giraudeau,
Anna Casanova,
Camille Lucet,
Charles Jaeger,
Eric Driutti,
Fiona Bélier,
Inès Le Menec Arroyo,
Jonathan Schupak,
Laurence Lafiteau,
Louisane Roy,
Marie Azancot,
Mathieu Delahousse,
Mathy Mendy,
Pauline Gil,
Sabine Barthélémy,
Valentine Marou,
Virginie Lauret,
Virginie Lempereur,
Xavier Dhenry,
Manuela Collon,
André Rigaut,
et aussi les membres du Collectif Les Toiles Vertes, ainsi que Stephanie Bertrand et Léa Alric et les membres du Collectif Eco-Déco.

Nous remercions également Valérie Martin, Cheffe du service Mobilisation Citoyenne et Médias à l'ADEME, ainsi que les membres du Conseil d'Administration d'Ecoprod.

Cette étude bénéficie du soutien de l'ADEME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ecoprod bénéficie du soutien du CNC

centre national du cinéma et de l'image animée

SOMMAIRE

01| CONTEXTE ET CADRAGE DE L'ÉTUDE....10
1.Construction de la démarche à partir du Label Ecoprod....13
2. Amélioration continue du Label ECOPROD....15
3.Objectifs de l'étude....15

02| INTRODUCTION GENERALE....16

03| PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE....19
1.Une enquête avec et par les professionnels....19
2.Présentation du terrain d'étude....22
TABLEAU 1 - CORPUS DES PROFESSIONNELS INTERROGÉS....22
3.Corpus des oeuvres étudiées....23
TABLEAU 2 - CORPUS DES OEUVRES PAR GENRE ÉTUDIÉ....23
TABLEAU 3 - COMPOSITION DES OEUVRES ÉTUDIÉES PAR TYPOLOGIE....23
4.Scores des oeuvres étudiées....24
TABLEAU 4 - SCORE AU LABEL ECOPROD DES OEUVRES ÉTUDIÉES....24
5.Une démarche pertinente si la production est à l'initiative....25
TABLEAU 5 - PERSONNES À L'INITIATIVE DE LA DÉMARCHE D'ECO-PRODUCTION....25
TABLEAU 6 - STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET....25

04| LES ACTIONS D'ÉCO-PRODUCTION MISES EN PLACE....27
4.1 Synthèse des actions d'éco-production....28
TABLEAU 7 - SYNTHÈSE DES ACTIONS D'ÉCO-PRODUCTION....28
4.2 Actions majoritaires, actions minoritaires....31
TABLEAU 8 - ACTIONS D'ÉCO-PRODUCTION MAJORITAIREMENT MISES EN PLACE....31
TABLEAU 9 - ACTIONS D'ÉCO-PRODUCTION RAREMENT MISES EN PLACE....31
TABLEAU 10 - COMPOSITION DES ACTIONS PAR DÉPARTEMENTS....32
4.3 Repérage des freins et des verrous....33

SOMMAIRE

05| ANALYSE SOCIO-ORGANISATIONNELLE....34

5.1 L'éco-référence : émergence socio-organisationnelle....35
5.1.1 Une intermittence généralisée....36
TABLEAU 11 - MÉTIERS D'ORIGINE DES PERSONNES INTERROGÉES EN CHARGE DE L'ÉCO-PRODUCTION....36
TABLEAU 12 - MÉTIERS D'ORIGINE DES FEMMES EN CHARGE DE L'ÉCO-PRODUCTION....37
TABLEAU 13 - MÉTIERS D'ORIGINE DES HOMMES EN CHARGE DE L'ÉCO-PRODUCTION....37
5.1.2 Des rémunérations en conséquence....38
5.1.3 Les missions des personnes en charge de l'éco-production....38
5.1.4. Une auto-formation volontariste....38
5.1.5 L'éco-référence en perspective, leçons du groupe de travail....39

5.2 Trois types d'organisation favorables à l'éco-accomplissement....40
TABLEAU 14 - TYPES D'ORGANISATIONS....40
5.2.1 Internalisation par la production : de la désignation au pilotage....41
TABLEAU 15 - INTERNALISATION - ORGANISATION FAVORABLE....42
TABLEAU 16 - INTERNALISATION - ORGANISATION DÉFAVORABLE....43
5.2.2 Externalisation : pilotage et incarnation....44
TABLEAU 17 - EXTERNALISATION - ORGANISATION FAVORABLE....44
5.2.3 Hybridation : entre internalisation et spécialisation....45
TABLEAU 18 - HYBRIDE - ORGANISATION FAVORABLE....45
TABLEAU 19 - HYBRIDE - ORGANISATION DÉFAVORABLE....46

5.3 Leçons des réussites et des échecs : pas d'éco-production sans appuis et ni alliances....47
TABLEAU 20 - EFFICACITÉ DES DIFFÉRENTS TYPES D'ORGANISATION....47

5.4 Les temps alloués à l'éco-production : anticipations et répétitions....49

5.5 Rapports sociaux d'éco-production : asymétries d'éco-responsabilité, stéréotypes de genre et nouvellesminorisations....51
5.5.1 Une question de légitimité entre matérialité et statut....51
5.5.2 Une éco-responsabilité à sociologie variable....52
5.5.3 Entre solidarité retrouvée et effets de minorisation inattendus....53
5.5.4 Des effets de stigmatisations à l'intersection entre stéréotypes de genre et déni écologique âgiste....54
5.5.5 Du milieu aux milieux, le continuum des trois écologies au cœur de la démarche d'éco-production....56
5.5.6 Réinventer les convivialités, restaurer les écologies de travail....57

5.6 Nouvelles normativités et éco-bureaucratie....59
5.6.1 Des normativités nouvelles à prendre en considération....59
5.6.2 Attention à l'éco-bureaucratie....61

5.7 Ouverture : l'éco-production, une autre expérience du tournage....62
5.7.1 L'éco-référence : entre curiosité, pédagogie et diplomatie....62
5.7.2 Distribuer les efforts et les responsabilités....64
5.7.3 Les affects d'une personne chargée de l'éco-production....65
5.7.4 Rendre visible la matérialité et expérimenter d'autres cultures professionnelles....66
5.7.5 Maintenir ouvertes les recherches et les incertitudes....67

SOMMAIRE

06| ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE....68
6.1 Démarche d'éco-responsabilité et structure de coûts....69
6.2 Composition d'un budget en éco-production....70
6.2.1 De nouvelles lignes budgétaires....70
TABLEAU 21 - UNE NOUVELLE LIGNE ENTRE 0 et 1% DU BUDGET TOTAL DE LA PRODUCTION....70
TABLEAU 22 - COMPOSITION DES NOUVELLES LIGNES BUDGÉTAIRES DE L'ÉCO-PRODUCTION....71
6.2.2. Une réorientation des dépenses....72
TABLEAU 23 - EXEMPLES DE BUDGET EN ÉCO-PRODUCTION....74
6.3 Logique d'investissement et différenciation....75
6.3.1 Le primat d'une logique d'investissement....76
6.3.2 Affirmer un engagement et se différencier....77

07| ANALYSE ENVIRONNEMENTALE....78
7.1 Bilan de Carbon'Clap....79
TABLEAU 24 - IMPACT CARBONE MOYEN (CO2e) DES DIFFÉRENTS GENRES....79
TABLEAU 25 - RÉPARTITION DES BILANS CARBON'CLAP PAR POSTES D'ÉMISSION....80
TABLEAU 26 - RÉPARTITION DE L'IMPACT MOYEN D'UNE PRODUCTION AUDIOVISUELLE....81
7. 2 Etude de cas : impacts environnementaux département par département....82
7.2.1 Cadrage global....82
7.2.2 Approche méthodologique....83
Zoom sur les 4 postes d'émissions observées....84
TABLEAU 27 - POSTES DES ÉMISSIONS OBSERVÉES....84
Source de données....85
7.2.3 Cas pratiques....86
▪ Repas des équipes....86
TABLEAU 28.1 - REPAS DES ÉQUIPES, RÉGIME ALIMENTAIRE DE RÉFÉRENCE....87
TABLEAU 28.2 - REPAS DES ÉQUIPES, LABEL ECOPROD....87
TABLEAU 28.3 - REPAS DES ÉQUIPES, PRODUCTION FRUGALE....87
▪ Déplacements des équipes....88
TABLEAU 29.1 - TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS MOYENS....88
TABLEAU 29.2 - TRANSPORTS, LABEL ECOPROD....89
TABLEAU 29.3 - TRANSPORTS, PRODUCTION FRUGALE....89
▪ Feuille décor....90
TABLEAU 30.1 - FEUILLE DÉCOR, FABRICATION A PARTIR DE MATÉRIAUX NEUFS....91
TABLEAU 30.2 - FEUILLE DÉCOR, LABEL ECOPROD....91
TABLEAU 30.3 - FEUILLE DÉCOR, PRODUCTION FRUGALE....92
▪ Énergie du tournage....93
TABLEAU 31.1 - ENERGIE DU TOURNAGE, MAJORITÉ D'ÉNERGIE CARBONÉE....94
TABLEAU 31.2 - ENERGIE DU TOURNAGE, LABEL ECOPROD....94
TABLEAU 31.3 - ENERGIE DU TOURNAGE, PRODUCTION FRUGALE....95
7.2.4 Synthèse globale des 4 scénarios....96
TABLEAU 32 - COMPARAISON DE L'IMPACT CARBONE ÉQUIVALENT DES SCÉNARIOS ÉTUDIÉS....96
TABLEAU 33 - COMPARAISON DES POURCENTAGES DE RÉDUCTION....96
7.2.5 Une lecture socio-environnementale de l'éco-production : vers un nouvel indicateur "matière"....97
7.2.5.1 Trois leviers d'action : matériaux, mobilité et alimentation....98
7.2.5.2 Échelles spatiale et temporelle de la soutenabilité forte : oeuvrer dès à présent....99
7.2.5.3 Vers un indicateur « matière » de comptabilité environnementale....99
7.3 Conclusion....100

SOMMAIRE

EPILOGUE.....101
Trois questionnements pour une économie du cinéma et de l'audiovisuel redirigée.....101

OUVERTURE.....104
De la régie au récit ? L'éco-production comme circuit court de l'imaginaire climatique ?.....104

CONCLUSION GÉNÉRALE.....107

BIBLIOGRAPHIE.....108

PRÉFACE

Au cœur du débat sur la transition écologique, le rapport "Etude d'impact de l'éco-production audiovisuelle" incarne une réflexion critique et une expérimentation pratique en matière de redirection écologique au sein de l'industrie audiovisuelle. Cette étude, qui s'inscrit dans le mouvement plus large de la responsabilité environnementale, souligne l'urgence et la complexité de rediriger un secteur traditionnellement gourmand en ressources vers des pratiques durables. L'émergence d'un nouveau métier en éco-production, figure centrale de cette mutation, symbolise la transition d'une industrie autrefois perçue comme une entité isolée de ses impacts environnementaux, vers une conscience accrue de son rôle dans la lutte contre le changement climatique et la dégradation des écosystèmes.

La redirection écologique, telle qu'elle est explorée dans le rapport, dépasse la simple application de mesures écologiques ponctuelles. Elle suggère une transformation systémique des modes de production, de diffusion et de consommation des contenus, impliquant une reconsidération des valeurs, des normes et des processus créatifs. Ce processus se heurte à des défis structurels et des résistances culturelles, révélant la tension entre les impératifs écologiques et les pratiques établies. Cependant, le rapport met en lumière la capacité d'innovation et d'adaptation de l'industrie, où des initiatives éco-responsables, portées par des individus et des collectifs engagés, esquissent les contours d'une nouvelle esthétique audiovisuelle, en harmonie avec les principes de la durabilité.

La redirection écologique, telle que conceptualisée dans cette étude, et c'est l'une de ses vertus, ne se limite pas à une question de réduction des impacts négatifs. Elle est également porteuse d'opportunités pour repenser la narration et la production de contenus dans une perspective éco-centrée. L'engagement en faveur de pratiques durables devient ainsi un vecteur d'innovation, invitant à explorer de nouveaux genres, formats et récits, qui reflètent et stimulent une conscience écologique chez les créateurs et le public. Cette démarche s'inscrit dans un contexte plus large de recherche d'alternatives face aux crises environnementales, sociales et économiques.

En définitive, le rapport "Etude d'impact de l'éco-production audiovisuelle" ne se contente pas de dresser un état des lieux des avancées et des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de l'éco-production. Il se positionne comme un appel à l'action, soulignant l'importance cruciale de la formation, de la sensibilisation et de la collaboration transsectorielle pour accélérer la transition écologique. La redirection écologique de l'industrie audiovisuelle, loin d'être une utopie, est présentée comme une nécessité impérieuse et une opportunité de réaffirmer le rôle essentiel de la culture et de la création dans la construction d'un avenir durable. Le rapport "Etude d'impact de l'éco-production audiovisuelle" invite ainsi salutairement à une réflexion collective sur la manière dont l'audiovisuel peut contribuer à une transformation de notre rapport à l'environnement, à travers la puissance de l'imaginaire et l'engagement créatif.

Alexandre Monnin,
Professeur à l'ESC Clermont Business School en redirection écologique et design, Directeur du MSc « Strategy & Design for the Anthropocene » et Directeur scientifique d'Origens Media Lab.

*NB : Pour garantir une lecture fluide et aisée, et sans volonté de discrimination aucune, la forme masculine sera généralement utilisée dans cette étude pour parler du masculin et du féminin.

01 CONTEXTE ET CADRAGE DE L'ÉTUDE

Cette étude s'inscrit dans une période charnière marquée par la prise de conscience collective des enjeux environnementaux globaux et par la nécessité de mettre en œuvre des stratégies tangibles et efficaces. En parallèle, l'industrie audiovisuelle[1] fait face à un changement de paradigme à travers l'augmentation du nombre de contenus, et l'évolution de leurs modes de production, de diffusion et de consommation. Ce contexte marque un tournant dans la relation de cette industrie à l'environnement. La convergence de ces évolutions ouvre la voie à une ère de production et de consommation des contenus plus consciente et respectueuse de l'environnement, impliquant une remise en question des pratiques établies et l'exploration de voies innovantes et plurielles pour une soutenabilité forte.

En 1972, le rapport *Meadows*[2] alertait sur les limites d'une croissance infinie dans un monde aux ressources limitées. Depuis, de nombreux engagements ont été pris, notamment à l'échelle planétaire, pour fixer des objectifs quantifiables, et mettre en place des stratégies pour protéger l'environnement à l'heure de l'Anthropocène. En 2015, les Nations-Unies ont édicté les *17 Objectifs de Développement Durable*[3] pour orienter la réponse aux problématiques globales telles que le changement climatique, la dégradation environnementale, la pauvreté et les disparités sociales. L'année suivante, l'*Accord de Paris*[4] a été adopté, engageant ses membres à limiter le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, avec un objectif ambitieux de ne pas dépasser 1,5°C, en visant la neutralité carbone d'ici 2050. En 2020, l'initiative Race to Zero a été lancée, regroupant des acteurs non-étatiques dans la prise de mesures immédiates afin de réduire de moitié les émissions mondiales. Au cœur de tous ces changements, l'industrie audiovisuelle est particulièrement concernée par ces impératifs, du fait de sa responsabilité sociale et environnementale à deux facettes.
D'une part, le secteur cinématographique et audiovisuel a une responsabilité sur la manière dont il produit ses contenus. Pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris, le secteur audiovisuel doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici 2030[5] par rapport à 1990. D'après une étude Ecoprod[6], pour répondre à ces objectifs, la perspective d'atténuation des émissions de GES du secteur audiovisuel entre 2020 et 2030, est de - 2,16 à - 3,96 % par an. Aujourd'hui, l'audiovisuel français émet chaque année environ 1,7 million de tonnes d'équivalent CO2 (cinéma, télévision, publicité, streaming, archivage, projections)[6]. 18 % de ces émissions sont dues à la production (développement, pré-production, tournage, post-production). Des pratiques plus sobres et des innovations peuvent être mises en place pour minimiser l'impact de ce processus de production, mais des changements doivent aussi intervenir sur le plan de la législation, des modèles de financement, ou encore des formations.

D'autre part, le secteur audiovisuel joue un rôle crucial dans la sensibilisation du public, les récits ayant un impact significatif sur les perceptions et représentations, possédant la capacité de favoriser une prise de conscience pour envisager un avenir durable.

---

[1] Nous entendons par industrie audiovisuelle au sens large de l'image animée, incluant le cinéma, la publicité, la télévision.
[2] 1972 - Club de Rome - Rapport "Meadows" du Club de Rome - Donella Meadows, Dennis Meadows, Jørgen Randers et William W. Behrens III
[3] United Nations, 17 Goals to transform our world
[4] L'Accord de Paris - Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique
[5] Commission Européenne - Le Pacte Vert pour l'Europe
[6] Étude Ecoprod de Novembre 2020 - Environnement et climat : de nouveaux enjeux pour les acteurs de l'audiovisuel https://www.ecoprod.com/fr/agenda/agenda-ecoprod/1258-etude-environnement-et-climat-de-nouveaux-enseignements-pour-les-acteurs-audiovisuels

CONTEXTE ET CADRAGE

Dans ce contexte, en France, en 2021, le ministère de la transition écologique a mis en place un plan *Action Climat*[7], visant à dresser une feuille de route de la transition écologique en France, à travers l'atténuation de l'empreinte des différents secteurs et l'adaptation des filières. En parallèle, on note les diverses actions du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance vis à vis de la budgétisation du développement durable dans l'élaboration et la conduite des politiques publiques, de la volonté d'accélérer la transition environnementale du secteur économique, et enfin de mobiliser le secteur bancaire et financier[8] . Avec la volonté de mener une transition effective à l'échelle nationale, de lutter contre le *greenwashing*, et de mettre la transition au cœur des dispositifs de communication, l'ADEME a publié en 2020 un *Guide de la communication responsable*[9]. Le CNC a quant à lui annoncé le lancement du Plan Action !, pour accélérer la transition écologique et énergétique du secteur. Ce plan met en place une éco-conditionnalité de ses aides à la fourniture de deux bilans carbone, un bilan carbone prévisionnel, en amont du tournage, et un bilan carbone effectif, au terme du tournage.

Cette mesure concerne toutes les œuvres de prises de vue réelles, fictions et documentaires, longs-métrages et courts-métrages, films, séries ou unitaires, financés par le CNC. L'éco-conditionnalité s'est faite de manière progressive sur l'année 2023 pour devenir complètement obligatoire au 1er janvier 2024 sans s'inscrire dans une logique d'obligation de résultat. Seule la remise du bilan carbone est impérative. Par ailleurs, les grands groupes, dont ceux de l'audiovisuel, sont soumis à différentes obligations, notamment dans le cadre de la CSRD applicable depuis le 1er janvier 2024, stipulant une obligation de reporting extra-financier pour les grandes entreprises et les PME cotées en bourse, ou encore concernées par des évolutions dans la comptabilité de leurs émissions, avec le décret BEGES, encadré par l'article L. 229-25 du code de l'environnement.

[7] Ministère de la transition écologique - Plan d'action Climat - 2021
[8] Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance - Plan d'action pour le Climat, 2021
[9] ADEME - Guide de la communication responsable, 2020

CONTEXTE ET CADRAGE

En parallèle, un écosystème existe pour accompagner la transition du secteur, mettre en place des groupes de réflexion et fournir des outils. En France et à l'international, des systèmes de partage d'information, de labellisation des démarches en faveur de la protection de l'environnement ou encore de quantification des émissions se développent, poussés par des structures de conseil en transition environnementale spécialisées dans l'industrie audiovisuelle, des acteurs politiques ou des regroupements de grands diffuseurs mettant leurs ressources et leur influence au profit de la transition du secteur dans des associations.

Depuis 2009, en France, Ecoprod offre au secteur et ses professionnels des outils pratiques pour mettre en place des démarches écologiques. Face aux sollicitations de plus en plus nombreuses du secteur, les membres historiques du collectif, les groupes France Télévisions, TF1, CANAL+, Film Paris Région, la CST et Audiens ont décidé, en 2021, de restructurer le collectif en association pour lui permettre de renforcer son ampleur tout en s'appuyant sur le travail effectué. En deux ans d'existence, l'association a connu une croissance exponentielle et a été rejointe par plus de 370 sociétés, entre autres des sociétés de production, des diffuseurs, des prestataires, des sociétés de conseil, des institutions, des écoles, etc. Les membres participent activement à des groupes de réflexion et à la mise en place d'outils et de projets variés aidant la transition environnementale du secteur. L'association a notamment développé des formations certifiantes pour les professionnels de l'audiovisuel et du cinéma, construit un calculateur carbone, Carbon'Clap, homologué par le CNC et le méta-référentiel de l'Union des Marques (UDM), un guide de l'éco-production composé de fiches pratiques, un guide des tournages en milieu naturel et le premier guide pour l'animation responsable.
Enfin, le Label Ecoprod permet de certifier la démarche éco-responsable d'une œuvre cinématographique, audiovisuelle ou publicitaire. Ce Label s'appuie sur quatre-vingt critères listant des actions à mettre en place au cours du processus de production. En validant plus de 65 % de ces critères, la production peut prétendre à une labellisation, en passant par un audit indépendant effectué par Afnor Certification. Ce Label s'inscrit dans des démarches d'adoption de standards communs et de pratiques durables au sein de l'industrie et, plus largement, d'une meilleure compréhension des enjeux de l'éco-production en vue de la démocratisation de ces pratiques.

Face à la prise en compte croissante des enjeux environnementaux dans le secteur du cinéma, de l'audiovisuel et de la publicité, Ecoprod a souhaité étudier les répercussions de démarches environnementales sur les processus de production afin d'identifier les freins et leviers à une généralisation des pratiques responsables.

Cette étude repose sur trois piliers fondamentaux : social, économique et environnemental, illustrant la complexité et l'interdépendance des défis à relever pour une transition écologique du secteur. Le pilier social explore les implications humaines et organisationnelles. Le pilier économique évalue les implications financières de l'éco-production. Enfin, le pilier environnemental s'attache à mesurer l'impact de ces pratiques sur la réduction de l'empreinte écologique du secteur.

1.Construction de la démarche à partir du Label Ecoprod

Autant à l'échelle française qu'à l'échelle européenne, il existe un besoin urgent et partagé de créer un socle de connaissances scientifiques relatives aux freins et leviers d'une démarche d'éco-production. Pour ce faire, Ecoprod inaugure au début de l'année 2023 un projet d'étude d'impact en collaboration avec l'IRCAV (Institut de Recherche sur le Cinéma et l'Audiovisuel-Paris Sorbonne Nouvelle), le CleRMa (ESC Clermont BS), le MSC Stratégie et Design pour l'Anthropocène (ESC Clermont BS / Strate Ecole de Design), le LIED (Laboratoire Interdisciplinaire des Énergies de Demain, UMR 8236), le tout soutenu par l'ADEME.

Il s'agit de permettre aux productions qui entreprennent une démarche d'éco-production de disposer d'indications sur les évolutions organisationnelles des équipes, sur les besoins technologiques, sur les agencements relationnels, mais aussi liés aux coûts et aux économies induits par cette démarche. Même si le secteur de l'audiovisuel a entamé sa transition, notamment par l'implication de nombreuses structures dans l'association Ecoprod, tous les acteurs doivent désormais se doter d'une vision plus précise de ce qu'implique l'éco-responsabilité dans la fabrication d'œuvres et de programmes audiovisuels.

Secteur central des "industries de l'imaginaire", le cinéma et l'audiovisuel occupent une place particulièrement symbolique et importante parmi les autres chantiers de redirection écologique. Les savoirs et les pratiques qui sont mis en œuvre, expérimentés et inventés, pour répondre aux évolutions nécessaires de la chaîne de production supposent autant d'investissement, d'implication et d'efforts communs pour une transition vers une production plus sobre et plus circulaire, nécessitant des arbitrages, des décisions, des engagements et des expériences répétées.

La sobriété en matière énergétique et de consommation des ressources, la relocalisation des tournages, la recherche d'initiatives en matière de tri et de réemploi, le soin accordé au respect de la biodiversité dans le monde vécu et concret des milieux où sont tournées les images-sons et la démarche d'éco-production dans son ensemble engagent un secteur hors de l'économie linéaire, expansive et gaspilleuse, comme de sa trajectoire "business as usual" qui montre des signes patents d'un caractère simultanément insoutenable et obsolète.

Les tournages en éco-production supposent aussi un gain en savoirs et en compétences, du temps, de l'implication et des marges importantes de créativité, pour les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel. Avec l'éco-production, ce secteur explore ses dépendances et s'oriente peu à peu vers les économies circulaires, mettant à l'épreuve et au travail les connaissances et savoir-faire à cultiver puis à transmettre. L'éco-production, ce sont l'ensemble des arbitrages à réaliser dans ce cadre.

Pour accompagner le secteur vers plus de sobriété et moins de dépendances non-soutenables, Ecoprod a jugé nécessaire et prometteur, en complément de l'outil Carbon'Clap[10] et du Référentiel du Label Ecoprod[11] , de rendre possible une analyse réflexive visant à comprendre et sentir plus distinctement ce qu'implique une démarche d'éco-production. Cette analyse est adossée à un terrain de recherche comprenant 44 productions étudiées pendant 8 mois d'enquête.

[10] Carbon'Clap est le calculateur carbone de la production audiovisuelle, développé par Ecoprod et soutenu par le CNC : https://www.ecoprod.com/fr/les-outils-pour-agir/carbon-clap.html
[11] Référentiel du Label Ecoprod: https://www.ecoprod.com/fr/les-outils-pour-agir/le-label-ecoprod/referentiel.html

Construction de la démarche

L'analyse que nous donnons à lire porte précisément sur les productions qui ont participé à la phase pilote du Label Ecoprod et qui ont obtenu un score d'éco-production leur permettant de valider les accomplissements d'une démarche effective en ce sens.
Le Label Ecoprod a été développé avec le soutien de l'ADEME et d'AFNOR Certification pour :

•Fournir un cadre pour guider les professionnels dans les choix de production de leurs projets tout au long de la chaîne de fabrication afin de réduire l'impact de leur travail sur l'environnement tout en préservant leur viabilité économique ;

•Outiller les équipes dans la mise en place d'une démarche éco-responsable certifiable et non plus seulement déclarative, en leur fournissant une méthodologie claire pour l'instauration de la démarche ainsi qu'une interface de reporting et de suivi ; avec des audits opérés par un organisme tiers indépendant : Afnor Certification

•Hiérarchiser les critères et quantifier les impacts afin de définir les priorités en matière d'efficacité environnementale et d'effets de levier ;

•Obtenir une évaluation des résultats afin de valoriser les efforts entrepris par une production qui pourra calculer son score d'éco-production, voire faire labelliser sa démarche ;

•Récolter des données pour mieux comprendre l'impact de la production audiovisuelle et améliorer l'état de l'art, identifier les freins et les leviers à activer pour faciliter l'adoption des solutions et processus plus responsables, et les solutions techniques ou organisationnelles à développer à cet effet ;

•Communiquer autour de la démarche d'éco-production grâce à des exemples concrets et vérifiés auprès du secteur et du grand public ;
•Vérifier l'efficacité environnementale des mesures mises en place à travers un système de contrôle ;

•Permettre aux décideur du secteur (fonds de soutien, diffuseurs, financeurs publics et privés,…) de piloter la réduction de l'impact de la production audiovisuelle, notamment dans le cadre de leurs démarches bas carbone ;

•Offrir une base aux institutions pour intégrer ou préciser des critères environnementaux dans leurs cahiers de charges tout en mettant en valeur les bonnes pratiques qui ne seraient pas nécessairement valorisées dans le bilan carbone.

2.Amélioration continue du Label Ecoprod

Dans une démarche d'amélioration continue de cet outil, l'étude d'impact vient aussi étayer le Label Ecoprod en permettant trois choses :

•Identifier quels critères du référentiel sont difficiles à mettre en place et quels leviers peuvent être activés pour faciliter l'adoption des bonnes pratiques. Si de nombreux professionnel ont déjà fait évoluer leurs pratiques, un changement plus structurel se heurte pour le moment à un certain nombre de freins.

•Evaluer quantitativement et qualitativement dans quelle mesure le Label Ecoprod permet à une production de limiter son impact environnemental ;

•Analyser ce que le suivi du référentiel du Label Ecoprod implique en termes d'organisation (processus de production, réattribution des postes et évolution des métiers,...) et les coûts financiers et/ou économies ainsi générés (l'éco-production consiste souvent en une redéfinition des structures de coûts, une redéfinition faite d'économies et d'investissements au sein d'un même projet).

Cette étude permet non seulement de consolider et de valider le Label Ecoprod et sa démarche, mais aussi de faire un état des lieux des pratiques du secteur afin d'améliorer l'état de l'art et permettre le développement de nouvelles inventivités, technologiques, organisationnelles et professionnelles, de nouveaux savoir-faire et de nouvelles offres de formation.

3.Objectifs de l'étude

L'étude s'attache notamment à analyser les impacts sociaux, économiques et environnementaux de l'éco-production. Il s'agit d'évaluer les implications humaines, budgétaires, organisationnelles, technologiques et logistiques de la mise en application d'une démarche d'éco-production afin d'identifier les freins et leviers liés à l'adoption de pratiques davantage responsables et d'atténuation des conséquences matérielles des tournages.

L'équipe de recherche a pu s'entretenir avec les productions qui ont expérimenté le Label Ecoprod. À la suite de ces échanges, cette équipe a pu évaluer les retours d'usage du Label et la pertinence de sa construction pour différents types de productions audiovisuelles étudiées : Long Métrage de fiction, Court métrage de fiction, Fiction unitaire, Série Fiction ; Long Métrage documentaire, Court métrage documentaire, Documentaire unitaire, Série documentaire ; Magazine télévisuel ; Jeu télévisuel ; Publicité ; Film institutionnel.

02 INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les chercheurs en archéologie des médias Stephen Rust, Salma Monani et Seán Cubbit rappellent, dans leur ouvrage paru en 2002, combien "*le cinéma est devenu impensable en dehors de sa dépendance à l'égard de l'exploitation minière, de la production d'électricité et de la fabrication, avec leur cortège de pollutions, des opérations logistiques et des chaînes d'approvisionnement mondiales avec des empreintes écologiques massives, des infrastructures matérielles et techniques ayant des conséquences directes sur le monde physique, et du problème des déchets*"[12].

Que ce soit à l'échelle française ou européenne, il existe aujourd'hui un besoin réel et partagé de créer un socle de connaissances fines et précises sur les conditions favorables ou défavorables à une démarche d'éco-production.

Avec l'évolution des réglementations environnementales (Green Deal, SNBC[13], CSRD[14] etc.) – notamment la mise en place de l'éco-conditionnalité d'aides, comme celles du CNC[15] en France à partir de janvier 2024 – et avec le travail pionnier réalisé par l'association Ecoprod, le secteur audiovisuel vit un moment d'inflexion décisif et encourageant. Cela engage l'ensemble des professions à questionner leurs attachements, leurs savoir-faire, leurs dépendances et leurs pratiques, pour cultiver des formes de production mieux réfléchies, plus économes en ressources et en énergie, plus respectueuses des milieux.
L'exemple le plus couramment cité à cet égard est celui du film Avatar, pour le volet le plus récent de la saga, qui fait l'objet de nombreuses controverses[16] particulièrement éclairantes pour comprendre la façon dont l'industrie cinématographique est prise en étau entre des préoccupations sociétales importantes – en particulier du côté des équipes artistiques et de la création – et des réalités matérielles pleinement inscrites dans une industrie qui a contracté des dépendances importantes aux énergies fossiles, aux technologies de pointe et aux économies les plus polluantes, gaspilleuses et inconséquentes. Une industrie qui produit rapidement, consomme beaucoup, pollue et pèse matériellement sur le monde, imbriquée à de nombreuses autres industries où l'équipement et l'armature technologique requis sont importants.

Les tournages impliquent une grosse part de logistique, énergivore et émettrice, qui interroge bon nombre de professionnels aujourd'hui. Cette logistique inclut le déplacement d'équipements et de personnes, que certains professionnels n'hésitent pas à comparer à un « cirque » voire à une « fête foraine ».

---

[12] "Cinema has become unthinkable apart from its dependence on mining, electricity generation, and fabrication with their attendant pollution, on global logistical operations and supply chains with massive ecological footprints, on material and technical infrastructures with direct consequences in the physical world, and on the problem of waste" in Rust, Salma Monani, Seán Cubitt (dir.), *Ecocinema Theory and Practice* 2, New York, Routledge, 2022, p.1-2.
[13] Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBS)
[14] Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) a pour ambition d'harmoniser le reporting de durabilité des entreprises et d'améliorer la disponibilité et la qualité des données environnementales, sociales et de gouvernance.
[15] Pour plus d'informations, voir : https://www.cnc.fr/a-propos-du-cnc/le--plan-action----politique-de-transition-ecologique-et-energetique-des-secteurs-du-cinema-de-laudiovisuel-et-des-industries-techniques_1850685
[16] Ces controverses insistent sur le paradoxe d'une création d'univers alternatifs toujours plus foisonnants en faune et flore luxuriantes comme un substitut désirable à l'appauvrissement effectif du monde, la disparition des espèces et l'érosion de la biodiversité, alors même que ces productions ont un poids environnemental conséquent et participent aussi de cette destruction.

INTRODUCTION GENERALE

Cette organisation du travail n'a pas d'équivalent par ailleurs puisqu'elle consiste initialement à déplacer et faire vivre un certain nombre de personnes, différentes expertises et professions, pendant la durée du tournage dans une certaine indépendance et un certain confort matériel. En symétrie, on observe et déplore une indifférence aux milieux de tournage, souvent considérés comme de simples paysages, décors ou surfaces où fabriquer les images-sons dont la réalisation a besoin. Ce semblant d'autonomie matérielle redouble en réalité les dépendances du secteur vis-à-vis des équipements, des prestataires et des économies polluantes qui participent de leur existence.

Plus le monde des tournages se pense indépendamment des milieux sociaux, matériels, écologiques, plus ses dépendances vis-à-vis de la technologie, de la matérialité et de l'énergie augmentent. C'est là tout le paradoxe d'un monde fabriqué à l'intérieur du monde[17] : son autonomie apparente et son fonctionnement autarcique participent pleinement de son caractère vorace, gaspilleur et polluant.

L'éco-production intervient précisément à cet endroit : comment l'audiovisuel et le cinéma sont-ils aujourd'hui attachés, dépendants, reliés et conditionnés par certaines réalités devenues problématiques, épineuses, inconfortables et non-soutenables ?
Comment réencastrer le cinéma et l'audiovisuel dans des réalités matérielles moins nombreuses, plus légères et plus circulaires, en admettant la nécessité de faire exister ces professions sur des bases matérielles résolument plus modestes et plus économes, plus durables et mieux mutualisés ?

Du fait de son histoire, indissociable des conditions d'abondance liées aux énergies fossiles, mais aussi d'une culture de la dépense et de l'excès, toute la matérialité du secteur génère depuis longtemps des formes de gaspillage, un traitement délétère des écosystèmes, des déplacements et des mobilités nombreuses, le transport et l'usage d'équipements lourds, sophistiqués, onéreux et consommateurs en énergie, des effets spéciaux et une présence humaine susceptibles d'abîmer les milieux.
La production est donc depuis ses origines associée à un univers d'abondance, de possibilités, d'excès et de célébration ; un univers insoutenable, par défaut, pourrait-on dire, dans la mesure où c'est un monde à l'intérieur du monde que le cinéma et l'audiovisuel requièrent pour exister, un monde qui utilise depuis longtemps le reste du monde comme un paysage disponible pour fabriquer des images-sons, sans s'imposer une logique de réciprocité vis-à-vis des milieux où cela a lieu[18]. Comme l'explique l'un de nos interrogés, *«J'ai vu des choses aberrantes… un type qui tire avec un flingue et qui fouette un tigre… On ne pourrait plus faire ça aujourd'hui.»*

Les premières tentatives de sensibilisation aux enjeux environnementaux du cinéma et de l'audiovisuel commence donc il y a quelques années à l'initiative de techniciens et de professionnels soucieux de faire changer la culture et la pratique des tournages afin de les rendre compatibles avec les limites planétaires et anticiper des conditions viables et pérennes de réalisation pour les tournages d'aujourd'hui et demain.

[17] Voir en particulier le chapitre 6 "Créer un milieu intérieur" qui narre de nombreuses situations de tournage comme un "champ de bataille" : "Dès lors que les équipes de films sortent des studios, plus le tournage entre en interférence avec son environnement, plus l'enjeu à apprivoiser le milieu associé au sein duquel le cinéma s'encastre est stratégique". Gwenaël Rot, *Planter le décor. Une sociologie des tournages*. Presses de Sciences Po, 2019.
[18] De tels questionnements ont été amorcés par certains aspects dans Chalvon-Demersay, Sabine. « La saison des châteaux. Une ethnographie des tournages en « décors réels » pour la télévision », Réseaux, vol. 172, no. 2, 2012, pp. 175-213 citant notamment le rapport de 2008 de la Commission du Film d'Île-de-France, " L'empreinte écologique d'un tournage".

INTRODUCTION GENERALE

Selon Aurélie Ravier, autrice d'un mémoire historicisant l'éco-production, les signes avant-coureurs de la prise de conscience concernant l'empreinte environnementale du secteur audiovisuel, caractérisé par la massivité de sa production et diffusion, apparaissent "aux États-Unis avec pour point de départ le premier Guide de production environnementale, créé en 1995 par l'Environmental Media Association qui propose des alternatives de produits et de services permettant de réduire l'impact d'une production"[19].

C'est au tournant du 21ème siècle que les initiatives pionnières voient le jour, comme en France avec Ecoprod qui s'est saisi de la question de l'éco-production dès 2009. Fondée sous la forme de collectif dont la mission était de fédérer et d'accompagner la transition environnementale du secteur audiovisuel, Ecoprod a posé les jalons de l'éco-production et a créé les premiers outils mis à disposition des professionnels et des institutions pour en favoriser le déploiement.

Depuis lors, régie, logistique, décors, costumes, toutes les professions en prise directe avec la matérialité du cinéma et de l'audiovisuel se sont attelés à ce vaste chantier d'écologisation du secteur, qui consiste à opérer des arbitrages, des renoncements et des réinventions. Il s'agit aujourd'hui de permettre aux productions s'engageant dans une démarche d'éco-production de disposer d'indications sur les évolutions organisationnelles des équipes, sur les besoins technologiques, mais aussi les reconfigurations économiques induites par cette démarche, en termes de redistribution des coûts et du point de vue des investissements, des anticipations et des stratégies mises en œuvre dans ce cadre.

A l'issue de cette recherche, il nous semble que ce milieu professionnel est parmi les plus conscients et disposés à changer, mêlé aux transformations artistiques et culturelles en cours, qui incorporent aujourd'hui de nombreuses pensées de l'écologie à leurs démarches. Ainsi, le cinéma et l'audiovisuel n'occupent plus seulement une fonction pivot dans la production d'imaginaires alternatifs, mais se trouvent au centre des questions afférentes aux futurs de la production. Comment fabriquer des images et des sons différemment ? Quelles pratiques cultiver pour faire exister ces mondes, leurs économies et leurs savoirs, en allégeant leur empreinte ? Comment ce secteur se questionne-t-il et imagine-t-il son propre futur et sa pérennité socio-environnementale ? Autant de questionnements auto-adressés par le secteur dont certaines réponses nous on été livrées dans cette enquête.

[19] Aurélie Ravier, "La transition environnementale du secteur cinématographique et audiovisuel français. Panorama des acteurs de l'éco-production", Mémoire de Master 1 Histoire de l'art – Spécialité Histoire du cinéma, sous la direction d'Agnès Devictor, Année 2022-2023.

03 PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

1. Une enquête avec et par les professionnels

Afin d'emmener le secteur vers sa transition, il a donc semblé utile de proposer, en plus des outils tels que le Carbon'Clap[20] et le Référentiel du Label Ecoprod, une analyse critique de ce qu'implique une démarche d'éco-production en se basant sur un terrain de recherche de 44 productions étudiées pendant 8 mois de recherche.
L'étude que nous présentons ici s'appuie sur les productions qui ont participé à la phase pilote du Label Ecoprod et qui ont un score d'éco-production leur permettant de valider les accomplissements d'une démarche honnête, réflexive et investie.
Il s'agit d'évaluer les implications humaines, budgétaires, organisationnelles, technologiques et logistiques de la mise en application d'une démarche d'éco-production pour identifier les circonstances et réalités de terrain favorables ou défavorables à l'adoption de pratiques plus responsables, c'est-à-dire à la fois plus sobres, plus respectueuses et mieux partagées en termes d'efforts et d'implication. Parmi ces pratiques, ce sont principalement, à ce jour, des pratiques d'atténuation du poids matériel des tournages mais aussi des pratiques de soin et d'attention vis-à-vis des écologies relationnelles, sociales, pendant la durée de ces tournages, qui nous ont été relatées.

Notre équipe de recherche a pu s'entretenir avec 44 productions qui ont expérimenté le Label Ecoprod.

À la suite de ces échanges, l'équipe de recherche a pu évaluer les retours d'usage du Label face aux différents types de productions audiovisuelles étudiées.

L'enquête que nous avons réalisée, en tant que sociologues, économistes et physiciens, documente les évolutions favorables des manières de produire étayées par la phase pilote du Label Ecoprod.

Nous mettons l'accent sur les réussites et les transformations de certaines habitudes, en particulier les pratiques quotidiennes et circonstanciées sur un plateau, comme la revalorisation des déchets, la végétalisation de l'alimentation, la réduction des déplacements individuels, les solutions alternatives à des sources énergétiques polluantes. Nous mettons aussi l'accent sur les points de résistance qui interrogent les professionnels en recherche de réponses alternatives : les verrous technologiques, sociaux, en termes d'asymétries de pouvoir, de responsabilité et de hiérarchie sur les tournages. Dans l'ensemble, nous décrivons pleinement les difficultés, les questionnements, les affects et les avancées que le secteur traverse dans son aventure réflexive et engagée de transition.

L'éco-production apparaît d'abord nettement, dans de les nombreux entretiens réalisés, comme une réponse à une situation d'écœurement face un ensemble de pratiques, de réalités et d'habitudes perçues aujourd'hui comme des aberrations. Autant de réalités qui n'ont plus lieu d'exister pour un nombre croissant de professionnels. Comme le raconte l'une de nos interrogées : *«Avant, on inventait des histoires pour tourner au soleil, maintenant on fait plus attention à ça, donc à l'écologie.»*

[20] (https://carbonclap.ecoprod.com) permet d'évaluer gratuitement l'empreinte carbone d'une œuvre audiovisuelle, cinématographique ou publicitaire. Carbon'Clap a été créé par Ecoprod en 2010 et repensé intégralement en 2022 avec l'implication de nombreux professionnels du secteur, d'experts environnementaux et le soutien du CNC (Aides aux Moyens Techniques).

Une enquête avec et par les professionnels

À titre d'exemple, ce sont souvent les choses les plus visibles et les plus évidentes à observer qui font l'objet d'une évolution rapide des comportements et points de vigilance : les mégots, les emballages, les feuilles de décor et l'ensemble des déchets que l'on veille désormais à ne plus abandonner derrière soi après le tournage d'une scène. La situation contemporaine du cinéma est souvent contradictoire de ce point de vue : d'un côté, de plus en plus de scénarios visent à conscientiser les publics aux enjeux environnementaux qui remuent notre époque ; d'un autre côté, ces mêmes scénarios s'adossent souvent à des formes productives, des équipements, des consommations et des émissions, qui sont loin d'être neutres au plan environnemental.

L'éco-production apparaît aussi comme une enquête réalisée par et pour des professionnels qui développent de nouveaux modèles organisationnels et économiques, et qui expérimentent matériellement ces modèles pour prendre de meilleures décisions et se préparer au mieux aux conditions qui affectent concrètement la réalisation et intensifient la nécessité de connaissances plus précises, de choix plus éclairés, de mises en discussion plus poussées, d'efforts de discernement et d'arbitrages plus nombreux et plus décisifs.

Pour toutes ces raisons, l'éco-production apparaît en définitive comme une enquête à partir d'une quête de sens pour un secteur emblématique - "l'usine à rêves" - qui réécrit l'imaginaire de sa propre culture professionnelle, et invente des possibilités de vie, de réalisation et de travail compatibles avec la nécessité de faire mieux, avec moins de matérialité, moins d'énergie, moins de gaspillage et moins d'aberrations.

Comme nous le rappelle à dessein l'un de nos interrogés : *"On est un vecteur de sens et d'imaginaire, on est une industrie centrale, les industries culturelles ont un rôle central à jouer. Mais si on ne propose pas aux gens une alternative, les gens n'ont pas envie de changer en fait. Éco-produire, c'est d'abord voir que c'est possible. C'est une bascule de valeurs, dans la société. Notre rôle est important, mais il faut qu'on soit cohérent dans nos manières de faire. Ces nouveaux imaginaires, il faut qu'on commence par se les appliquer à nous-mêmes."*

Au plan de sa conduite méthodologique, l'enquête a été menée sur la base d'un questionnaire quantitatif, comprenant 96 entrées, administré au cours d'entretiens qualitatifs d'une durée moyenne de 2 h.30 pouvant aller jusqu'à 4 heures d'entretien. Il est bon de rappeler ici que toutes les productions que nous avons étudiées se sont engagées dans une démarche éco-responsable. Les ambitions et les moyens n'ont certes pas été égaux. Cependant, chacune d'entre elles a eu l'envie d'expérimenter la mise en place d'actions leur permettant de réduire leur empreinte environnementale.

A la suite des entretiens, deux types de données ont été utilisées pour construire notre analyse. Des données qualitatives et des données quantitatives.

•S'agissant des données qualitatives, la méthodologie de traitement s'est déployée de la façon suivante :

Nous avons effectué des transcriptions intégrales des entretiens réalisés puis nous avons effectué un travail de classification des items récurrents (unité sémantique / idée ou concept) présents dans ces transcriptions, jusqu'à parvenir à une stabilisation et une consolidation des axes analytiques qui seront présentés.

Nous avons veillé à ne jamais nous éloigner de ces matériaux vivants au moment de nos efforts d'analyse. Nous voulions rester à l'écoute de ces narrations, de ces retours d'expériences, pour être en mesure de rendre compte des savoirs, des affects et des horizons entrevus au cours de ces entretiens.

Le travail d'analyse de ces matériaux est donc indissociable d'une réelle imprégnation et d'un engagement des chercheurs dans l'enquête, tout au long de la démarche, indépendamment d'un moment d'écriture précisément repérable.

Il est d'ailleurs impossible d'identifier un moment d'écriture à proprement parler ou de conceptualisation bien défini, tant l'écriture, l'analyse, les entretiens et les transcriptions ont été réalisés dans une même énergie, un même souffle, et traversés par une trajectoire d'enquête, d'écoute et de précaution à chaque instant.

Une enquête avec et par les professionnels

•Concernant les données quantitatives descriptives, nous nous sommes appuyés sur les documents suivants :

•Données quantitatives issues des entretiens :
- ▪Budget total
- ▪Budget alloué à l'éco-production
- ▪Temps total de production (préparation, tournage, post-prod)
- ▪Temps alloué à la démarche d'éco-production
- ▪Nombre de professionnels à un poste en éco-production.

○Données issues des grilles du référentiel complétées par les personnes interrogées en entretiens

En complément de ces données quantitatives liées au Label Ecoprod, d'autres données complémentaires ont été utilisées afin de contextualiser le corpus principal. Il s'agit des données suivantes :

•Données issues du Carbon'Clap

○Données qui nous permettent d'avoir un regard global sur les postes d'émissions important

•Données issues du sondage "*Vers la définition d'un métier en Éco-production*" ? collectées sur la base d'un questionnaire envoyé à deux groupes de professionnels du cinéma et de l'audiovisuel entre septembre 2023 et mars 2024 :
- ▪Des personnes ayant travaillé à un poste chargé de l'éco-production.
- ▪Des personnes ayant embauché quelqu'un en charge de l'éco-production.

Les résultats de l'enquête sont analysés suivant trois axes de lecture :
1-Une analyse socio-organisationnelle;
2-Une analyse socio-économique ;
3-Une analyse environnementale.

En résumé, nous vous proposons dans les pages qui suivent une immersion dans :

•Une enquête menée par des professionnels qui se questionnent sur leurs propres pratiques de production dans le contexte de la réglementation climatique.
•Une enquête réalisée avec des professionnels qui installent de nouveaux modèles organisationnels et économiques.
•Une enquête sur une quête de sens pour un secteur emblématique - "l'usine à rêves" - qui réécrit l'imaginaire de sa propre culture professionnelle.

2. Présentation du terrain d'étude

L'étude qui suit s'appuie sur les réponses de 44 professionnels de l'audiovisuel répartie de la manière suivante.

TABLEAU 1 - CORPUS DES PROFESSIONNELS INTÉRROGÉS

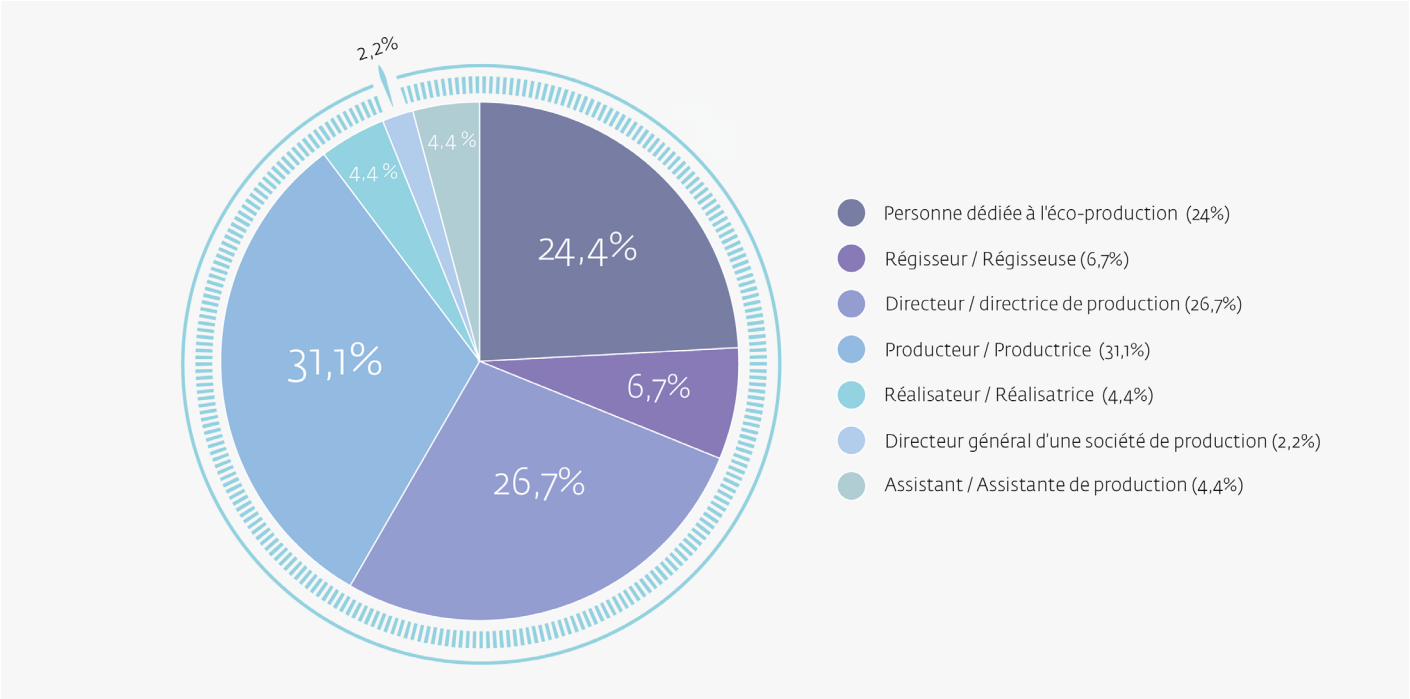

La diversité des profils, et de leur place dans la hiérarchie d'une production audiovisuelle nous a permis d'identifier les enjeux induits par ces différentes réalités. Nous avons pu mettre en lumière les tensions et oppositions qui pouvaient survenir entre les personnes qui prennent en charge les enjeux d'éco-production et le reste de l'équipe notamment la production ; mais aussi, les cas où tous arrivaient à s'aligner pour construire une démarche environnementale cohérente.

À l'aide d'un questionnaire administré entre le mois de mars et le mois d'octobre 2023, l'équipe de recherche a pu recueillir le retour d'expérience des productions ayant testé le Label Ecoprod durant sa phase pilote.

Officiellement lancé et auditable depuis le 21 septembre 2023, le Label Ecoprod est construit comme une grille de 80 actions à mettre en place dans le processus de fabrication d'une œuvre audiovisuelle, pour réduire son impact environnemental. Les productions qui ont participé à cette étude, se sont donc inscrites dans la phase pilote du Label Ecoprod. L'objectif de cette phase était de tester concrètement les actions proposées par le Label Ecoprod, tout en analysant les impacts organisationnels, économiques et environnementaux d'une telle démarche.

3.Corpus des oeuvres étudiées

TABLEAU 2 - CORPUS DES OEUVRES PAR GENRE ÉTUDIÉ

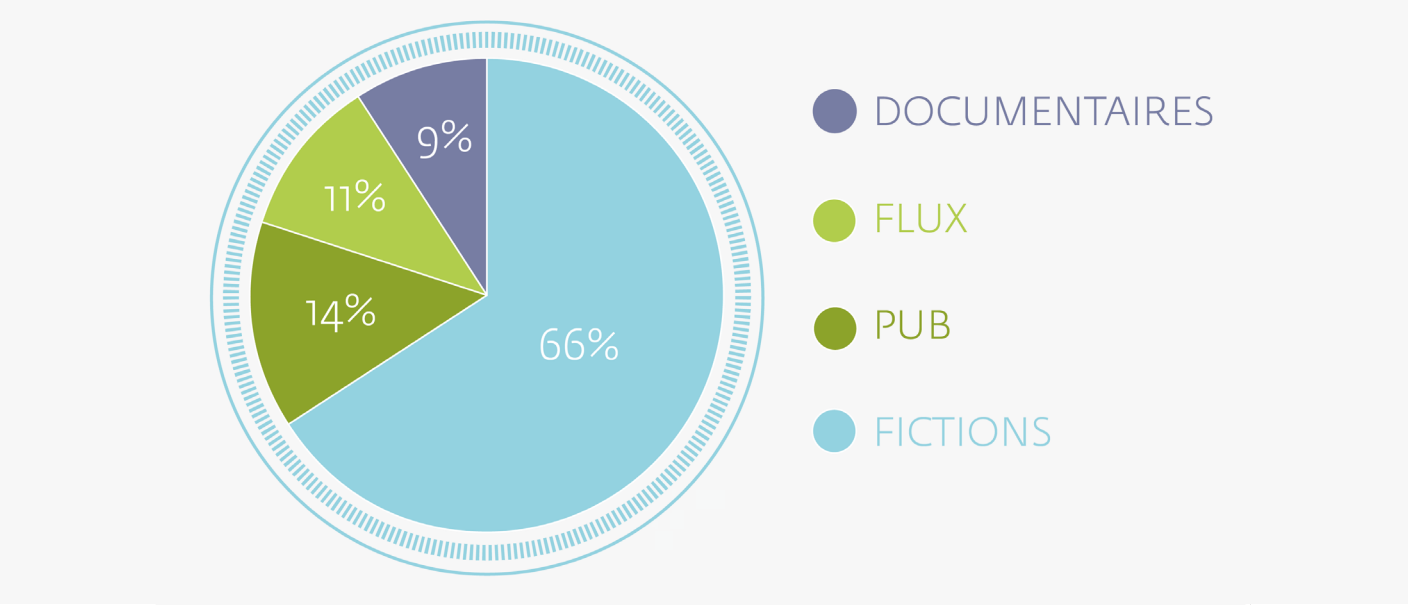

Le corpus des œuvres étudiées présente une diversité de formats (malgré une majorité de fictions).

TABLEAU 3 - COMPOSITION DES OEUVRES ÉTUDIÉES PAR TYPOLOGIE

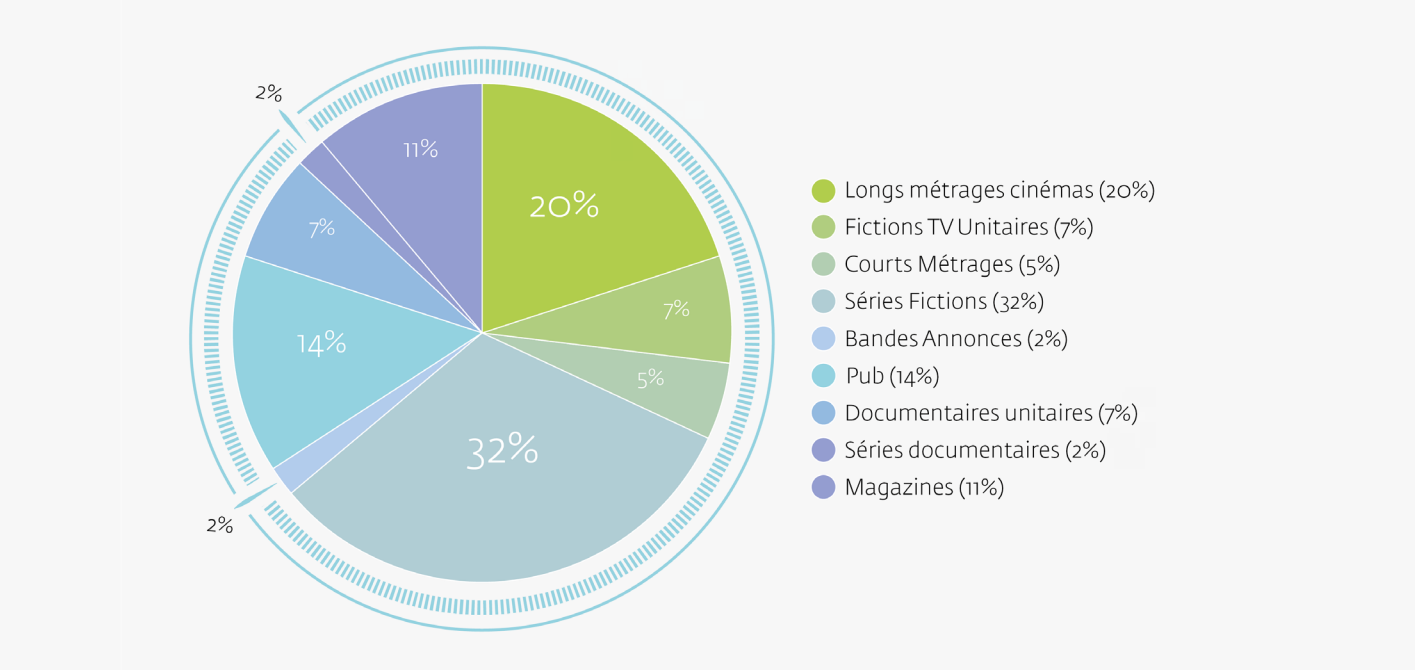

4.Scores des oeuvres étudiées

TABLEAU 4 - SCORE AU LABEL ECORPOD DES OEUVRES ÉTUDIÉES

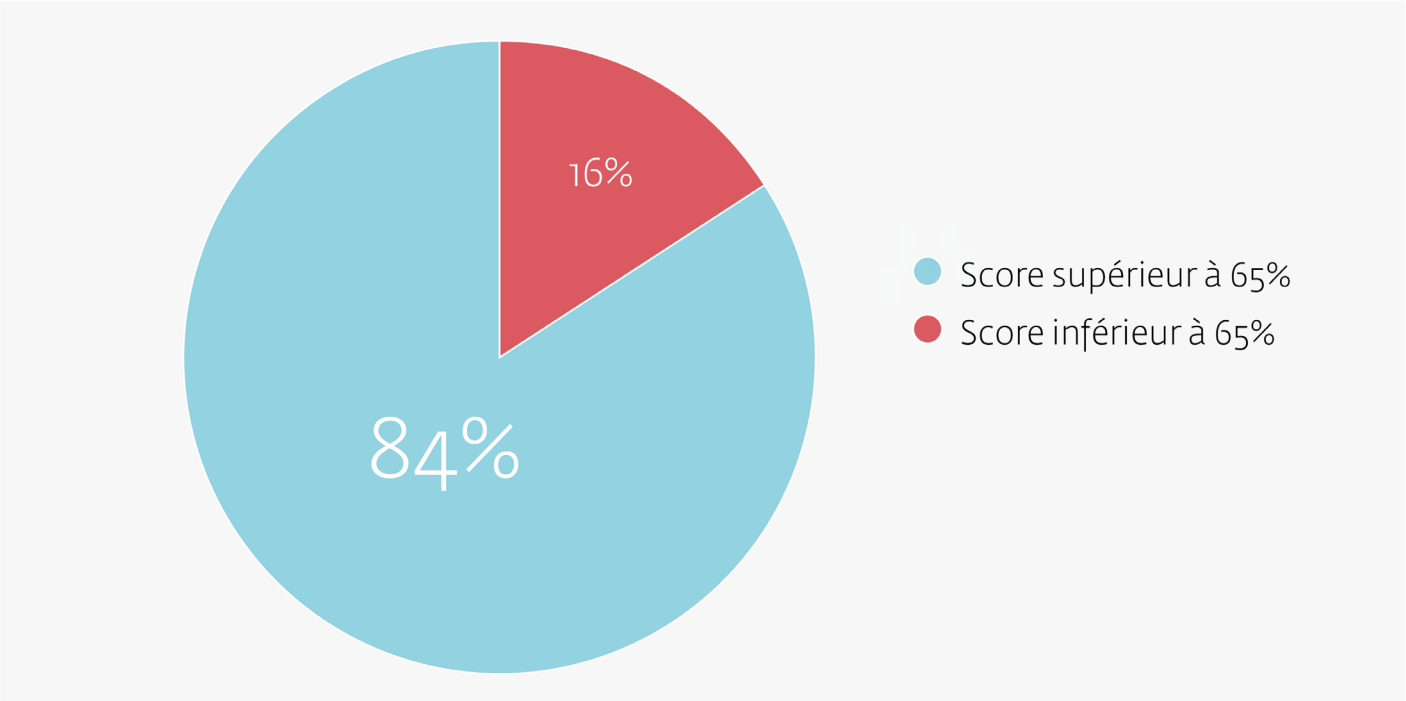

Sur les 44 productions étudiées, **16 % ont eu un score inférieur à 65 %** au Label Ecoprod. Et 84 % **ont eu un score supérieur à 65 % et sont donc admissibles à la labellisation Ecoprod.**

5.Une démarche pertinente si la production est à l'initiative

TABLEAU 5 - PERSONNES À L'INITIATIVE DE LA DÉMARCHE D'ECO-PRODUCTION

A l'initiative de la démarche	Valeur Absolue	%	Score moyen au Label Ecoprod
Diffuseurs TV	5	11	75
Réalisateurs	2	5	73
Autre (clients)	2	5	73
Producteurs	27	61	72
Directeurs de production	5	11	67
Régisseurs	3	57	56
Somme	44	100	

TABLEAU 6 - STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET

Structure porteuse du projet	Valeur Absolue	%
Sociétés de production	40	91
Diffuseurs / Distributeurs / TV / Plateformes	1	2
Ecole / Centre de formation	1	2
Producteurs	27	61
Autres (Association / Client)	2	5
Somme	44	100

Une démarche pertinente si la production est à l'initiative

Il est à noter aussi que la totalité des productions faisant partie de notre corpus ont déployé, avec plus ou moins de succès, une politique éco-responsable durant leur fabrication.
Pour une grande partie d'entre elles (61 %, soit 27 en valeur absolue), la production était à l'initiative de la démarche d'éco-production.

Les œuvres ayant le diffuseur, la réalisation et/ou la production à l'initiative de la démarche ont eu, en moyenne, un score supérieur à 70% au Label Ecoprod.

Nous pouvons dès à présent émettre l'hypothèse que, pour qu'une démarche d'éco-production soit opérante, il semble important que ces acteurs clés de la fabrication d'une production audiovisuelle soient porteurs de la démarche d'éco-production. Ils ont la plupart des cartes en main pour penser la démarche et faire son suivi jusqu'au terme de la fabrication de l'œuvre.

Pour beaucoup de nos répondants, éco-produire suppose un *"dialogue entre production et réalisation"* et certains se demandent s'il ne faudrait pas *"aller systématiquement vers la formation des producteurs et des réalisateurs"*, *"former les producteurs à l'éco-production"*, voire envisager *"une espèce de pacte réalisateur-producteur-diffuseur"*. Lorsque les producteurs et diffuseurs ne sont pas suffisamment concernés et informés, les productions risquent un *"manque d'anticipation nécessaire pour bien éco-produire"*.

Il ne suffit pas que la production soit à l'initiative pour une démarche d'éco-production efficace. Il faut ajouter à cela l'organisation des équipes, le temps accordé à la préparation et à la mise en place, ainsi que les freins et leviers qui gravitent autour d'une ambition d'éco-production.

Il est également nécessaire de préciser ici que le geste premier d'éco-production doit être fait par la structure porteuse du projet : en l'occurrence, dans le cas de notre corpus, par la société de production. Geste qui doit ensuite être accompagné d'une série d'actions spécifiques à la démarche d'éco-production.

04 LES ACTIONS D'ÉCO-PRODUCTION MISES EN PLACE

A l'enquête. On note que toutes les actions d'éco-production ne sont pas déployées avec la même fréquences. Un premier repérage permet d'identifier des freins et des verrous qui complexifient le déploiement des actions référencées par le Label. Des freins et des verrous qui seront plus amplement développés dans les parties socio-organisationnelles et socio-économiques.

Pour rappel, le Label Ecoprod est composé de 80 critères répartis dans les 10 départements suivants :

- [A] Production, communication, engagement
- [B] Editorial
- [C] Bureaux
- [D] Lieux de tournage
- [E] Décors, construction, accessoires de tournage
- [F] Habillage, maquillage, coiffure
- [G] Déplacements
- [H] Régie
- [I] Moyens techniques
- [J] Post-production

L'obtention du Label suppose un ensemble d'actions à valider afin de considérer une production audiovisuelle comme étant éco-responsable. Les entretiens ont été menés autour des grilles du référentiel dûment remplies pour faire valider la réalité de leur démarche d'éco-production. L'équipe de recherche a donc pu analyser en détail à travers le récit des personnes interrogées quelles ont été les actions majoritairement mises en place par ces productions, et lesquelles l'ont été plus rarement. Sans surprise, les actions qui ont été majoritairement mises en place sont celles sur lesquelles la production avait le plus de leviers.

[1] Nous entendons par industrie audiovisuelle au sens large de l'image animée, incluant le cinéma, la publicité, la télévision.
[2] 1972 - Club de Rome - Rapport "Meadows" du Club de Rome - Donella Meadows, Dennis Meadows, Jørgen Randers et William W. Behrens III
[3] United Nations, 17 Goals to transform our world
[4] L'Accord de Paris - Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique

4.1 Synthèse des actions d'éco-production

Une analyse "*critère par critère*" nous permet de rentrer plus précisément dans les différents départements, afin de constater quels ont été les critères majoritairement mis en place.

TABLEAU 7 - SYNTHÈSE DES ACTIONS D'ÉCO-PRODUCTION

Production, communication, engagement

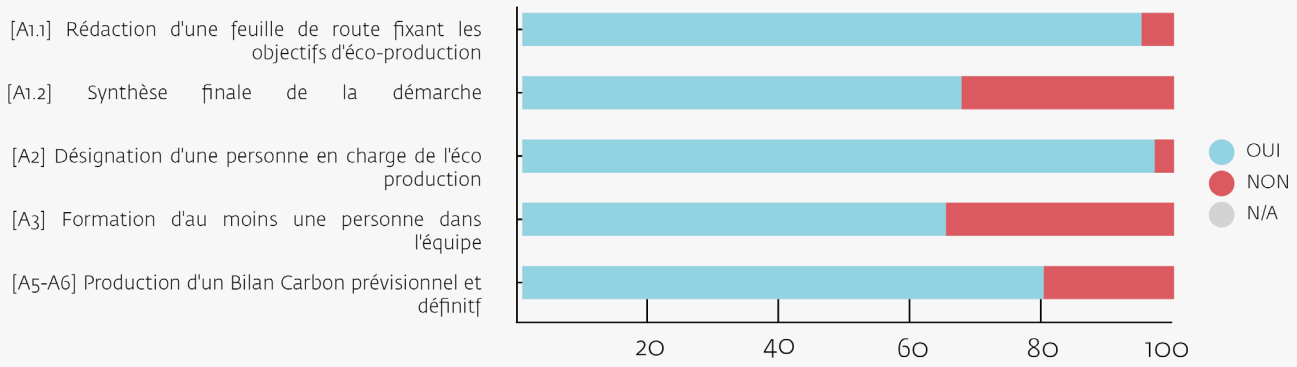

Editorial

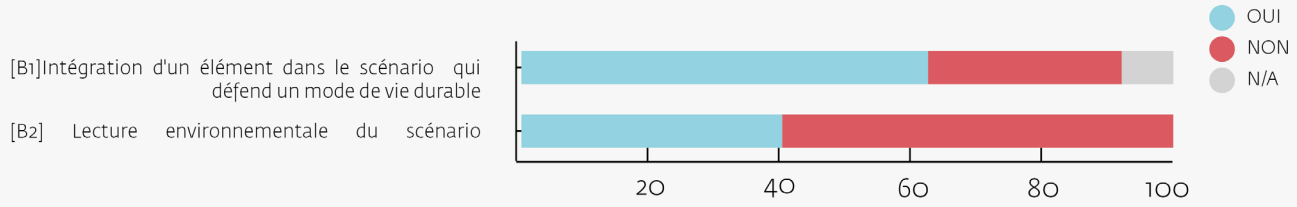

Bureaux

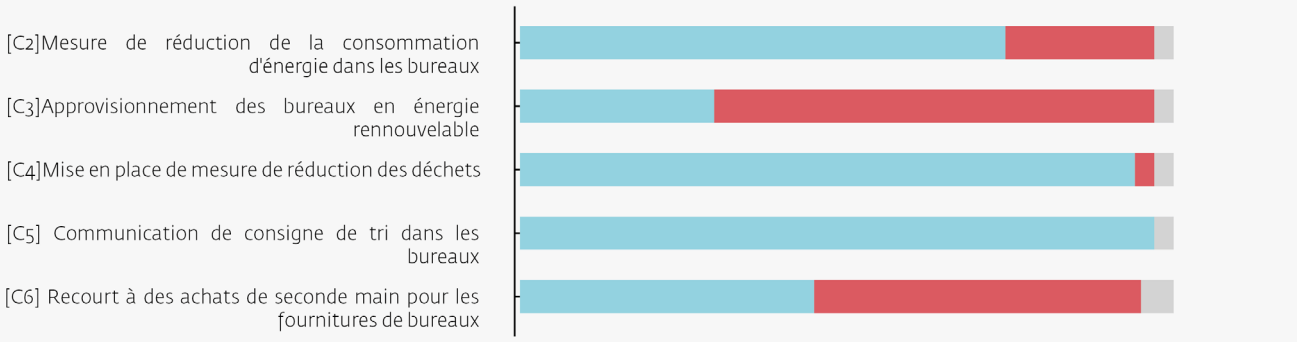

Lieux de tournage

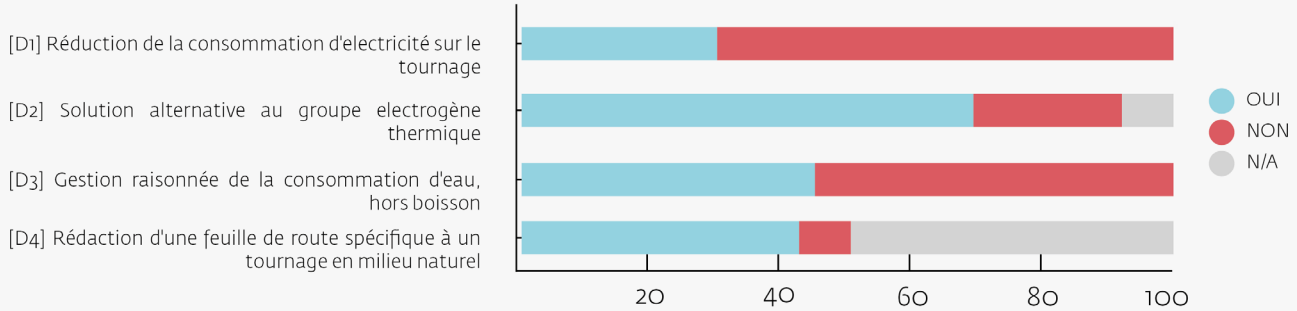

Synthèse des actions d'éco-production de notre corpus

Décors, construction, accessoires de tournage

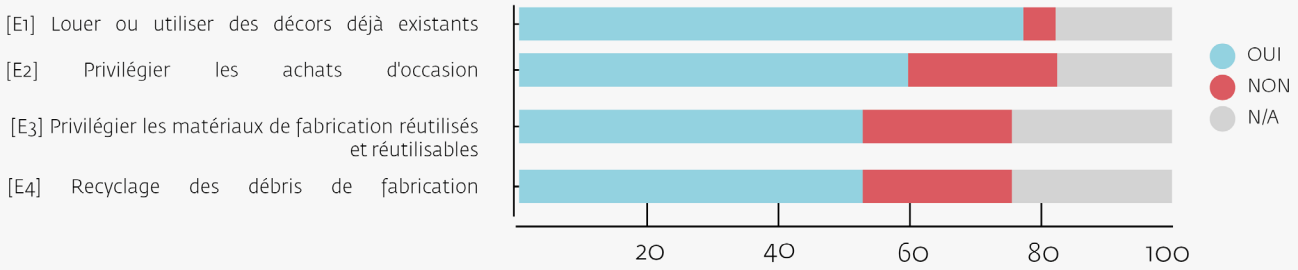

Habillage, maquillage, coiffure

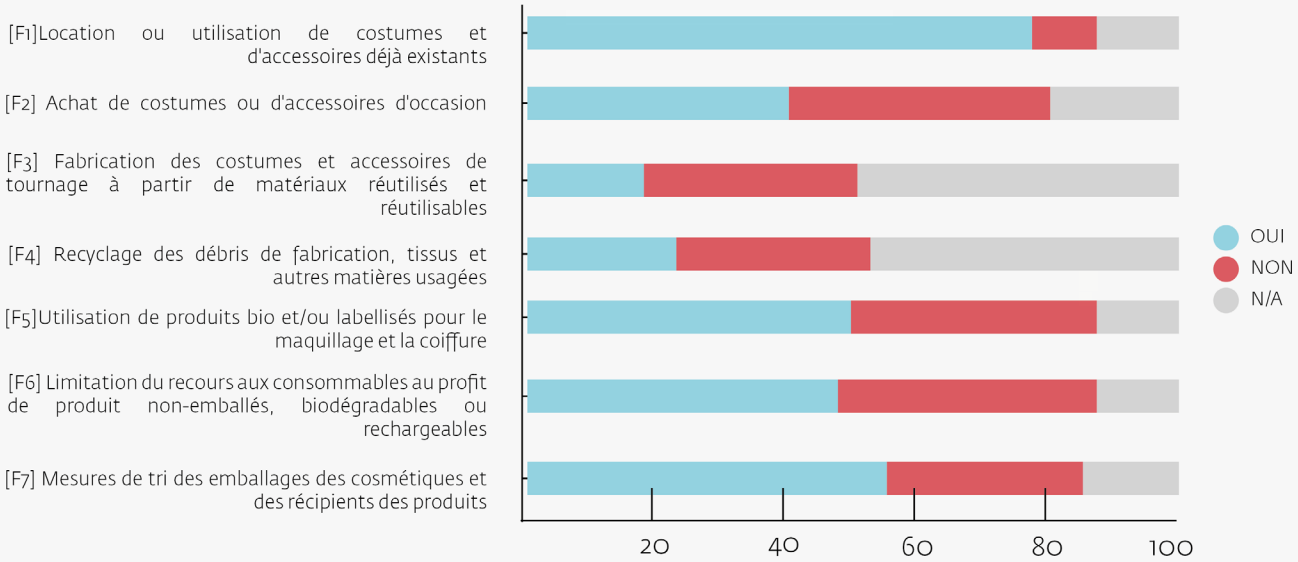

Déplacements

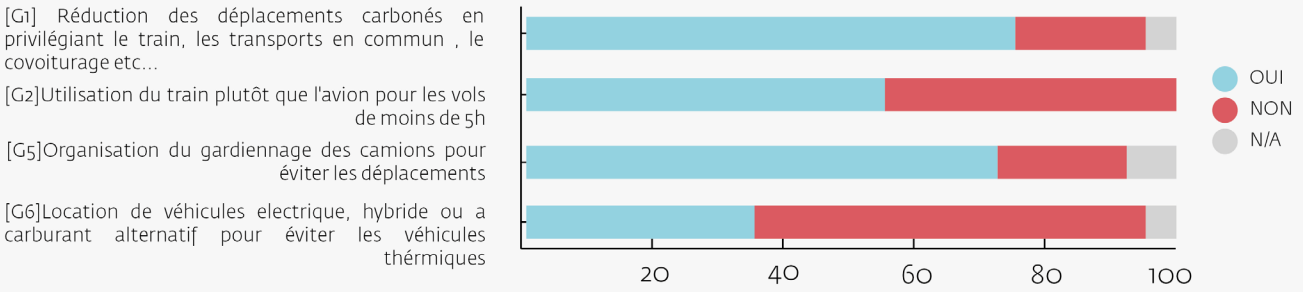

Synthèse des actions d'éco-production de notre corpus

Régie

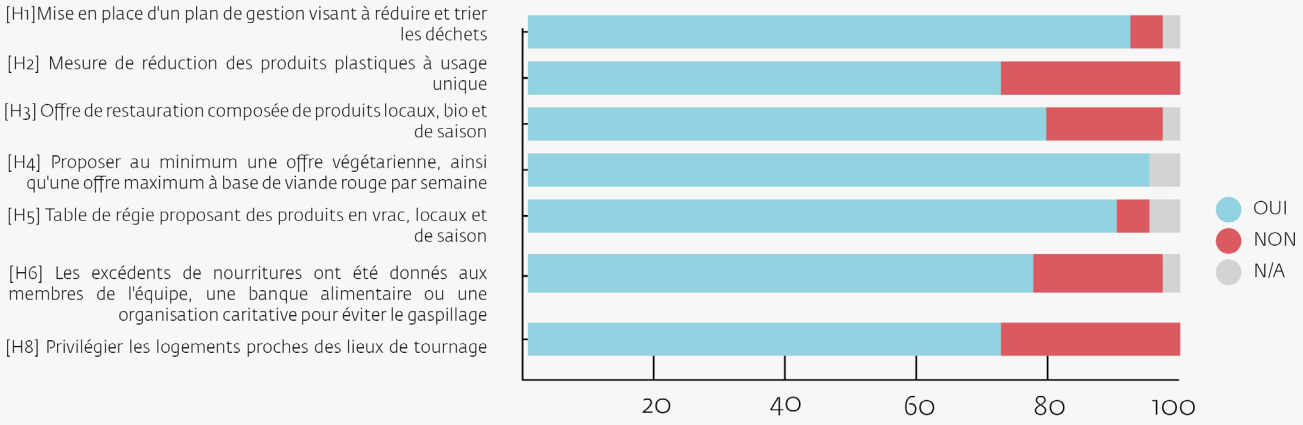

Moyens techniques

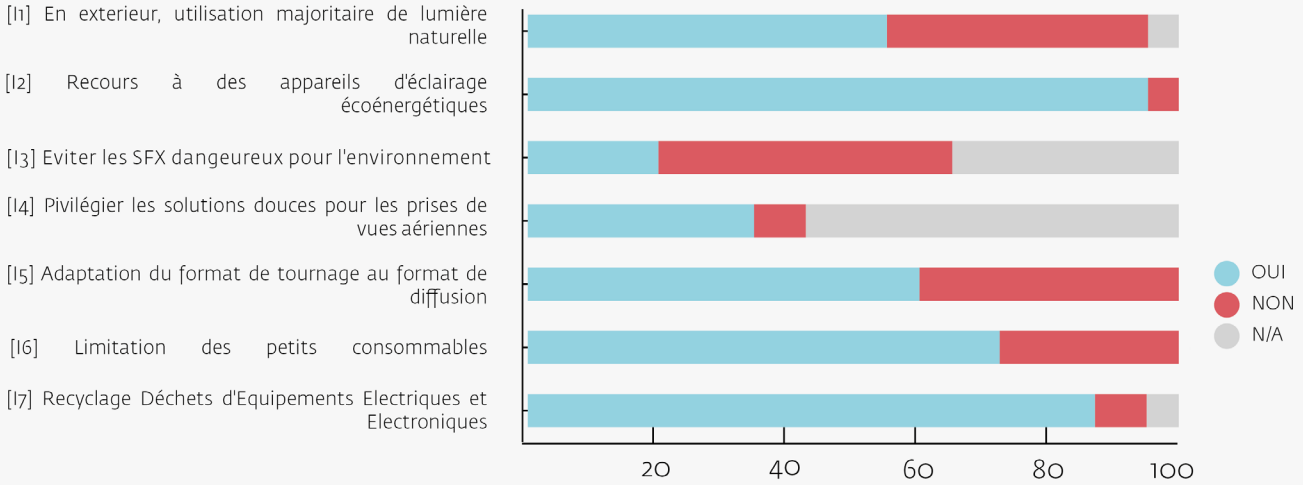

Post-Production

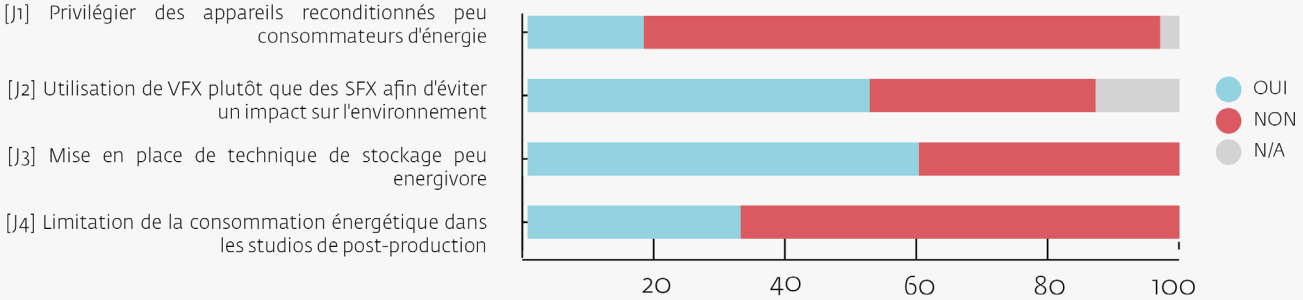

Ces tableaux s'appuient s'appuie sur les critères du Label Ecoprod complété par les productions étudiées. A l'issue de l'enquête, dans cette synthèse les critères n'ont pas été repris un à un mais ont pu être réorganisés en items.

Nous nous focaliserons plus particulièrement sur les impacts en matière de réduction de la consommation d'énergie dans la partie consacrée à l'analyse socio-environnementale.

4.2 Actions majoritaires, actions minoritaires

TABLEAU 8 - ACTIONS D'ÉCO-PRODUCTION MAJORITAIREMENT MISES EN PLACE

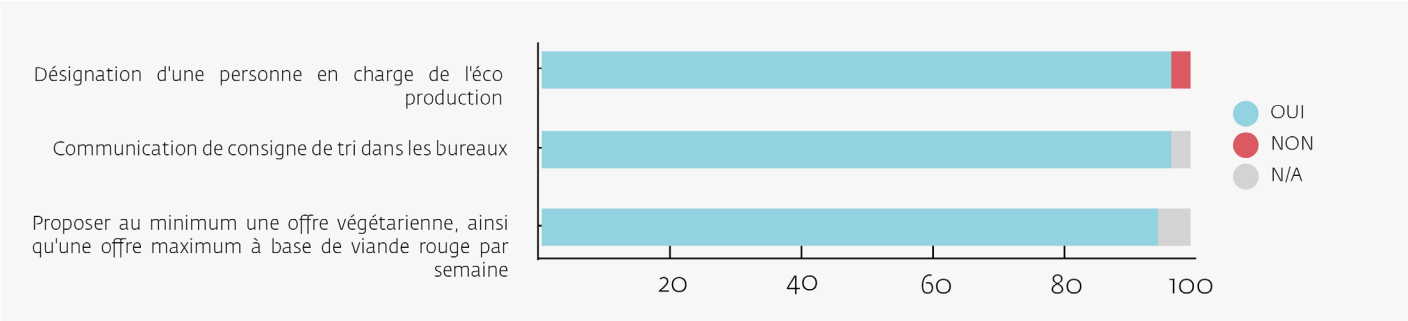

Ces actions ont été majoritairement mises en place par les productions pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ces critères sont centraux dans le référentiel du Label. De plus, les productions ayant la main sur l'embauche d'une personne supplémentaire à un poste en éco-production, ou le changement de régime alimentaire sur le tournage, ces actions semblent être plus évidentes à mettre en place et surtout n'ont aucun risque d'avoir un impact à l'image.. Cela ne signifie pas qu'elles se passent de questionnement, mais qu'elles relèvent en effet d'un choix aisément faisable par les personnes en charge de la fabrication d'une œuvre.

D'autres actions semblent moins aisées à mettre en place, en particulier lorsque l'infrastructure environnant la situation de tournage ne permet pas d'avoir de prise directe dessus.

TABLEAU 9 - ACTIONS D'ÉCO-PRODUCTION RAREMENT MISES EN PLACE

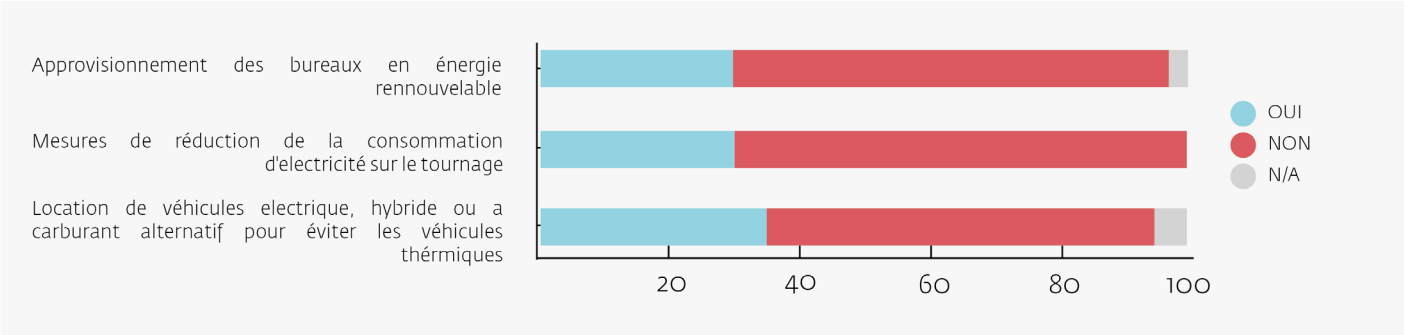

Les actions d'approvisionnement en énergie renouvelable dans les bureaux (30 % de validation), ou encore la location de véhicules électriques, hybrides ou à carburant alternatif pour éviter les véhicules thermiques ont souvent été délaissées par les productions du fait d'une dépendance à des infrastructures plus globales. Ces dernières actions, dans leurs limitations et difficultés, seront analysées dans l'axe de lecture environnementale.

Les mesures de réduction de la consommation d'électricité sur le tournage sont probablement aussi tributaires de l'éco-système. Mais il est également possible que le potentiel impact sur des choix artistiques jouent sur le plus faible déploiement de ces mesures.

Actions majoritaires, actions minoritaires

TABLEAU 10 - COMPOSITION DES ACTIONS PAR DÉPARTEMENT

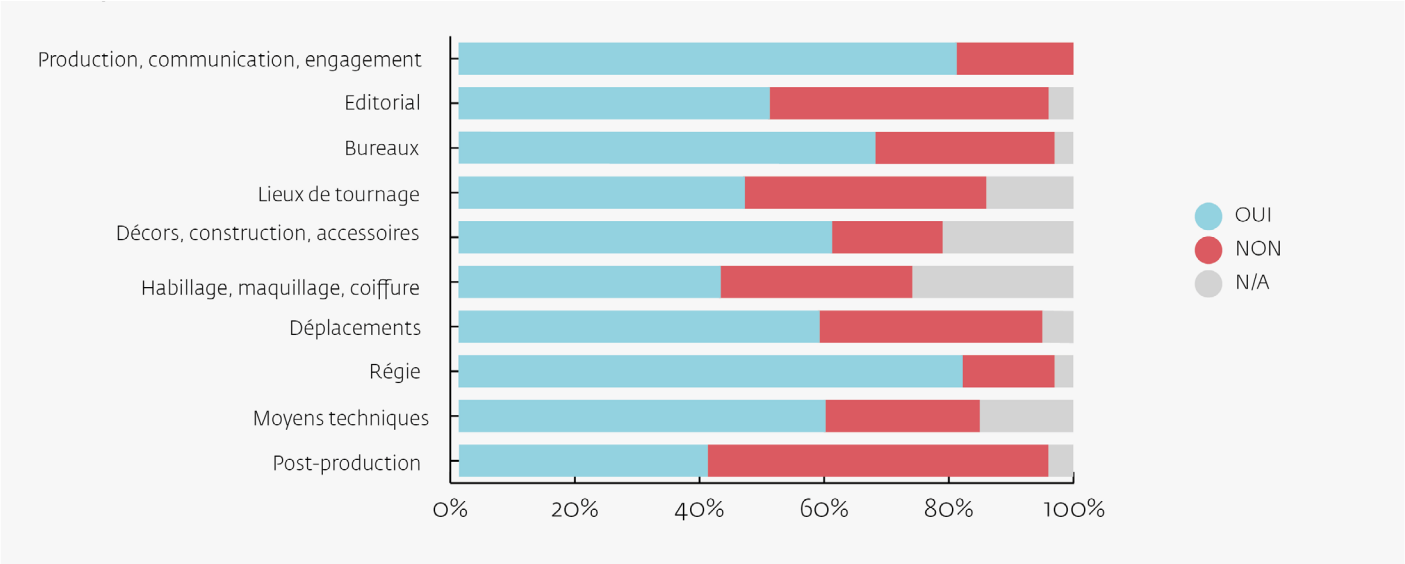

La catégorie [A] "Production, communication, engagement" rassemble les actions de formation et de formalisation de la démarche d'éco-production (rédaction d'une feuille de route, bilan carbone,...), qui ont été largement mis en place par les productions étudiées. Les actions de la catégorie [H] "Régie" ont également été suivies à près de 80%. Nous pouvons supposer que cela est notamment dû au fait que ce département a été l'un des premiers à prendre en compte les enjeux d'éco-production, où les impacts sont parmi les plus visibles.

30% des productions ont indiqué que les actions listées dans la catégorie [F] HMC n'étaient pas applicables pour leurs œuvres, ce qui s'explique notamment par la présence de projets de documentaires ou d'émissions de flux.

S'agissant de la "Post-production" [J], les entreprises de production faisant très généralement appel à des prestataires, ces dernières n'ont pas de prise sur l'activité réellement effectuée. Elles peuvent bien évidemment transmettre des indications ou des actions à privilégier, mais ne peuvent généralement pas imposer une quelconque organisation au prestataire de post-production. Ce département n'est pas neutre dans l'impact environnemental d'une production audiovisuelle, et il mériterait de faire l'objet d'enquêtes futures.

4.3 Repérage des freins et des verrous

Nous pouvons distinguer les actions qui peuvent être mises en place aisément pendant un tournage, des actions plus complexes à déployer. Les freins à la mise en place de certaines actions peuvent être regroupés en cinq grandes catégories :

•Actions liées à une infrastructure plus globale (la production et/ou la personne en charge de l'éco-production n'a pas de leviers d'actions), par ex: "Approvisionner les bureaux en énergie renouvelable".

•Freins économiques (l'alternative coûte plus cher) : billets de train plus chers que les billets d'avion, produits bio,…

•Absence d'alternatives : branchements forains trop compliqués à mettre en place, absence d'offre de groupes électrogènes non thermiques ou de voitures électriques,…

•Manque de connaissance, sensibilisation ou implication des équipes : réticences sur le fait d'introduire des repas végétariens, manque de formation aux pratiques d'éco-conception,…

•Manque de temps pour mettre en place de nouveaux usages ou pour trouver une alternative: par ex identifier des prestataires éco-responsables dans la région de tournage.

Cette étude vise à identifier les leviers permettant de répondre à ces différents freins à mettre en évidence à la fois les dépendances infrastructurelles, les verrous technologiques et sociaux ainsi que les opportunités de redirection écologique.

Ces 5 freins croisent parfois la question de la dimension artistique notamment l'inquiétude (fondée ou pas) que des choix d'éco-production n'impactent la création et ne soient visibles à l'image.

05
ANALYSE SOCIO-ORGANISATIONNELLE

Le secteur cinématographique et audiovisuel se heurte depuis plusieurs années à plusieurs crises. Des crises à la fois internes, telle que la dénonciation des violences sexistes et sexuelles associée aux campagnes de mobilisation #metoo, mais également des crises globales de court et moyen terme, telles que la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 et des crises de long terme, telle que la crise écologique... Dans toutes ces situations de crise, c'est un continuum relationnel à mettre à jour et à articuler à l'instar des trois écologies que le psychanalyste et philosophe Félix Guattari a identifiées et reliées : l'écologie sociale, l'écologie mentale et l'écologie environnementale.

Comme nous le verrons, l'éco-production porte bien son nom puisqu'il s'agit de réinscrire pleinement des activités productives dans des milieux, en cultivant le sens des relations réciproques, pour mutualiser des consommations et réduire l'empreinte de ces activités.

De l'écologie des relations au sein d'un milieu professionnel à l'écologie des interactions de ce même milieu avec d'autres écosystèmes naturels ou sociaux et économiques, c'est ce continuum que les démarches d'éco-production parcourent et renouvellent.

L'éco-production implique une réorganisation des usages de l'ensemble du processus de production et en impacte donc l'organisation globale. Chaque département est concerné, l'éco-production ne peut être pensée en dehors d'une réorganisation systémique et impliquant largement l'ensemble des membres de l'équipe, des prestataires et plus globalement du secteur.

Pour ce faire, des aménagements socio-organisationnels restent à identifier et à généraliser dans le cadre des démarches d'éco-production. Un changement de pratiques est né d'une prise de conscience de professionnels du terrain - alimentés par les démarches plus institutionnelles de transition du secteur - qui ont changé leurs pratiques à leur niveau et dans leurs départements, montrant ainsi l'exemple pour des actions plus vertueuses.
En a découlé l'émergence d'éco-référents à l'instar des référents "harcèlement" ou "covid".

Lémergence de nouvelles professionnalités émergent sans statut encore réglementaire qui viennent incarner l'éco-responsabilité au sein du cinéma et de l'audiovisuel. L'analyse des données des questionnaires ainsi que les entretiens menés avec les personnes chargées de mettre en place, suivre et reporter la démarche d'écologisation d'une production nous ont enseigné qu'en plus du développement de compétences plurielles et de savoirs-faire expérimentaux demandant un temps de médiation aux équipes dès la phase de préparation, des rapports socio-organisationnels sont mis en jeu qu'il s'agit de pointer pour en éviter, pour certains d'entre eux, une reproduction irréfléchie. C'est notamment le cas pour ce que nous appelons des "asymétries d'éco-responsabilité" entre équipes techniques et artistiques ainsi que des stigmatisations en tous genres que peuvent rencontrer les personnes incarnant l'éco-production dont la légitimité reste à installer durablement et collectivement.

5.1 L'éco-référence : émergence socio-organisationnelle

Si l'éco-production touche tous les départements, depuis quelques années, un nouveau poste est apparu sur les tournages. Cette personne n'est pas forcément la porte d'entrée vers une éco-production, mais un catalyseur des ambitions éco-responsables de chacun. A l'instar des référents "Covid" et "Violences sexistes et sexuelles (VSS)", un poste dédié à la coordination des actions éco-responsables a vu le jour. Si le terme "éco-référent" est fréquemment utilisé, certains n'hésitent pas à parler "d'éco-manager" ou de "chargé d'éco-production" pour se départir de l'idée d'une équivalence entre ces formes différentes d'intervention. Cet aspect est tout à fait intéressant dans la mesure où ces personnes chargées de l'éco-production souffrent souvent de discrimination et peuvent être perçues, de façon un peu caricaturale, comme une nouvelle police injustifiée, instaurant de nouvelles normes et de nouvelles contraintes incompréhensibles, pénibles et ennuyeuses.

L'éco-référence émerge comme une nouvelle professionnalité au sein des organisations socio-économiques du cinéma et de l'audiovisuel. Différentes hypothèses ont été émises par nos répondants quant au devenir de cette nouvelle figure présente sur les tournages. Certains imaginent un département en tant que tel dont la direction parlerait d'égal à égal avec les différents chefs de poste et gérant les budgets associés, un assistant se trouvant sur le terrain et supplée par une personne effectuant les relevés de données à reporter sur les outils carbone. Suivant les possibles de la production, une architecture de choix entre ces trois postes et leurs statuts peut être effectuée
D'autres envisagent à plus long terme que la démarche réglementaire d'éco-production soit absorbée au sein des différents départements techniques dans les métiers de chacun.
Au moment où ce poste prend une place importante, voire cruciale, dans le pilotage des démarches éco-responsables durant la fabrication d'une production audiovisuelle, une enquête complémentaire à ce sujet a été lancée par Ecoprod.
En complément de l'étude d'impact, Ecoprod à lancé un groupe de travail dans le but de mieux connaître les contours sociologiques de cette nouvelle fonction, qui est aussi un métier nouveau, impliquant des compétences, des savoirs et expériences à cultiver. Nous présentons ici une analyse des données collectées par un questionnaire en ligne adressé au mois de septembre 2023 à l'attention de tous les professionnels ayant participé à la fabrication d'une éco-production. Nous traiterons dans la partie qui suit les réponses des 76 professionnels ayant entièrement complété le questionnaire qui leur avait été envoyé. Le questionnaire a été envoyé à deux groupes de professionnels. D'une part, des professionnels ayant été embauchés à un poste en éco-production. Nous appellerons ce groupe *personnes en charge de l'éco-production*. D'autre part, des professionnels ayant eu la responsabilité de les embaucher, c'est-à-dire, des producteurs (57 %) ou des directeurs de production (43 %). Nous appellerons ce groupe, *Employeur*.

A la suite de ce questionnaire, Ecoprod a organisé un groupe de travail afin de remettre en perspective ces données avec des personnes directement concernées par ces changements. Vingt-sept professionnels (producteurs, réalisateurs, régisseurs, personnes chargées de l'éco-production, prestataires spécialisés en éco-production et institutionnels) ont pu échanger sur l'apparition de ce nouveau métier et sur les conséquences de son apparition. Les travaux de ce groupe sont encore inachevés et Ecoprod prévoit encore de nombreuses concertations sur le sujet.

Les analyses du sondage se déclinent en trois points :
- Dans quel cadre se construit cette nouvelle activité
- La formation des personnes qui en ont la responsabilité
- Les missions qui lui sont attribuées

Concernant les profils des personnes, un premier résultat émerge du point de vue du genre, les personnes ayant été embauchées à un poste en éco-production suivent cette répartition :
- 66 % de femmes
- 34 % d'hommes

Nous consacrerons un point aux rapports sociaux de genre plus avant dans le rapport mais notons déjà que cette féminisation du poste est majoritaire. L'âge moyen des femmes en charge de l'éco-production est de 36 ans et des hommes de 42 ans.

5.1.1 Une intermittence généralisée

Le type de contrat privilégié est l'intermittence en CDDU d'une seule personne à un poste en éco-production par tournage. En effet, sur les 76 répondants, les typologies d'embauche sont les suivantes :

- Intermittent en CDDU : 71% (54)
- Salarié d'une société de production : 18% (14)
- Prestataire spécialisé dans l'accompagnement en éco production : 13 % (10)
- Freelance (auto-entrepreneur) : 14 % (11)
- Autre : 15 % (12)*

**Certaines personnes ont pu répondre plusieurs fois car elles n'ont pas embauché ou été embauchées dans les mêmes conditions d'un tournage à l'autre (le total est donc supérieur à 100%).*

A noter également que 38 % des répondants déclarent avoir été embauchées en complément d'un autre poste.
Les personnes interrogées ont en moyenne 11 ans d'expérience dans les métiers de la production audiovisuelle. Ce ne sont donc pas des primo-arrivants dans le secteur, mais des personnes qui réfléchissent depuis de nombreuses années à intégrer des actions éco-responsables dans leur pratique professionnelle. Les métiers d'origine des personnes embauchées sur ces postes se répartissent de façon assez égale entre régie, direction de production et assistance de production.

TABLEAU 11 - MÉTIER D'ORIGINE DES PERSONNES INTERROGÉES EN CHARGE DE L'ÉCO-PRODUCTION

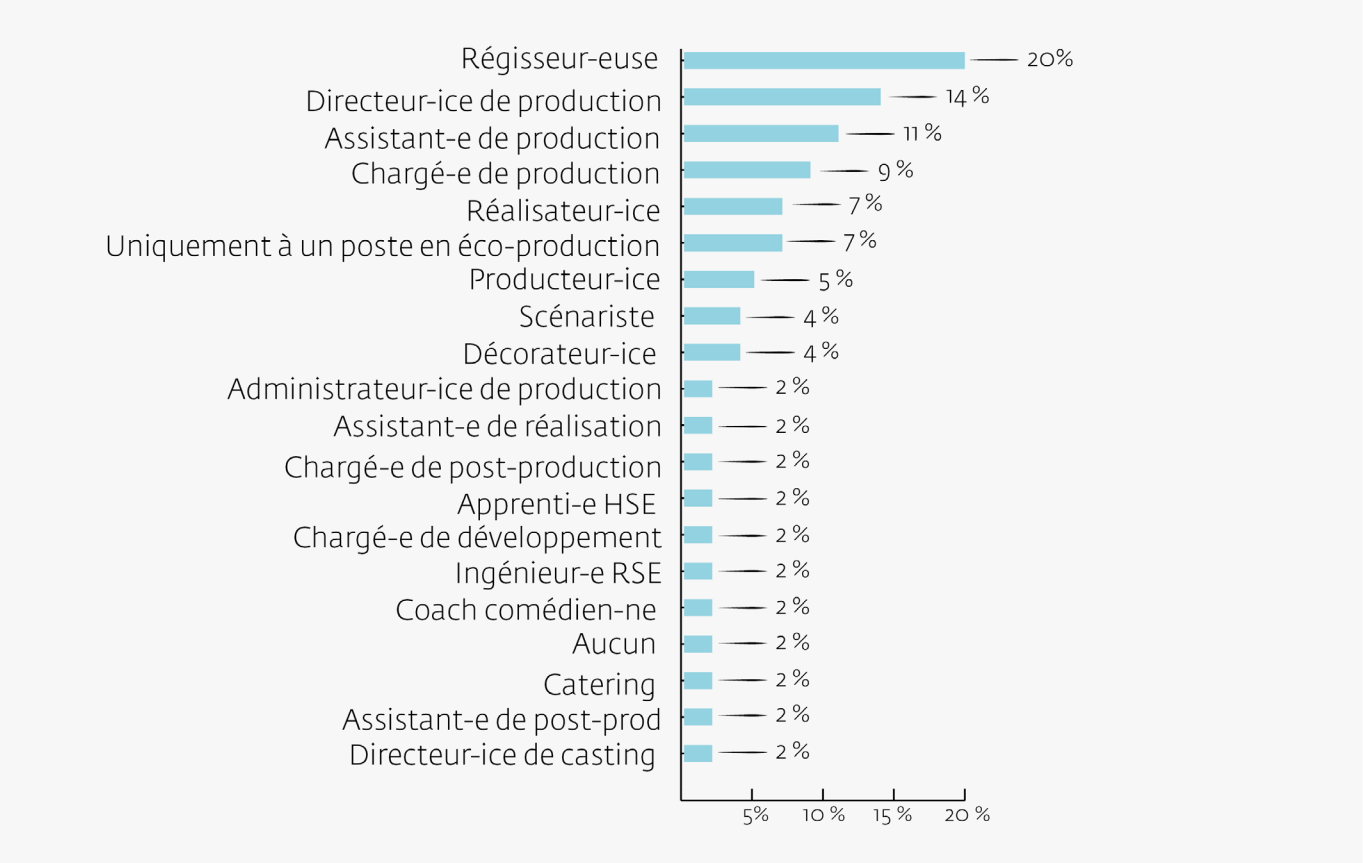

- Régisseurs (pour 19 % d'entre eux)
- Directeurs de production (13 %)
- Assistants de production (10 %)

Une intermittence généralisée

TABLEAU 12 - MÉTIER D'ORIGINE DES FEMMES EN CHARGE DE L'ÉCO-PRODUCTION

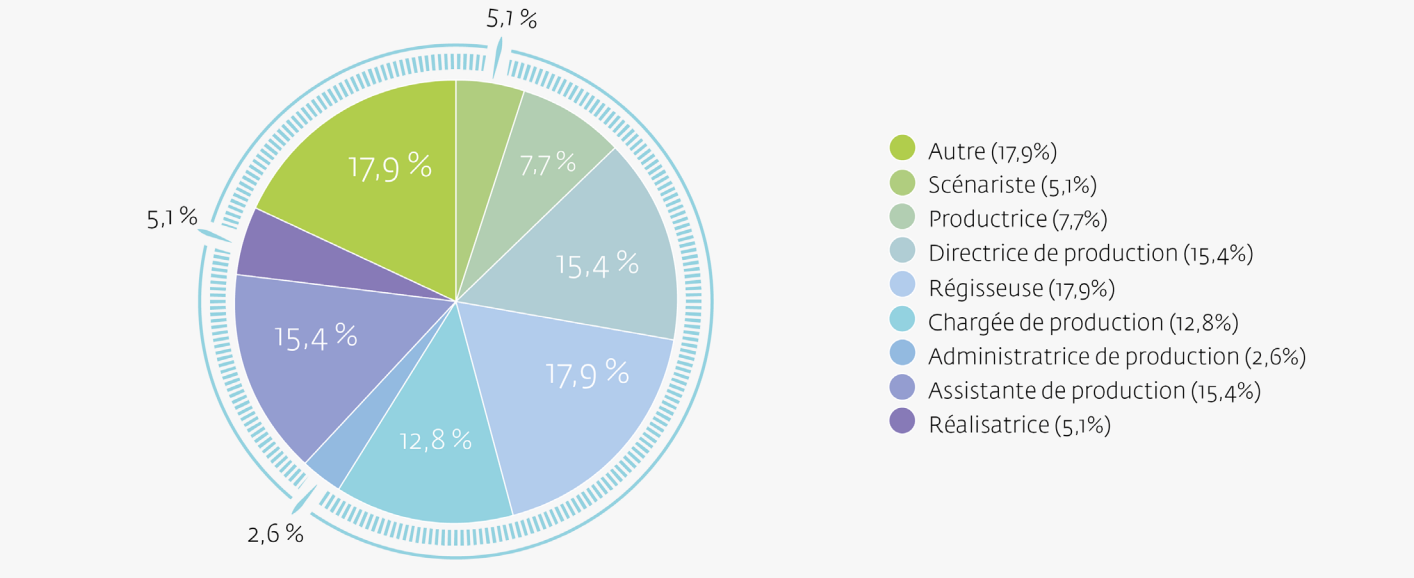

Autre : Assistante de réalisation (3%), Chargée de production (3%), Apprentie HSE (3%), Chargée de développement (3%), Ingénieur HSE (3%), Coach comédien (3%), Aucun (3%).

TABLEAU 13 - MÉTIER D'ORIGINE DES HOMMES EN CHARGE DE L'ÉCO-PRODUCTION

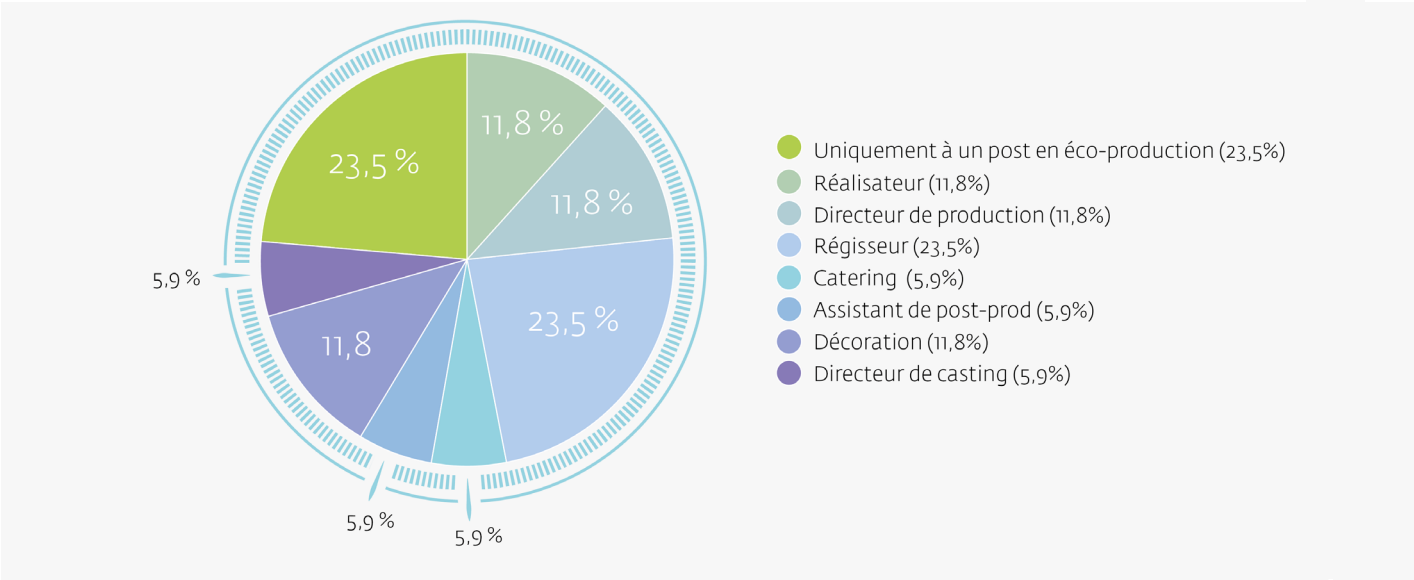

S'agissant du corpus réparti en fonction du genre des répondants, les métiers d'origine sont proches mais on observe chez les hommes une plus forte représentation des réalisateurs, des métiers de la déco, des régisseurs mais surtout des nouveaux entrants qui ne déclarent pas de métier antérieur au poste de chargé d'éco-production.

Les personnes embauchées en éco-production le sont généralement sous la Convention Collective Nationale de la Production Audiovisuelle au poste suivant (et avec la rémunération correspondante) :
- Régisseur adjoint : 34 % d'entre eux
- Assistant de production : 22 %
- Assistant régie adjoint : 15 %

Dans les faits, ces professionnels sont rattachés au département production pour 72 % d'entre eux (malgré leur type de contrat) ou à la régie pour 45 % d'entre eux*.

** Certaines personnes ont pu répondre plusieurs fois car elles n'ont pas embauché ou été embauchées dans les mêmes conditions d'un tournage à l'autre (le total est donc supérieur à 100%).*

5.1.2 Des rémunérations en conséquence

Les chargés de l'éco-référence embauchés sous la Convention Collective Nationale de la Production Audiovisuelle sont donc rémunérés en conséquence, c'est -à-dire de la manière suivante (en prenant en compte la revalorisation salariale du 1er février 2024) :
-En tant que régisseur adjoint : 35 h. semaine = 696,89 €/39 h. semaine = 796,45 €
-En tant qu'assistant de production : 35 h. semaine = 696,89 € / 39 h. semaine = 796,45 €
-En tant qu'assistant régisseur adjoint : 35 h. semaine = 451,99 € / 39 h. semaine = 516,55 €

5.1.3 Les missions des personnes en charge de l'éco-production

La tâche principale d'une personne chargée de l'éco-production semble être la planification d'une stratégie globale et l'accompagnement des équipes.
On distingue plus précisément les missions suivantes, les pourcentages indiquant la récurrence de ces réponses dans l'analyse du questionnaire :

- Sensibilisation des équipes sur l'ensemble du temps de production – 84 %
- Prise de contact avec toutes les parties prenantes (équipe, prestataires, etc..) pour présenter la démarche d'éco production – 82 %
- Complétion d'un Bilan Carbone – 77 %
- Gestion des déchets - 71 %
- Définition de la stratégie d'éco-production - 67 %
- Récolte des données pour le bilan carbone de la production - 66 %
- Synthèse et valorisation de la démarche - 58 %
- Récolte des justificatifs pour labelliser la production - 51 %
- Document de complétion de labellisation de la production - 41 %
- Recherche de financement ou de partenariat - 22 %

5.1.4 Une auto-formation volontariste

Pour une grande partie des personnes à un poste en éco-production, la formation aux questions environnementales appliquées à leur activité relève de l'autodidaxie. Ce parcours d'auto-formation volontariste s'effectue à la fois, à travers leur expériences et expérimentations de tournage et le partage de connaissances avec d'autres professionnels. Cela s'explique aussi par le fait que les formations n'existent que depuis fin 2022 et que les personnes exerçant ce métier depuis plus longtemps ont abondement expérimenté avant de pouvoir intégrer un parcours de formation certifiant.

Par ailleurs, même si 43 % ont répondu s'être auto-formés, 35 % d'entre eux ont validé une formation certifiante en éco-production, et 35 % ont eu une formation courte, soit sur des outils d'éco-production (bilan carbone, labellisation) soit à travers une sensibilisation plus globale aux enjeux sectoriels.

Les professionnels du groupe Personnes en charge de l'éco-production ont donc généralement une connaissance précise de la fabrication d'une production audiovisuelle, ce à quoi ils ajoutent de nouvelles compétences en éco-production.

5.1.5 L'éco-référence en perspective, leçons du groupe de travail

A la suite de ce questionnaire en ligne, Ecoprod a organisé un groupe de travail composé de 27 professionnels (producteurs, réalisateurs, régisseurs, personnes en charge de l'éco-production, prestataires spécialisés en éco-production et institutionnels) qui ont pu échanger sur l'apparition de ce nouveau métier.

Certains paramètres limitent encore la structuration de cette nouvelle activité. Il n'existe pour le moment pas de consensus sur ce nouveau rôle au sein des équipes de production. Sa position hiérarchique et sa rémunération ne sont pour le moment pas suffisamment stabilisées.

La centralisation des connaissances et des responsabilités dans les mains d'une seule personne fait également débat. Dans certains cas, une telle centralisation ne permet pas aux équipes de s'impliquer dans la démarche, d'en comprendre les enjeux, d'en assumer les responsabilités. Pour le professionnel chargé de l'éco-production, le risque est alors d'être perçu comme celui ou celle qui impose des normes contraignantes, restrictives et pesantes. Une concentration de la fonction dans un seul métier, incarnée par une seule personne, risque aussi de normaliser, de gestionnariser et de rigidifier trop fortement les attributs et les rôles de cette fonction, voire de paralyser ou décourager d'autres alternatives, expérimentations et inventivités associées à un sens personnel ou collectif de l'initiative.

En complément de ces points de vigilance, des opportunités réelles apparaissent. Le secteur semble être globalement mûr pour généraliser l'apparition de cette nouvelle fonction. La mise en place de l'éco-conditionnalité des aides du CNC ainsi que les annonces de plusieurs groupes audiovisuels en faveur d'une réduction de l'impact environnemental de leurs activités rend de plus en plus indispensables ces compétences en éco-production.

Les connaissances et le temps nécessaires au bon déploiement d'une telle démarche nécessitent une personne spécifiquement dédiée à ce sujet pour assurer les objectifs de réduction poursuivis par les productions audiovisuelles.

Il ressort des discussions du groupe de travail ainsi que du sondage qu'une définition de ce nouveau métier pourrait notamment permettre de construire un cadre juridique précis autour de cette nouvelle activité. Cela permettrait aussi aux professionnels chargés de cette mission d'accroître leur légitimité auprès des équipes et de renforcer les leviers de transition du secteur. Mais la concertation est encore en cours et les propositions sont loin d'être figées.

5.2 Trois types d'organisation favorables à l'éco-accomplissement

Il ressort de l'enquête centrée sur la labellisation "Ecoprod" que certaines formes d'organisation du travail sont plus favorables à mettre en place pour que s'accomplisse collectivement une démarche d'éco-production effective. Trois types d'organisation favorables ont été dégagées en fonction de l'internalisation, l'externalisation ou l'hybridation de certaines fonctions et tâches de l'éco-référence.

•Une première forme d'organisation favorable consiste en une internalisation de la démarche d'éco-production. Par ces termes, nous entendons désigner toutes les productions, faisant partie du corpus étudié, qui ont fait le choix de désigner ou d'embaucher une personne dans l'équipe afin de piloter et de mettre en place une démarche d'éco-production.
On observe que le score moyen au Label Ecoprod des productions qui ont fait ce choix d'organisation est de 70 %.
•Une deuxième forme d'organisation favorable obtenant un important score moyen au Label de 73 % consiste en l'externalisation de la démarche d'éco-production. Par ces termes, nous entendons désigner toutes les productions, faisant partie du corpus étudié, qui ont fait le choix de faire appel à des prestataires spécialisés en éco-production afin de piloter et de mettre en place la démarche. Il est à noter que ces productions ont également désigné ou embauché une personne à un poste en éco-production au sein de l'équipe, en plus du prestataire spécialisé.

•Enfin, une dernière forme d'organisation de type hybride a pu être identifiée parmi le corpus d'enquête, qui renvoie à des productions ayant fait le choix d'internaliser une partie de leurs actions d'éco-production - principalement le pilotage et la sensibilisation - tout en faisant appel à un prestataire pour des tâches bien spécifiques telles que la production d'un bilan carbone, la gestion et la revalorisation des déchets ou encore la gestion de la consommation énergétique des locaux ou des studios. Pour les productions ayant adopté cette modalité organisationnelle, le score moyen au Label Ecoprod des productions qui ont fait ce choix d'organisation est de 71 %.

TABLEAU 14 - TYPES D'ORGANISATIONS

	Part des productions		
Catégorie d'orga	Valeur absolue	%	Score moyen au Label Ecoprod
Internalisation	30	68	70%
Externalisation	5	11	73%
Hybride	9	20	71%
Total	44	100	

Trois types d'organisation favorables à l'éco-accomplissement

On note une très nette proximité du score au Label Ecoprod quel que soit le choix d'organisation. Les productions se sont majoritairement tournées vers une internalisation du pilotage et des actions d'éco-production. 68 % d'entre elles ont choisi de désigner ou d'embaucher une personne dans l'équipe à un poste en éco production. 11 % d'entre elles ont fait appel à un prestataire en éco-production afin d'être accompagnées dans une démarche d'éco-production. 20 % d'entre elles ont choisi une organisation hybride, avec un pilotage par une personne désignée ou embauchée à un poste en éco-production, tout en faisant appel à un prestataire pour des tâches bien spécifiques présentées plus haut.

Nous avons vu précédemment les trois différents types d'organisation qui ont émergé dans notre corpus d'œuvre étudiées : internalisation de la démarche d'éco-production ; externalisation de la démarche ; hybridation internalisant le pilotage et la sensibilisation de la démarche d'éco-production, tout en faisant appel à des prestataire pour des tâches très spécifiques. Ces trois types d'organisation donne des résultats très proches au score du Label Ecoprod.

Il reste à analyser plus concrètement à partir de cette typologie, comment s'organisent favorablement les équipes autour de la démarche d'éco-production en fonction des différents départements et parties-prenantes. Coupons court ici à tout suspense : dans tous les cas de figure, la démarche ne peut s'accomplir avec succès que lorsque la production en est à l'initiative, qu'elle se trouve incarnée tout au long du tournage par une personne en charge de l'éco-production et que tous les départements se trouvent concernés et investis.

5.2.1 Internalisation par la production : de la désignation au pilotage

Pour les productions qui auraient fait le choix d'internaliser la démarche, c'est-à-dire de désigner ou d'embaucher dans l'équipe une personne afin de piloter et mettre en place la démarche d'éco-production, l'organisation favorable suppose une triple internalisation avec une personne désignée et embauchée à l'initiative de la production et pilotant la démarche en lien direct avec les postes du département production.

Dans certains cas de figure la personne désignée en charge de l'éco-production assume en même temps une autre fonction (régie, direction de production, assistanat de production). Cette solution est souvent privilégiée par les productions les plus petites et par certains genres éditoriaux comme les documentaires.

Internalisation par la production : de la désignation du pilotage

TABLEAU 15 - INTERNALISATION - ORGANISATION FAVORABLE

A l'initiative	Diffuseurs, Producteurs, Plateformes	
Pilotage de la démarche	**Désigné** *(en complément d'un autre poste)*	• Producteur • Directeur de production • Assistant de production • Régisseur
	Embauché	Poste en éco-production
En lien direct avec	• Producteurs • Directeurs de production	• Assistant de production • Régisseur
Score au Label Ecoprod		73,6%

Les productions qui ont internalisé le pilotage et la mise en place de leur démarche d'éco-production, et qui ont réussi à avoir une organisation favorable représentent 57 % du corpus total, et ont un score moyen au Label Ecoprod de 73,6 %.

Internalisation par la production : de la désignation du pilotage

TABLEAU 16 - INTERNALISATION - ORGANISATION DÉFAVORABLE

A l'initiative	Régisseur ou directeur de production	
Pilotage de la démarche	**Désigné**	• Régisseur
	Embauché	×
En lien direct avec	×	
Score au Label Ecoprod		55 %

S'agissant des productions qui n'ont pas pu constituer une organisation favorable à une démarche d'éco-production, en ayant fait le choix d'internaliser la démarche, ces dernières représentent 11 % des productions du corpus total, et ont un score moyen au Label Ecoprod de 55 %. Dans ce cas de figure, c'est l'absence d'appui apporté à la personne chargée de l'éco-production dans différents départements et en premier lieu la production et la réalisation qui va expliquer ce faible score. Il en découle, en ce cas, pour les personnes en charge de l'éco-référence, une expérience d'isolement social au sein des équipes de tournage comme l'exprime un répondant :

"Étant en coproduction, je n'étais pas l'employeur de toute l'équipe et certains n'en avaient rien à faire et ont rigolé devant cette démarche" indique un producteur qui était aussi chargé de l'éco-production."

5.2.2 Externalisation : pilotage et incarnation

Pour les productions qui auraient fait le choix d'externaliser la démarche, c'est-à-dire de faire appel à un prestataire spécialisé pour piloter la démarche d'éco-production, l'organisation favorable à une démarche d'éco-production semble se réaliser si une personne à un poste en éco-production se trouve désignée ou embauchée sur le tournage, en plus du prestataire.

TABLEAU 17 - EXTERNALISATION - ORGANISATION FAVORABLE

A l'initiative	Diffuseurs, Producteurs, Client	
Pilotage de la démarche	**Embauché**	• Prestataire en éco-production *(Supervision de la démarche)* **ET** • Personne à un poste en éco-production *(Sur le tournage)*
En lien direct avec	• Producteur • Directeur de production	• Assistant de production • Régisseur
Score au Label Ecoprod		**75 %**

Les productions qui ont externalisé le pilotage de leur démarche d'éco-production, et qui ont réussi à avoir une organisation favorable représentent 11 % du corpus total, et ont un score moyen au Label Ecoprod de 74 %. Notre corpus ne comprend pas d'exemple de productions externalisées ayant eu une organisation défavorable à une démarche d'éco-production.

5.2.3 Hybridation : entre internalisation et spécialisation

Pour les productions qui ont fait le choix d'une forme d'organisation hybride, la démarche d'éco-production devient fonctionnellement favorable lorsque le pilotage est internalisé, qu'une personne en charge de l'éco-production est désignée ou embauchée tout en faisant appel à un prestataire pour des tâches bien spécifiques, telles que la gestion des déchets.

TABLEAU 18 - HYBRIDATION - ORGANISATION FAVORABLE

A l'initiative	Diffuseurs, Producteurs, Plateformes	
Pilotage de la démarche	**Embauché**	• Personne à un poste en éco-production
Actions spécifiques	**Embauché**	• Prestataire spécialisé (gestion de déchets, bilan carbone, etc...)
En lien direct avec	• Producteur • Directeur de production	• Assistant de production • Régisseur
Score au Label Ecoprod		73,4 %

Les productions qui ont eu une forme hybride dans leur démarche d'éco-production, et qui ont réussi à avoir une organisation favorable ; représentent 18 % du corpus total, et ont un score moyen au Label Ecoprod de 73,4 %.

Hybridation : entre internalisation et spécialisation

TABLEAU 19 - HYBRIDE ORGANISATION DÉFAVORABLE

A l'initiative	Producteurs	
Pilotage de la démarche	**Embauché**	✕
Actions spécifiques	**Embauché**	• Prestataire spécialisé (gestion de déchets)
En lien direct avec	• Producteurs	
Score au Label Ecoprod		56 %

On peut noter une seule production n'ayant pas pu constituer une organisation favorable à une démarche d'éco-production, en ayant fait le choix d'une organisation hybride ; cette dernière représente 2% du corpus total, et a eu un score moyen au Label Ecoprod de 56%.

5.3 Leçons des réussites et des échecs : pas d'éco-production sans appuis et ni alliances

Comme nous avons commencé à le pointer dans la partie relative à l'émergence d'un poste en éco-production, les fonctions et tâches de l'éco-référence s'inscrivent dans une dynamique organisationnelle plus globale. La pertinence et la réussite de la démarche d'éco-production est à relier à la place qu'occupe une personne chargée de l'éco-production au sein de la structure de production et ses agencements organisationnels.

TABLEAU 20 - EFFICACITÉ DES DIFFÉRENTS TYPES D'ORGANISATION

Succès			
A l'initiative	Diffusion / Production / Réalisation		
Organisation	**Internalisée**	**Hybride**	**Externalisée**
Pilotage de la démarche	Direction de production	Poste en éco-production	Prestataire en éco-production
En lien direct avec	Production Régie générale Equipe	Production Direction de production Régie Générale Equipe Prestataire spécialisé (gestion de déchets)	Production Direction de production Régie Générale Equipe Poste dédié en éco-production
Score moyen Label Ecoprod	69,9%	71,4%	73,1%

Echec		
A l'initiative	Directeur de production ou régisseur	
Organisation	**Internalisée**	**Hybride**
Pilotage de la démarche	Personne à un poste en éco-production	Assistant de production
En lien direct avec	/	/ Prestataire spécialisé (gestion de déchets)
Score moyen Label Ecoprod	55%	56%

Si cette personne est en lien direct avec les chefs de poste - tels que le directeur de production, de la régie générale, du chargé de production, du chef décorateur ou du chef opérateur - elle pourra d'autant mieux construire sa stratégie en collaboration avec eux. Elle aura la possibilité de sensibiliser ces professionnels aux enjeux environnementaux, et de s'appuyer sur leurs connaissances fines de leur activité pour trouver les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental de chaque département. Cette efficience de la démarche d'éco-production ne pouvant s'effectuer que par l'appui direct de la production (dans la désignation, le pilotage ou statutairement) n'a cessé d'être observée par les répondants au cours de l'enquête :

"Idéalement, il faudrait un directeur de production sensibilisé. Et, à chaque production, que soit posée la question de la mise en place de la démarche d'éco-production."

Leçons des réussites et des échecs : pas d'éco-production sans appuis et ni alliances

Sinon, comme nous pouvons le voir dans le tableau ("ECHEC") : tableau de droite ("ECHEC"), la personne de droite, la personne chargée de l'éco-production n'aura aucune latitude pour construire sa stratégie. Indépendamment du type d'organisation choisi, elle arrivera trop tard pour construire son plan d'action.

La question de la légitimité de la personne en charge de l'éco-production son statut dans les grilles hiérarchiques de la profession ne cesse d'être posée par nos répondants, une question qui, en plus, de mettre à jour des asymétries sociales d'éco-responsabilité, occasionne tout autant des limitations fonctionnelles dans le déploiement de la démarche d'éco-production.

"Le fait de passer par des personnes qui ne sont que éco-référentes, qui n'exercent pas une activité [avec une] autorité professionnelle dans la production, je trouve que ça freine un petit peu le truc."

Si la production n'est pas engagée dans ce type de démarche, la réussite de sa mise en œuvre ne s'impose pas, entraînant à la fois des dommages environnementaux mais également des dommages relationnels au sein de l'écosystème que constitue un tournage.

De nombreux témoignages de personnes en charge de l'éco-production évoquent en ce cas "une grande solitude".

A partir de ces expériences vécues du côté des personnes accomplissant la démarche d'éco-production, une contre-organisation fonctionnelle s'imagine à défaut de pouvoir être expérimentée dans son entièreté.

Pour rendre plus performante la démarche, certains pionniers de l'éco-référence ambitionneraient une réorganisation de l'éco-production associant une structure, des rôles et des fonctions compte tenu du caractère pyramidal du secteur et des hiérarchies internes aux départements :

"Pour une fonction aussi transversale, il faut un département : c'est trop important."
"Je vois l'éco-production comme un département en tant que tel structuré suivant trois rôles : une direction qui parlerait d'égal à égal aux différents chefs de poste et qui va gérer les budgets, un éco-manager qui, à l'instar d'un assistant de production, est mobilisé sur le terrain et un éco-référent stagiaire effectuant les relevés de données pour alimenter le Carbon'Clap."

Parmi les facteurs socio-organisationnels favorables à une démarche d'éco-production et conduisant à un score labellisable, la proactivité du département production semble décisive. Cependant, au cours de l'enquête d'autres parties prenantes d'une éco-production ont été mentionnées comme par exemple les diffuseurs et "leur manque d'anticipation" et bien évidemment en premier lieu le couple "production" et "réalisation".

Parmi les conditions défavorables à l'accomplissement de la démarche d'éco-production, les paramètres socio-organisationnels ne sont pas les seuls. De façon unanime lors de la passation du questionnaire, toutes et tous les personnes en charge de l'éco-production ont mentionné le manque de temps, de la préparation à la conduite de la démarche pendant le tournage. Ce vécu constant de manquer de temps peut être lié à un déséquilibre structurel du secteur en matière d'accélération temporelle de l'activité de production mais aussi et surtout un manque d'engagement collectif dans la démarche :

"Ce qui a manqué c'est le temps et l'implication de la coprod. J'insisterais sur l'importance des jalons, d'une démarche structurée."

"On gagnerait un temps fou si les réalisateurs étaient un peu plus impliqués."

"La méthodologie et les usages quand ils sont internalisés avec des équipes mises à contribution (et du temps de travail supplémentaire) plutôt que d'embaucher quelqu'un d'extérieur pour se dédouaner."

Dans la conduite accomplie de l'éco-production, il semble que l'organisation temporelle soit un sérieux gage de réussite, comme nous allons plus avant l'analyse.

5.4 Les temps alloués à l'éco-production : anticipations et répétitions

Dans la précédente partie, nous avons vu la manière dont les productions s'organisent pour mettre en place une démarche d'éco-production, et quel est l'agencement organisationnel favorable.

Ici nous verrons, sur le plan des données quantitatives, à partir des différents choix des productions, quel a été le temps alloué à l'éco-production en préparation, sur le tournage et en post-production. Nous tâcherons d'analyser l'impact de cette dimension temporelle sur la pertinence de la démarche, notamment au regard du score obtenu au Label Ecoprod.

Sur l'ensemble des productions étudiées, 75 % ont fait intervenir une personne ou un prestataire dédié aux enjeux d'éco-production dès le début de la préparation et ont un score moyen au Label Ecoprod de 73,9 %.

Nous allons maintenant observer le temps de présence des personnes ou prestataires dédiés aux enjeux d'éco-production sur les trois phases de fabrication que sont : la préparation, le tournage et la post-production.

Globalement, les productions qui ont pris en compte les enjeux d'éco-production au début de la préparation, ont alloué un temps spécifique à une démarche d'éco-production de la manière suivante. de la manière suivante: une personne en charge de l'éco-production est présente en moyenne 37% du temps de prépa, 52% des jours de tournage et 15% de la période de post-production.

Afin de présenter ces chiffres de manière plus concrète, prenons l'exemple d'une production type qui aurait organisé son temps de production de la manière suivante :

- Temps de préparation : 30 jours
- Temps de tournage : 30 jours
- Temps de post-production : 60 jours

- Temps de préparation :

Sur 30 jours de préparation, une personne (désignée ou embauchée) ou un prestataire en éco-production aura dédié 11 jours (soit 37% du temps de prépa) à la planification de la démarche d'éco-production. Ses actions ont principalement été de rédiger une feuille de route globale, de concevoir la stratégie d'éco-production en lien avec le producteur, directeur de production et les chefs de postes, de rechercher des prestataires et des parties prenantes éco-responsables.

- Temps sur le tournage :

Sur 30 jours de tournage, une personne (désignée ou embauchée) ou un prestataire aura consacré 16 jours (52 %) à l'application de la démarche d'éco-production. Ses actions ont été de sensibiliser toutes les parties prenantes, déployer sur le terrain la stratégie d'éco-production, récolter les données pour un Bilan Carbone ou une labellisation, gérer le tri et la revalorisation des déchets.

- Temps en post-production :

Sur 60 jours de post-production, une personne (désignée ou embauchée) ou un prestataire aura dédié 9 jours (15 %) à l'application de la démarche d'éco-production. Ses actions ont été de produire un bilan carbone, constituer un dossier de labellisation, synthétiser la démarche d'éco-production.

Les temps alloués à l'éco-production : anticipations et répétitions

Au plan plus qualitatif, l'analyse des réponses au questionnaire démontre une récurrence - voire une obsession - quant à la problématique du temps au plan de l'organisation du travail des chargés d'éco-production, quel que soit leur statut. Dans un contexte sectoriel d'accélération des flux de production audiovisuelle sous la pression notamment des diffuseurs tels que les plateformes de streaming vidéo, la mise en place d'une production éco-responsable suppose un certain temps d'organisation. Il apparaît que ce temps pris à déployer cette démarche que l'on a décrit plus haut suivant les différentes séquences d'une production est à reconsidérer non pas comme un "temps en plus" mais bien plutôt comme un gain, un gain budgétaire, un gain formatif et un gain transformatif.

Du point de vue des différentes tâches remplies par les personnes chargées de l'éco-production, une grande partie d'entre elles consistent en des activités liées à la matérialité dans toute son épaisseur temporelle telles que trier des déchets, sourcer des vêtements de seconde main en relation avec le département costume, rechercher des prestataires éco-responsables, identifier des alternatives de mobilité ou d'énergie ou reporter des données d'éco-responsabilité.

Les récits des personnes interrogées décrivent de façon paradoxale ces temps pris à trier, à sourcer, à peser, à calculer, à la fois comme un surplus temporel donnant l'impression d'être pris dans un "tambour battant" mais également comme des gains de temps à venir à la fois pour les individus concernés mais également pour le secteur dans son devenir et comme un investissement financier (nous le verrons plus loin) :

"Le temps ça permet aussi de réfléchir à des solutions pour que cela coûte moins cher... du temps de brainstorming, etc. Sur plusieurs productions, je l'ai observé : donner du temps et le budgéter pour l'éco-référence, cela fait baisser les coûts."

Ainsi, le temps alloué à la préparation et la conduite de l'éco-production, du tournage à la post-production et la phase d'éco-reporting, se trouve vécu par les répondants comme un temps de formation personnelle et collective de ce qui prendra la forme d'une éco-routine, comme par exemple de penser à la fois les actions et leur documentation dans le même mouvement de pensée afin de "préparer les équipes en amont, leur dire les données qu'ils doivent récolter".

Ce temps alloué devient alors un temps de la répétition et non plus seulement de l'anticipation : *"Une fois que tout est mis en place, chacun participe. C'est surtout le temps de préparation, une fois que tout le monde a tout mis en place, c'est juste exécuter dans le cadre de leurs activités de production personnelles."*

A ce temps "formatif" est également associé un "temps transformatif" qui concerne un devenir du secteur qu'il s'agit de faire advenir dans la temporalité courte d'une éco-production. Il s'agit de travailler et en flux tendu et pour le futur, entre insoutenabilité psycho-physiologique pour les personnes chargées de l'éco-référence et soutenabilité pour les écosystèmes dont dépendent toute activité humaine :

"Le recours à la seconde-main, aux ressourceries ou à la location de mobilier, pour les décors ou les costumes, permet de gagner de l'argent, mais cela prend du temps."

"Ça met quand même du temps pour éviter de faire venir ce groupe électrogène électrique. Le fait de faire une semaine bien en amont du tournage pour la régisseuse générale, pour le coffret, l'organisation du truc. Rien à voir avec la location d'un groupe électrogène avec groupman."

Ces temporalités de l'éco-production décrites par les répondants, entre anticipation et prospection, entre répétition et redirection, illustrent dans un mouvement conjoint les gains expérienciel, relationnel et sectoriel qu'il s'agit de bien valoriser à ce stade.

5.5 Rapports sociaux d'éco-production : asymétries d'éco-responsabilité, stéréotypes de genre et nouvelles minorisations

L'éco-production n'est pas seulement une affaire de bonnes pratiques et inventions techniques amoindrissant l'empreinte matérielle d'un tournage. En écoutant les personnes chargées de l'éco-production, il nous est apparu que la mise en place de la démarche met en jeu avant tout des rapports sociaux.

Ces rapports sociaux d'éco-production peuvent conduire à des asymétries d'éco-responsabilité, voire des conflictualités, susceptibles de freiner voire d'empêcher la démarche de s'accomplir, et donner lieu à des stigmatisations mais aussi des effets de minorisation inattendus.

5.5.1 Une question de légitimité entre matérialité et statut

Les rapports sociaux d'éco-production viennent d'une part, reproduire les hiérarchies professionnelles structurelles du secteur mais d'autre part, introduire des stéréotypes de genre. Se pose ainsi la question de la légitimité de l'éco-référence à la fois au plan statutaire mais également des représentations. Au plan statutaire, la légitimité de la personne chargée d'éco-production dépend fortement des types de contractualisation et des rémunérations associées, comme le résume abruptement un répondant : *"Quand tu es payé 100 balles sur une production, ta parole vaut 100 balles."* La partie consacrée aux formes d'organisation d'une éco-production a démontré des configurations plurielles quant à la mise en place de la démarche en fonction de trois types entre internalisation, externalisation ou hybridation. En fonction de la structuration éco-organisationnelle, les rapports sociaux vont se trouver déterminés par le triple facteur du département de désignation, de pilotage et du statut occupé. Les rapports sociaux d'éco-production peuvent être décrits dans certains cas comme de strictes relations de pouvoir :
" *La plupart des éco-managers, à part quelques pointures, vont subir la production."*

D'autres éléments peuvent entrer en jeu dans des rapports sociaux d'éco-production qui tiennent à l'économie même du projet notamment lorsqu'il s'agit d'une coproduction :
"Étant en coproduction, je n'étais pas l'employeur de toute l'équipe et certains n'en avaient rien à faire et ont rigolé devant cette démarche."

Mais il existe également une dimension symbolique à l'illégitimité de l'éco-référence compte tenu de la nature jugée triviale des tâches qui incombent aux personnes chargées de l'incarner et de l'accomplir.

"Quand je vois que le tri est mal fait et donc physiquement j'en suis à trier les poubelles…moi qui ai plus de 50 ans… les équipes me voient trier les poubelles …quelle légitimité ai-je notamment pour parler ?"

Les rapports sociaux d'éco-production ne mettent pas seulement en jeu des problématiques de statut et de hiérarchie des métiers mais plus radicalement des enjeux de représentations sociales et d'imaginaires professionnels. Raconter des mondes fictifs ou documenter des mondes existants suppose, à un titre ou un autre, une entrée par la matière et les choses. Cette matérialité des tournages, à l'origine du sentiment d'écoeurement raconté par nos répondants quant à l'étincelle déclencheuse du concernement écologique des pionniers de l'éco-production, est à la fois matière à transformation si l'on reprend les termes du filmologue Etienne Souriau au sujet du « profilmique »[21] tout autant que matière déchue en puissance. Nous en verrons plus loin les conséquences au plan socio-environnemental notamment au plan de la prospective d'indicateurs spécifiques à l'éco-production pour laquelle la matérialité compte plus que dans d'autres secteurs. Pour l'instant, observons les conséquences sociales des agencements organisationnels de l'éco-production suivant une appréhension plus matérialiste de la démarche.

[21] "Tout ce qui existe réellement dans le monde (…) mais qui est spécialement destiné à l'usage filmique ; notamment : tout ce qui s'est trouvé devant la caméra et a impressionné la pellicule », Souriau É., 1953, « L'univers filmique » (ouvrage collectif, textes réunis par Étienne Souriau), Flammarion, « Bibliothèque d'esthétique, édité avec le concours du CNRS », Paris, 1953, p. 3.

5.5.2 Une éco-responsabilité à sociologie variable

L'engagement par la trivialité, au plus près des poubelles jaunes, des personnes chargées de l'éco-production, n'est pas sans conséquence au plan de la généralisation des conscientisations. Les entretiens menés laissent indiquer que certains professionnels ne semblent pas directement sensibles aux implications collectives de l'éco-production et au titre d'un certain "confort" comme l'exprime l'un des répondants :

"Le cinéma c'est une industrie de cadres, les gens sont bien payés… et ne font pas de concession sur leurs mauvaises habitudes."

Les stratifications internes au milieu, statutaire ou symbolique, vont peser sur l'accomplissement de la démarche d'éco-production lorsqu'elle est proposée, sous une forme ou une autre, au sein d'un tournage. Certains de nos répondants ont une description tout à fait explicite des rapports sociaux existant au sein d'une production qui vont ensuite expliquer certains ressentis et vécus d'asymétries d'éco-responsabilité :

"Un plateau ce n'est pas un collectif, c'est un lieu de travail collectif, mais ce n'est pas un collectif. Ce n'est pas les mêmes droits, ce ne sont pas les mêmes devoirs, ce ne sont pas les mêmes considérations entre les individus. On est dans quelque chose qui ressemble beaucoup à une société de castes, « machin, il n'a pas le droit de dire ça, parce que lui il n'a pas le poste pour dire ça."

Parmi ce que nous désignons par asymétries d'éco-responsabilité, c'est-à-dire une division sociale non égalitaire dans la conduite de l'éco-production, les plus fréquemment citées d'entre elles par nos répondants renvoient à une proactivité distincte entre l'équipe technique et l'équipe artistique.

Dans la partie consacrée aux formes d'organisation, il a été question des inégalités hiérarchiques au sein des équipes techniques. Ici il s'agit de pointer des asymétries dérivant d'une moindre implication de certains membres et dans certains cas de l'équipe artistique ressentie comme telle par les personnes chargées de l'éco-production lorsqu'elles nous relatent différentes expériences d'éco-production.

"S'il y a trop de différences, cela peut créer une ambiance délétère. Parfois les comédiens ne voulaient pas manger avec l'équipe, ou il faut convaincre le réalisateur de prendre le train."

"Le surcoût du confort est supérieur au surcoût de l'éco-production."

Pour certains des répondants, la première action afin de remédier à ces asymétries serait de généraliser l'éco-contractualisation afin que stars et comédiens, ou producteurs et réalisateurs soient plus fortement impliqués vers le même objectif d'écologisation de la chaîne de production. En ce sens, les propositions d'éco-contractualisation de l'équipe artistique sont en cours de formulation voire de formalisation dans certains groupes audiovisuels. Certains répondants proposent ainsi leur vision de cette éco-contractualisation :

"Pour les demandes prioritaires sur les enjeux d'éco-production : imposer un maximum d'exigences aux comédiens et gros salaires. Les loges de 25 mètres de long, c'est ridicule, surtout quand on a 10 comédiens comme ça. Il serait temps que les règles ne soient pas que pour les autres."

Les aspects matériels de l'éco-contractualisation vont, par exemple, toucher crucialement aux propositions de mobilité collective qui mettent en visibilité des voies d'accès différenciés aux lieux communs de travail :

"C'est un point Godwin dans les négociations avec les agents avec une ambiguïté car les talents disent oui et ensuite, au début du tournage, ils veulent des véhicules personnels, des loges, etc. Et cela met la démarche d'éco-production en porte à faux vis-à-vis des équipes techniques qui estiment se sacrifier comme avec le co-voiturage sur le tournage qui a été mis en place. Très souvent, on recevait les appels des agents qui nous expliquaient que le pickup était partagé et que leurs talents râlaient."

Une éco-responsabilité à sociologie variable

Ces asymétries d'éco-responsabilité entre équipe technique rassemblée sous le même régime convivial du "ramassage scolaire avec tout le monde à la même enseigne avec un bus pour tout le monde" sont aussi à rapporter à une asymétrie quant à l'absence de discussion directe avec les comédiens sur ces problématiques de voiturage collectif ou d'habiter en commun, à rebours du logement hors-sol que représente la loge personnelle chauffée au diésel.

Le déploiement de l'éco-production, au seuil de sa phase d'institutionnalisation, représente une séquence de réflexivité intra-professionnelle qui ne se conjugue cependant pas sur le mode d'une auto-critique radicale mais peut d'abord laisser entrevoir des perspectives mobilisatrices en faveur des collectifs mêmes :

"Ce qui est très beau, cela fédère les équipes et les gens parlent d'autres choses que de se plaindre. J'ai fait les plus gros films de cinéma français et j'ai connu les comédiens qui voulaient la plus grosse loge, les jets privés, la playstation satellitaire ... Les mentalités évoluent vite."

5.5.3 Entre solidarité retrouvée et effets de minorisation inattendus

A l'écoute des répondants, nous pouvons émettre l'hypothèse que la prise en compte croissante des enjeux écologiques ainsi que l'ambition des grands groupes audiovisuel de labelliser leurs productions, constitue une séquence révolutionnant quelque peu les hiérarchies statutaires et symboliques au sein du secteur. Ce nouveau paradigme semble promouvoir l'égalité de traitement matériel et la fin des privilèges hôteliers entre les membres des équipes techniques et artistiques au profit d'une solidarité retrouvée, mais occasionne des effets de minorisation inattendus.

"Nous, on avait un bus, et on a fait monter des comédiens, des stagiaires, tout le monde ensemble.
Toute la production, tous les talents sauf la comédienne principale ont joué le jeu en exemplarité... Cela a créé des tensions entre comédiens et on a avalé des couleuvres pour des caprices de stars... in fine, cela l'a marginalisée."

Viandards, non co-convoiteurs et stars en tout genre se retrouvent minorisés paradoxalement quand le mouvement veut aller vers un concernement plus que collectif, de l'ordre du planétaire. A cette échelle, les privilèges tombent... ce que certains décrivent comme la fin du Moyen-Âge en matière de tournage :

« Un tournage, c'est le Moyen Âge... ce sont des relations sociales horribles.»

Cela peut laisser entrevoir que l'agencement organisationnel d'une éco-production accomplie peut se définir comme un agencement collectif conférant des capacités pour un agir écologique également réparties, et transcendant des hiérarchies socio-professionnelles internes propres à un secteur.

5.5.4 Des effets de stigmatisations à l'intersection entre stéréotypes de genre et déni écologique âgiste

Depuis le 1er janvier 2021, les aides du CNC sont conditionnées au respect par les entreprises qui les demandent, d'obligations précises en matière de prévention et de détection du harcèlement sexuel[22]. Cependant, ce sont également des faits de harcèlement moral nous ont été décrits par ou à propos d'une certaine catégorie de personnes à un poste en éco-production, le plus souvent des femmes, de jeunes femmes. Ce qui peut amener à pointer un ensemble d'attitudes harcelantes genrées au sein des équipes.

"Une jeune femme [en charge de l'éco-production] m'a appelé l'autre jour en pleurs et je lui dis qu'il y avait un référent harcèlement."

"Eco-manager, c'est un homme cadre ou une femme mal payée."

L'enquête complémentaire menée au sujet du profil des personnes à un poste en éco-production nous indique une importante féminisation de cette activité avec une part de 66 % de femmes contre 34 % d'hommes incarnant ces nouveaux rôles au sein d'une production. Une différence de genre mais également d'âge, les femmes ayant en moyenne 36 ans.

Un premier niveau de stéréotypie est mentionné par les répondants dont la légitimité d'une démarche obligée a pu se trouver entravée par des représentations genrées de l'éco-production.

"On s'aperçoit qu'il y a de plus en plus d'autres personnes qui font les formations mais il y a toujours les gens qui se moquent « ouais c'est un truc de filles », mais ça va de toute façon devenir obligatoire notamment pour les fictions."

Cette représentation genrée renvoie assurément à la division sociale du travail imposée aux femmes dans l'histoire de l'économie patriarcale. Les tâches de l'éco-référence sont en partie constituée « *de basses besognes qu'il s'agit d'anoblir* » comme l'exprime une personne à un poste en éco-production qui, en tant qu'homme, fait l'expérience que connaisse toutes les femmes de l'illégitimité de ses activités en raison de leur appartenance historique au rayon des tâches ménagères.

Comme le rappelle la sociologue Geneviève Pruvost, la scission entre sphère reproductive et sphère productive, s'est accompagnée d'une spécialisation des femmes dans le travail ménager et d'une requalification de ces tâches en corvée. Il est intéressant d'observer aujourd'hui qu'un archipel contemporain de pratiques et d'expériences observé par la sociologue d'un « féminisme de la subsistance » vient réinscrire le travail domestique dans l'économie de production matérielle de biens de première nécessité[23].

La reconnaissance réglementée de cet ensemble de tâches matérielles associées aux déchets qui constituent une partie de l'activité des personnes à un poste en éco-production introduit une inversion des valeurs productives et par conséquent de genre. L'économie de la subsistance - dévolue patriarcalement parlant aux femmes - intègre la chaîne de valeur d'une production…mais non sans résistances et non sans violences symboliques. Ces résistances et ces violences symboliques viennent, paradoxalement, confirmer le caractère profondément renouvelant de la démarche d'éco-production au sein d'une économie de type industrielle.

Aux asymétries de hiérarchie de postes entre intermittents et cadres de production que nous avons pointées plus haut, semble s'ajouter des stéréotypes non seulement de genre pour les jeunes femmes chargées de l'éco-production mais des étiquetages stigmatisants quant à la perspective écologiste de leur démarche professionnelle.

---

[22] Conditionnalité des aides du CNC – Formation violences sexistes et sexuelles, 5 février 2024 https://www.cnc.fr/professionnels/communiques-de-presse/le-cnc-lance-la-formation-prevenir-et-agir-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles_1335346

[23] Pruvost, Geneviève. « Penser l'écoféminisme. Féminisme de la subsistance et écoféminisme vernaculaire », Travail, genre et sociétés, vol. 42, no. 2, 2019, pp. 29-47.

Des effets de stigmatisations à l'intersection stéréotypés de genre et déni écologiste âgiste

« De fait y a les éco-référentes jeunes vegan et tout, qui se font vite bouffer. »

« Les éco-référentes sont parfois perçues comme des « féminazies. »

Les mots cités retentissent forts et rendent compte du caractère symboliquement violent des archétypes forgés ici dans le cadre d'interactions au travail qui relèvent tout à la fois du sexisme, de l'âgisme et d'un anti-écologisme. La circulation sociale, au sein d'un milieu professionnel, de ces archétypes stéréotypiques « féminazies », « jeune femmme vegan » pourrait être corrélée avec les représentations médiatiques stigmatisantes que peuvent connaître les jeunes femmes mobilisées pour l'écologie. La figure la plus emblématique de cette déclinaison écologiste des logiques intersectionnelles de domination patriarcale demeure Greta Thunberg cumulant du fait de son genre, de son âge, de sa neurodiversité et de son combat anti-écocidaire tous les types de harcèlements moraux[24].

Comme le constate dramatiquement l'une des jeunes femmes à un poste en éco-production interrogées, il est *« difficile de mener tous les combats en même temps : harcèlement, éco-production… »*. Cependant, ces combats relèvent bien de la même démarche d'une écologie des interactions multispécifiques. La démarche d'éco-production relève en effet explicitement d'une mobilisation :

« On a un côté un peu pionnier dans cette démarche et c'est le début d'un petit mouvement qui sera peut être grand, et il ne faut pas se laisser intimider par une quelconque violence : ne pas être pris de haut, ne pas supporter la critique par suffisance, fainéantise… il va falloir qu'on nous respecte !"

[24] Park, C. S., Liu, Q., & Kaye, B. K. (2021). Analysis of Ageism, Sexism, and Ableism in User Comments on YouTube Videos About Climate Activist Greta Thunberg. Social Media + Society, 7(3). https://doi.org/10.1177/20563051211036059 Cette étude a également révélé que l'incivilité était étroitement ancrée dans les idéologies de l'âgisme, du sexisme et du capacitisme. La majorité des commentaires incivils n'abordent même pas le travail de Thunberg sur le ralentissement du changement climatique, mais se concentrent plutôt sur ses caractéristiques personnelles. Environ un tiers des commentaires attaquent son caractère et sa vie personnelle, notamment son âge, sa scolarité, son apparence, ses manières d'élocution et son autisme. Il convient particulièrement de noter l'accent critique mis sur Thunberg en tant qu'adolescente souffrant d'une maladie mentale.

5.5.5 Du milieu aux milieux, le continuum des trois écologies au cœur de la démarche d'éco-production

Comme le fait remarquer l'un de nos interlocuteurs, *« il n'y pas de sanction pour l'éco-production pour l'instant a contrario du harcèlement sanctionné légalement. »*

Le continuum des violences symboliques sexistes, agistes et anti-écologistes rapportées par les personnes évoluant à un poste en éco-production vient rendre compte, dans la négativité, de l'ampleur de la démarche d'éco-production qui engagent rien moins que trois dimensions écologiques intriquées entre elles. Ces trois dimensions, Félix Guattari les a délimité comme «écologie mentale", "écologie sociale", "écologie environnementale". Le psychanalyste philosophe décrit ainsi son projet de penser en continuité les relations de soi avec les autres et avec les milieux :

« Les perturbations écologiques de l'environnement ne sont que la partie visible d'un mal plus profond et plus considérable, relatif aux façons de vivre et d'être en société sur cette planète. L'écologie environnementale devrait être pensée d'un seul tenant avec l'écologie sociale et l'écologie mentale, à travers une écosophie de caractère éthico-politique. Il ne s'agit pas d'unifier arbitrairement sous une idéologie de rechange des domaines foncièrement hétérogènes, mais de faire s'étayer les unes les autres des pratiques innovatrices de recomposition des subjectivités individuelles et collectives, au sein de nouveaux contextes technico-scientifiques et des nouvelles coordonnées géopolitiques. »[25]

La violence symbolique faite aux jeunes femmes, dans le cadre des activités de l'éco-référence, constitue une violence mentale et sociale. Et pour certains répondants, ces dernières sont à mettre en continuité avec la violence écocidaire à laquelle peut contribuer un tournage :

« Il y a un truc qui m'a toujours choqué, ce sont les équipes qui se permettent tout et n'importe quoi sur place. Respecter le milieu dans lequel on travaille, c'est aussi respecter l'environnement humain et social. »

« L'éco production, c'est du bon sens, je ne devrais pas avoir à expliquer. C'est pas politique, c'est aussi une dimension de l'intime, du rapport au monde. Respecter l'environnement, c'est respecter l'autre. »

Cette dernière déclaration promouvant l'inventivité éthique qu'appelle la démarche d'éco-production semble déjà tout simplement se concrétiser dans une relation soignée aux milieux humains et non-humains avec lesquels il va s'agir de vivre intensément :

« Quand on arrive sur un lieu de tournage, on aime bien les milieux dans lesquels on travaille, on fait très attention à promouvoir l'économie locale, c'est un intérêt à être sympathique, avec les gens avec lesquels on travaille. »

[25] Félix Guattari, Les trois écologies, Galilée, 1989

5.5.6 Réinventer les convivialités, restaurer les écologies de travail

La dimension anthropologique des activités de travail est au centre de la plupart des entretiens que nous avons menés pour cette enquête. En effet, pour beaucoup de nos interrogés, l'éco-production n'est pas réductible à une série de normes, de règles et de contraintes nouvelles, mais suppose d'apprendre à inventer d'autres formes de vie sur les tournages, d'autres convivialités et d'autres rapports sociaux de production.

"J'ai commencé à travailler dans le cinéma dans les années 1980, où il y avait plus d'argent qu'il n'en fallait, mais donc une forme de confort, l'impression que tout est possible ; que si on a besoin, on le fait. Les budgets se sont restreints, notamment du fait des crises économiques. On est passé du champagne au cubi. Ça crée une autre question : est-ce qu'on aime être ensemble à faire ce que l'on fait ou, juste, on remplit un cahier des charges et c'est le moins cher, le plus rapide, qui va être tourné ? En fait, on ne se pose même plus la question de savoir si on aime être ensemble à faire ce que l'on fait. On tire les coûts au rabais. On est dans un rapport très lointain par rapport à l'idée qu'on va faire de l'art ou même de la notion de désir. Maintenant, tout est un peu pareil : c'est plus "je suis une force de travail sur ce tournage, quelle que soit ma fonction". J'observe une perte de sens, d'accomplissement, sur les plateaux de tournage. (...) Des réductions dans les temps de tournage, des réductions de tous ordres. Quelle vie on vit ensemble, de quelle manière... ? La question c'est aussi celle de créer de belles aventures collectives. Comment est-ce qu'on fait pour avoir de la convivialité ?"

Le monde des tournages est depuis longtemps caractérisé par la dépense, la profusion et l'abondance, la liberté et la création y étant originellement associées. Mais les conditions temporelles d'exercice de la profession, l'accélération des échéances et la gestionnarisation des activités, ne cessent de dégrader la qualité des conditions de travail, les relations interpersonnelles de production et les expériences individuelles et collectives qui y ont cours. En parallèle, la présence d'une table régie alimentée en continu témoigne d'un héritage consumériste du secteur, avec des plateaux que certains comparent à une "fête foraine" ou un "cirque". L'éco-production contredit-elle cet héritage ou invite-t-elle à prendre soin autrement des écologies de travail ? Plus largement, de quelles écologies de travail l'audiovisuel et le cinéma seront-ils porteurs dans les années à venir ?

Pour beaucoup de nos interrogés, la question n'est pas tant de passer d'un gaspillage à sa suppression, de façon brutale et aride, que de savoir où situer la dépense, la profusion, la couleur et la générosité pour faire exister d'autres convivialités. L'éco-production interroge d'abord les conditions matérielles de la convivialité pour de nouvelles écologies de travail. L'un de nos interrogés s'étonne ainsi *"dans quelle entreprise on sert à manger à l'équipe toute la journée ?"* en expliquant : *"le secteur, ce sont généralement des équipes biberonnées aux marques, haribo, coca-cola..."* En réponse à ces conditions d'abondance, beaucoup estiment que la carte de la frugalité et du renoncement ne fonctionnerait pas. Une logique de privation pourrait même nuire à la démarche d'éco-production dans son ensemble.

Comment dissocier l'éco-production de l'idée de diminution voire de perte ?

L'un de nos interrogés parle d'une *"tactique de déprise"*, *"par exemple commencer par un pot de début de tournage avec des produits locaux et régionaux"*. Comme le raconte ce même interrogé, *"la convivialité est à mettre en scène ; je ne vais pas jouer sur l'image de la décroissance alors que je suis un bon vivant : le montrer."* Il existerait alors *"une convivialité à mettre en scène, à surjouer"* pour honorer la nécessité d'une forme de générosité, de liberté et de bien-être parmi les équipes. En réponse aux nouvelles conditions formelles de production liées aux préoccupations environnementales, c'est donc l'envergure existentielle des engagements et des générosités qui assure le renouvellement du mode d'existence des tournages. La personne en charge de l'éco-production apparaît alors comme un *"visage chaleureux, une énergie positive sur un tournage"*, la promesse d'une recomposition des formes de vie et de travail en situation.

Réinventer les convivialités, restaurer les écologies de travail

Pour beaucoup, en effet, l'éco-production ne signifie ni tristesse ni diminution. Elle ne consiste pas en un appauvrissement de la texture sensorielle des tournages. Comme le raconte un autre interviewé avec humour, *"un gâteau bio, tu le manges pas comme des pépitos"*, témoignant des relations entre la qualité des aliments, les formes d'appréciation et les comportements des équipes sur les tournages.

Avec l'éco-production, c'est une culture professionnelle qui réinvente ses conditions matérielles d'existence : des habitudes, des formes de vie, des plaisirs et des convivialités, des manières de se nourrir aux manières de se comporter, du plaisir tout court aux rapports sociaux d'éco-production.

L'éco-production vise à se prémunir d'une forme de décroissance triste, ou pénible à accueillir, mais réside davantage dans le fait de *"produire mieux et de travailler autrement avec d'autres"* estime une interviewée. L'éco-production consiste à prendre soin des écologies matérielles et des écologies de travail pour inventer l'étoffe sensorielle d'un monde plus savoureux et plus qualitatif, comme faire *"croître la qualité, l'émotion, le partage"* ou veiller à retisser des relations consistantes et attentives entre les êtres. Comme le rappelle le philosophe Pierre Montebello, les êtres qui composent un monde sont un *"tissage de relations"* qui peuvent consister ou perdre leur consistance : *"Nous nommons monde l'ensemble mouvant d'êtres interdépendants avec lesquels nous sommes imbriqués, que nous composons ou que nous laissons décomposer, que nous faisons consister ou que nous livrons à l'inconsistance"*[26].

Aux approches punitives, amincissantes et arides de la sobriété, beaucoup de personnes à un poste en éco-production opposent donc une approche qualitative, généreuse et consistante des écologies de travail, où la texture même des relations entre les êtres et les réalités en présence s'expérimente autrement, en suscitant une attention et un soin renouvelés. L'écologie, ce ne sont pas seulement des gestes "pour l'environnement", mais aussi et d'abord *"l'écologie des relations sur un plateau"*.

La dimension anthropologique de l'éco-production y apparaît donc centrale. Comme l'explique l'un de nos interrogés : *"On investit sur une très bonne cantine, on y accorde de l'importance. On ne fait pas de l'écolo punitif. Avec une bonne cantine de qualité, on lutte contre le gaspillage aussi. Il faut que l'équipe soit contente, pas seulement pour des raisons de management. On n'a qu'une heure pour faire ce repas, ça peut respecter les ambitions d'Ecoprod mais ça peut aussi être un moment agréable"*.

De la même manière, explique un autre interrogé, *"quand on arrive sur un lieu de tournage, on aime bien les milieux dans lesquels on travaille, on fait très attention à promouvoir l'économie locale, c'est un intérêt à être sympathique, avec les gens avec lesquels on travaille."*

"C'est une cantine bretonne qui venait avec son barnum, et ils faisaient les repas dans la cuisine du gîte, ce qui est assez rare."

La générosité de l'éco-production peut aussi s'exprimer dans des gestes très simples et très anodins, ainsi que nous l'explique cette professionnelle chargée de la mise en place de la démarche : *"On a acheté des tupperwares pour les équipes, les gens récupéraient des plats de lasagne pour leur famille, et ça a plutôt bien marché"*. Sous la norme, l'éco-production peut donc consister à prendre soin et à favoriser des relations consistantes, bénéfiques et réciproques entre les êtres, avec une mutualisation des ressources, une intensification des intelligences situées, et tout ce qui assure et renouvelle l'écologie d'un plateau de tournage : en prêtant attention à la convivialité, au bien-être et au plaisir des équipes, l'éco-production peut donner lieu à une aventure de tournage basée sur une nouvelle écologie des relations de travail, une *"croissance de la générosité ou une croissance du plaisir... Le plaisir d'être ensemble, y'a aucune raison de le faire baisser"*. En ce sens, donc, l'éco-production représente en réalité, mais aussi en potentialité, un laboratoire de R&D en matière d'écologie du travail. De la sorte, le tournage devient une expérience de formes de vie les plus justes possibles.

[26] Pierre Montebello, Métaphysiques cosmomorphes - La fin du monde humain. Presses du Réel, 2015.

5.6 Nouvelles normativités et éco-bureaucratie

Dans une optique d'amélioration continue du label, nous devons prêter attention à la façon dont le Label rend visible et valorise certaines réalités au détriment d'autres réalités. En effet, comme toute logique de qualification, de comptabilisation et de valorisation, le référentiel du Label Ecoprod opère une sélection, un découpage et une hiérarchisation des activités pour les productions qui s'engagent dans une telle démarche.

Rappelons ici que les audits des productions qui souhaitent être labellisées sont opérés par un organisme tiers indépendant, Afnor Certification qui apporte toute son expertise et sa crédibilité à la labellisation Ecoprod.

5.6.1 Des normativités nouvelles à prendre en considération

À ce jour, le référentiel du Label comptabilise principalement des actions dans une rhétorique de "l'agir pour le climat". Département par département, ce sont ces actions mises en place qui permettent de gagner des points et d'augmenter son score au label. Autrement dit, le Label rend surtout visible des "efforts relatifs" et des modifications liées à un ensemble d'actions additionnelles : optimiser le tri des déchets ; proposer des repas végétariens ; favoriser l'achat de costumes de seconde-main ; passer aux véhicules électriques pour les mobilités, et ainsi de suite.

Au fil des entretiens, le Label a semblé parfois ne pas toujours rendre compte suffisament de l'ensemble des réalités de circulation et de dons à travers lesquelles les productions réinscrivent leurs matérialités dans des économies circulaires ou des économies sociales et solidaires. Un exemple porte sur les documentaires animaliers et l'inadéquation du référentiel actuel avec la prise en considération de certaines réalités propres à l'éco-production pour ce type de réalisations : "il faudrait presque un autre Label pour les documentaires animaliers", estime l'une de nos interviewées[27], "il manque des critères sur la manière dont sont traités les animaux et le respect de ce qui nous entoure." Cet aspect témoigne en réalité davantage d'une pédagogie en cours de construction à destination des documentaires. Le référentiel actuel du Label est en partie fondé sur une logique de la nouveauté, du projet et de la performance puisqu'il s'agit de quantifier un ensemble d'actions nouvelles entreprises dans une optique d'éco-responsabilité. La dimension de "scoring", en particulier, s'inscrit parfaitement dans une optique de performance visant à mesurer et à hiérarchiser, à quantifier et à valoriser les "meilleures éco-productions". La normativité inconsciente du Label requiert donc toute notre attention, et toute notre vigilance. S'il existe des éco-productions moyennes et des éco-productions optimales, au terme du processus de quantification opéré par le référentiel du label, cela signifie que le Label est construit sur la base d'une certaine idée, qui est aussi une certaine norme, d'un "bon film éco-produit". Ce faisant, le référentiel du Label s'inscrit aussi dans la lignée du fonctionnement du secteur cinématographique et audiovisuel plus largement, une industrie chevillée à une logique de projet.

[27] A noter que les critères sur le bien-être animal seront ajoutés dans le référentiel du Label Ecoprod lors de la prochaine mise à jour du second semestre 2024.

Des normativités nouvelles à prendre à prendre en considération

À un certain point, la logique de performance inhérente à la manière dont le référentiel a été construit, peut apparaître comme une injonction contradictoire : le Label entend favoriser en même temps l'action et la réduction, comme s'il s'agissait simultanément de réduire et d'innover, sans pouvoir rendre visible et valoriser suffisamment des arbitrages qui consistent à ne pas faire, à renoncer ou à éviter, à réduire ou à ralentir certaines choses.

Ces éléments sont difficilement quantifiables et vérifiables. Mais c'est une question importante qui permettra d'apporter des modifications et des améliorations au référentiel, dans une logique réflexive et évolutive, à l'instar d'un outil dialogique capable d'évoluer en fonction des situations[28].

Au cours de nos entretiens, des personnes ont pu expliquer avoir des difficultés à comprendre à quelle production le référentiel du Label s'adressait.. Même s'il est en libre accès, le dispositif du référentiel n'est pas encore suffisamment clair et ses logiques de construction ne sont pas encore suffisamment lisibles pour certaines personnes qui y sont confrontées. Ecoprod travaille précisément à rendre ces éléments plus clairs, plus transparents - le référentiel est en libre accès sur le site de l'association - et donc mieux et donc mieux appropriables pour toutes les personnes concernées. Pour les petites productions, en particulier, le référentiel du Label peut donner le sentiment de *"ne pas être au top"* voire *"d'être en compétition avec un film idéal"*, car le fait de cocher beaucoup de *"critères non-applicables"* donne le sentiment de ne pas gagner tous les points que l'on pourrait gagner, ce qui n'est pourtant pas le cas grâce au système de comptabilité en pourcentage des points atteignables (qui ne prend donc pas en compte les critères non- applicables, par exemple la construction de décors dans un documentaire).

Ainsi, une enquêtée pense par exemple que *"la sobriété de base, la sobriété naturelle du projet, ne paraît pas vraiment valorisée par le label"* qui *"délaisse un peu l'impact en valeur absolue"* d'une production[29].

Ce témoignage, saisi dans l'enquête, peut donner lieu à une attitude mélioriste quant aux appropriations professionnelles de ces données qualitatives.

Si, en pratique, le référentiel du Label ne favorise pas effectivement les grosses productions au détriment des petites, dans le ressenti, en revanche, plus les productions partent de loin, plus elles semblent valorisées, encouragées par le label. Le sentiment d'accomplissement, de réussite et de valeur semble plus accessible et plus fréquent chez les productions ayant plus de moyens et plus de marges de manœuvre, mais aussi mieux alignées avec la rhétorique de l'action et de la performance propre au référentiel. Ces ressentis nécessitent d'être pris en compte pour rendre le label, dans sa forme, plus hospitalier et plus inclusif, mieux compris et plus appropriable par l'ensemble des productions. Dans une optique d'amélioration continue du label, il semble donc pertinent de veiller à ne pas produire une "nouvelle normativité", c'est-à-dire un ensemble de contingences perçues comme discriminantes, ni même une idée trop étroite et trop implicite à la fois de ce que le Label valorise comme "un bon film éco-produit".

[28] L'utilisation de l'adjectif "dialogique" fait référence aux dispositifs de "comptabilité dialogique" qui sont des dispositifs souples, adaptables, participatifs et démocratiques de valorisation des entités matérielles ou immatérielles considérées en situation, et susceptibles d'être actualisées.

[29] Ainsi, les productions peuvent indiquer des "critères non-applicables" qui ne participent pas du score, calculé en pourcentages des critères applicables uniquement. Le score obtenu mesure un pourcentage sur la base des critères applicables uniquement, et les critères "non-applicables" ne font donc pas perdre l'opportunité de points supplémentaires.

5.6.2 Attention à l'éco-bureaucratie

Le deuxième point d'attention auquel cette enquête nous rend sensibles réside dans ce que nous appelons *"l'éco-bureaucratie"*, autrement dit, le risque d'une institutionnalisation forte de l'éco-production qui conduise à ramasser, réduire et limiter cette expérimentation sociale et transversale à une affaire de documents à remplir, de preuves à apporter et de reporting à réaliser, avec ici une problématique sérieuse et encore impensée de l'éco-reporting *"entre surveillance et surcharge cognitive des équipes/techniciens"* avec une *"diversité de formats, de feuilles, entre injonctions et argumentations à fournir"*. Ainsi, estime cette interviewée, *"les gens peuvent quand même se sentir surveillés si on leur demande des justificatifs"*. Une autre interviewée remarque, *"tout le monde est débordé par l'administration"*. Ne devrait-on pas *"aller vers un recueil de documents, justificatifs, etc. département par département ?"* demande une autre, car l'éco-reporting suppose aujourd'hui d'*"aller à la pêche aux docs"* ou de *"faire attention à récolter l'ensemble des justificatifs avant que tout le monde ne soit parti"* ou bien de *"préparer les équipes en amont, leur dire les données qu'ils doivent récolter"*, car *"on n'a pas toujours le temps de référencer ce qui est fait"* estime un autre interrogé.

Plus la partie bureaucratique, administrative et formelle de l'éco-production prend de la place, plus le temps effectivement consacré à l'éco-production risque de décroître. De plus, l'histoire de l'éco-production est avant tout l'histoire d'une culture professionnelle qui s'interroge, enquête et expérimente en réponse à un trouble, un ensemble de malaises, de perplexités et de préoccupations liées au changement climatique. L'éco-bureaucratie risque d'occulter les origines profondes des expérimentations menées en faveur de l'éco-production dans les premiers temps, en réduisant la part de trouble, d'incertitude, de préoccupation et d'intranquillité consubstantielle aux efforts et aux enquêtes réalisées en ce sens au début.

Si l'éco-production se généralise et s'institutionnalise, il faudra donc veiller à ce que sa signification réelle, sa portée, ses conséquences et ses implications, ne soient pas diluées dans une forme de reporting strictement administratif et procédural. C'est toute la tension à l'oeuvre avec l'éco-production : si elle devient trop simple, trop évidente, c'est que l'inconfort et l'intranquillité dont elle procède ont été résorbés en faveur d'une formalité strictement administrative, c'est-à-dire quelque chose que l'on peut piloter, gérer et résoudre rapidement, à la manière d'un simple *"problème de gestion"* qui ne fera pas perdre de temps. Mais, précisément, demande l'un de nos interrogés, ne serait-ce pas nécessaire, dans la situation écologique contemporaine, de commencer à accepter la nécessité d'une réflexivité collective qui suppose aussi de ne pas résorber trop tôt l'inconfort, le trouble et l'intranquillité au profit de rustines facilement pilotables. À rebours de ces gains ou de ces optimisations des manières de faire et de collecter des preuves, *"est-ce que ce ne serait pas bien de perdre un peu de temps aussi ?"* demande-t-il. Une utilisation large du système de labellisation permet aussi d'encourager certaines stratégies collectives. Le critère sur le ré-emploi des décors par exemple peut favoriser la mutualisation de lieux de stockage si la demande devient de plus en plus fréquente avec une utilisation croissante du Label.

De la phase d'institutionnalisation à la phase de normalisation, nous pouvons en effet redouter une optimisation du système de contraintes, pour lequel l'éco-production deviendrait une *"norme comme une autre"*. En ce cas, la banalisation de l'éco-production suspendrait peut-être la nécessité perçue de l'enquête et la joie d'expérimenter de nouvelles manières de répondre d'une situation préoccupante et incertaine. Pour ce faire, le principe est de construire un dispositif souple et adaptable permettant d'accompagner le secteur dans ses transformations au long cours, sans être figé une fois pour toutes, mais susceptible d'évoluer avec son temps permettrait de répondre à ces nécessités, ces risques et points de vigilance. C'est d'ailleurs bien l'ambition du Label Ecoprod qui s'inscrit dans une démarche évolutive reposant sur un dialogue permanent avec les professionnels du secteur mais aussi avec Afnor Certification qui audite les productions qui souhaitent être labellisées.

5.7 Ouverture : l'éco-production, une autre expérience du tournage

Nous n'avons cessé de croiser la figure des personnes en charge de l'éco-production. Cette profession qui émerge, cherche ses assises, ses formes d'intervention, mais aussi ses périmètres d'action et de légitimité. Nous voulons aussi parler des émotions qui accompagnent l'expérience réelle de cette profession encore à la recherche d'une position capable de favoriser, d'exalter et de soutenir l'engagement de l'ensemble des métiers pendant la durée du tournage.

5.7.1 L'éco-référence : entre curiosité, pédagogie et diplomatie

De ce point de vue, l'éco-production met en exergue l'importance des qualités d'accomplissement, le courage, l'implication, les formes de réussites et de réalisations, qui sont nécessaires à l'exercice de cette profession située à l'intersection de tous les postes et de tous les départements. Comment décrire, dans ce cadre, les formes d'implication et d'engagement que les personnes à un poste en éco-production parviennent à faire exister sur les tournages ?

Le premier élément important à souligner est le suivant : l'éco-production peut être décrite comme une enquête à travers laquelle s'intensifie le besoin de se former, de s'informer, de comprendre, de s'approprier puis de relayer un ensemble de savoirs et de pratiques de la façon la mieux ajustée, c'est-à-dire avec autant de tact que de pédagogie.

•Besoin de connaissances plus précises sur les impacts réels d'un tournage, pas seulement en termes d'émissions carbone

•Besoin d'ordres de grandeur et de priorités pour agir aux endroits les plus avisés

•Besoin d'arguments techniques, scientifiques, pour être en mesure d'opérer les bons arbitrages. Pour réussir, la démarche d'éco-production doit être présentée d'une façon claire, précise, technique, mais aussi d'une façon pédagogique et lisible. Les équipes en présence peuvent se montrer réticentes à embrasser une telle démarche, si la signification, la réalité et le bien-fondé de l'éco-production ne leur apparaissent pas distinctement.

C'est pourquoi, ce poste en éco-production est principalement, à ce jour, un travail visant à expliquer, à faire comprendre, à transmettre et à soutenir l'ouverture, la disponibilité d'esprit et l'intérêt des équipes vis-à-vis de la nécessité d'enquêter ensemble, de faire importer ensemble le souci de faire évoluer les pratiques, pour plus de sobriété.

L'éco-référence : entre curiosité, pédagogie et diplomatie

Évidemment, l'éco-production ne signifie pas la même chose pour chacun des postes et départements. C'est pourquoi, cette personne chargée de l'éco-production doit souvent maintenir ouverte la possibilité d'une réflexivité collective, d'une part, et d'une réflexivité département par département, d'autre part.
Parmi les besoins de ce nouveau poste, nos entretiens nous ont permis d'identifier les éléments suivants :

•Besoin de cohérence et de robustesse en arguments techniques : avoir suffisamment d'éléments de compréhension d'un sujet au moment d'entrer en discussion, au cas par cas, avec le poste ou le métier impliqué par la décision à prendre

•Besoin de faire comprendre la démarche à toute l'équipe : au début du tournage mais aussi à la fin du tournage, et pendant le tournage, faire des points réguliers

•Besoin de sens : que les gens comprennent pourquoi ils font ce qu'ils font et besoin de "bon sens" aussi : l'éco-production suppose de "tourner au bon moment dans l'année", de "ne pas continuer à faire des choses aberrantes"

•Besoin de temps réflexifs, pour digérer la démarche ensemble, voir ce qui a fonctionné et ce qui a échoué

•Besoin d'éléments plus spécifiques, d'arguments concrets : être l'instance diplomatique entre la production, la réalisation, la régie... et donner les bons arguments, pour éviter que l'éco-production ne soit perçue comme une "coupe budgétaire" déguisée. La mission d'une personne en charge de l'éco-production est pédagogique, pour expliquer qu'il ne s'agit pas de justifier des restrictions budgétaires ou des économies de la production.

•Besoin de légèreté aussi, d'humour : jouer sur l'humour, adoucir les choses, pour favoriser l'engagement ? Beaucoup des professionnels évoluant à un poste en éco-production expérimentent des formes ludiques de transmission, de mise en discussion et d'appropriation pour construire un climat favorable à la mise en place de la démarche d'éco-production.

•Besoin d'anticipation en amont : faire plus d'affichage pour le tri, par exemple, ou préparer davantage certaines situations, pour éviter les gaspillages ou les ratés dûs à un manque de préparation.

•Besoin de se rencontrer entre professionnels en charge de l'éco-production: mettre en commun des bonnes pratiques ou des ressentis, avant de mutualiser les expériences de chacun, et étendre les domaines de l'enquête. Démultiplier les occasions d'enquête en accédant aux retours d'expériences de ses pairs, par exemple.

Si toutes les productions que nous avons rencontrées ont bel et bien mis en place des actions de communication pour présenter la démarche d'éco-production, notamment avec des formats pédagogiques, mais aussi des formats créatifs, ludiques, voire humoristiques, c'est bien dans le but de créer une culture commune et un enthousiasme partagé dès le début du tournage.

5.7.2 Distribuer les efforts et les responsabilités

Si la systématisation des actions d'ordre logistique ou technologique n'est pas toujours possible, si le temps manque ou si les recherches s'avèrent infructueuses pour tel ou tel aspect, nous observons cependant, d'entretiens en entretiens, que cette réflexivité collective peut s'intensifier graduellement, de production en production ou de saison en saison dans le cas des séries. Cette intensification de la réflexivité collective des équipes est indissociable du degré d'implication des équipes, d'une part ; des latitudes, libertés, périmètres et responsabilités accordées aux personnes chargées de l'éco-production, d'autre part. Si l'éco-production a une chance de produire des effets significatifs, c'est en accordant davantage d'écoute, d'attention et de légitimité aux efforts entrepris par les personnes qui en ont la charge à tous les niveaux de la réalisation du film.

Dans les entretiens que nous avons réalisés, le périmètre d'intervention de cette nouvelle activité a souvent été présenté comme flou, incertain, mais aussi trop restreint et limité. Certains se demandant dans quelle mesure une personne à un poste en éco-production pourrait avoir davantage de latitude et de possibilité de discussion avec la réalisation, le script ou la mise en scène. Ces éléments indiquent qu'il existe aujourd'hui une réelle nécessité de mettre en discussion, le plus largement possible, les réalités matérielles et écologiques de la production du secteur, les manières de faire et les conditions matérielles d'existence du tournage, sans cantonner l'écologie à un rôle périphérique. Comment, donc, dans ce cadre, à la fois favoriser des formes collectives de réflexivité et ne pas marginaliser ou satelliser ce nouveau post et, si nous voulons faire de l'éco-production un espace d'enquête, de discussion, de pertinence également, pour l'ensemble des professions ?

Le problème est tout à fait réel : les personnes en charge de l'éco-production n'ont pas toujours un statut cadre, pas toujours de fiche de poste, pas nécessairement de réel pouvoir d'intervention sur les scénarios ou la mise en scène, et pas toujours la légitimité suffisante pour intervenir. L'un de nos interviewés s'interroge : *"faut-il changer leur statut ou leur position hiérarchique ?"* Cette nouvelle activité pourrait notamment s'inclure dans les repérages et à la stabilisation du scénario pour améliorer l'anticipation des choses qui pourraient être évitées ou améliorées au moment du tournage ensuite, estime une autre interrogée. Ou encore : l'éco-production, *"il faut que ça vienne d'en haut et que ça ruisselle : ce que tu dis a plus de poids si ça vient de la production"* souligne un autre interviewé.

Plus largement, il existe aujourd'hui une vraie question relative à la distribution des efforts, à la répartition de la charge liée à l'éco-production. Une personne peut-elle à elle seule piloter la totalité d'une telle démarche ? Faudrait-il imaginer plutôt un groupe de personnes en charge de l'éco-production ?

Plus l'éco-production s'institutionnalise, plus la charge administrative pesant sur les épaules d'une personne dédiée à cette tâche risque d'être importante, et certains estiment qu'il serait préférable de nommer une personne responsable des enjeux environnementaux dans chaque département, lorsque nécessaire. Toutes ces interrogations attestent des incertitudes et des inquiétudes de la profession vis-à-vis de ses manières de s'organiser pour éco-produire mieux, se rendre capable de distribuer les rôles et les responsabilités, mais aussi les charges, les attentions et les soins nécessaires à ces fins.

5.7.3 Les affects d'une personne chargée de l'éco-production

La gamme contrastée des émotions des personnes en charge de l'éco-production fait écho aux voies diverses du chantier de l'éco-production. Entre enthousiasme et frustration, fierté et découragement… les réponses aux questions liées aux affects de l'éco-production ne sont jamais univoques : *"C'est un enrichissement, mais également de la frustration pour les gens, de la curiosité et de l'intérêt, de l'envie… et quant à moi, je suis passée par toutes les émotions."* Pour d'autres, l'éco-production, c'est *"beaucoup de satisfaction, le sentiment d'être utile… on a la possibilité de faire bouger les choses dans un secteur stratégique"*.

En revanche, des préoccupations environnementales importantes sont susceptibles d'accroître les inquiétudes et de déprécier la valeur des accomplissements que l'on perçoit : *"Il peut y avoir un côté complètement déprimant de voir comment ça ne va pas du tout dans le bon sens, et à quel point la majorité des gens s'en foutent"*. Dans l'ensemble, les choses sont souvent nuancées, comme en attestent ces deux témoignages, indiquant une *"satisfaction", mais aussi une solitude. Anxiété également avec l'impression de ne pas aller assez vite."* ou encore *"quand tu recherches des moyens pour réduire et que tu ne trouves pas de solution, c'est rageant de ne pas trouver une voiture électrique au Pays-Bas… Quand tu t'énerves pour qu'un membre de l'équipe prenne le train et qu'il le fait, c'est une petite victoire !"*

Dans la plupart des cas, le sentiment d'accomplissement prend le dessus, avec la *"gratitude d'avoir le bon retour des gens à la fin du tournage"* ou encore *"le fait d'avoir fait ce dossier : je me suis aperçue qu'on avait quand même fait des choses, d'avoir accompli des choses contre le vent, le réal, certains techniciens, la prod, etc, je suis quand même fière, fière d'avoir accompli des choses, malgré le vent de face."*

5.7.4 Rendre visible la matérialité et expérimenter d'autres cultures professionnelles

En pratique, ce professionnel ayant la charge de l'éco-production est d'abord une personne qui agit, qui circule d'un poste à un autre, qui met en relation, qui accompagne et qui aide, qui fabrique et défait des choses, qui s'assure de la bonne réalisation du tri, du respect de certaines consignes de tri, de la considération et du soin accordés aux milieux de tournage, de la participation effective de chacun aux efforts collectifs entrepris : "*mieux vaut essaimer avec des gens qui ne sont pas encore totalement acquis à la cause*". Les arbitrages et les renoncements nécessaires à certaines façons de faire sont le fruit de discussions qui stimulent aussi cette réflexivité, y compris dans les moments de désaccord.

Comme nous l'a expliqué l'un de nos interrogés : "*Le rôle d'éco-référent est un rôle visible qui fait réfléchir en le voyant faire.*" "*Montrer l'exemple, mettre les mains dans les poubelles, refaire le tri, même si parfois l'on manque de temps*" Ce métier est donc d'abord et avant tout caractérisé par des gestes, des actes, une présence physique et matérielle, impliquée et attentive, qui est aussi une présence générative et pionnière : en le voyant faire, chacun interroge ses propres façons de faire et peut modifier ses pratiques en conséquence. De la culture professionnelle à la culture ordinaire, des habitudes de métier aux habitudes domestiques, il semble que la présence engagée, investie et attentive d'une personne en charge l'éco-production pendant la durée des tournages est susceptible d'avoir des implications profondes et durables par-delà la durée du tournage. Ainsi, l'une de nos interrogées explique : "*Une partie de mon travail est mesurable sur l'après-tournage au moment du retour dans la vie de tous les jours des participants d'un tournage et la prise de bonnes habitudes.*" "*C'est un entraînement, une expérimentation qui peut déteindre sur la vie quotidienne ou sur d'autres tournages.*"

L'éco-production met l'accent sur une dimension propre à l'industrie cinématographique et audiovisuelle, à savoir qu'il s'agit d'abord et avant tout d'une industrie de prototypes qui porte bien son nom : avec ce poste en éco-production, le tournage retrouve la tonalité d'un fait expérimental dans lequel chaque profession n'est pas de l'ordre du prestataire interchangeable, mais est susceptible de participer d'une aventure collective, réflexive, attentive et réciproque. Plus l'industrie préserve cette dimension historique et originelle d'industrie de prototype, plus l'éco-production semble aisée à faire exister : les marges de manoeuvres, les latitudes, les possibilités d'invention et d'enquête sont plus grandes, l'intelligence et la créativité reprennent une place plus importante dans la confection des réalisations. Comme le raconte l'un de nos enquêtés, il s'agirait alors de "*choisir ses contraintes, se définir un cadre, penser la créativité depuis ce cadre*".

Remettre la réciprocité, l'attention, le soin et l'implication au centre des cultures professionnelles du secteur : voilà sans doute l'effet bénéfique de la présence visible et investie d'une personne à un poste en éco-production pendant la durée du tournage. Ce sont, dans ce même mouvement, l'ensemble des imaginaires de la profession, des affects et des aspirations qui semblent redistribuées.

Ce métier participe donc pleinement d'une remise à plat des conditions d'existence des professionnels du secteur, en faisant de l'écologie au sens le plus abstrait du terme, une affaire d'écologie de matérialités, d'écologie de relations, d'écologie du travail, d'écologie des formes de vie et des possibilités d'invention de nouvelles manières de penser et d'expérimenter d'autres versions de soi-même, d'autres façons de concevoir son activité professionnelle, dans un espace où réflexivité et engagement, considération et réciprocité, ne peuvent être pensés séparément. Sous la norme et par-delà l'éco-production, il y a l'écologie matérielle effective d'un tournage : un faisceau d'existences, de réalités, d'expériences qui méritent d'être construites avec précaution et sensibilité.

5.7.5 Maintenir ouvertes les recherches et les incertitudes

L'éco-production est donc une expérimentation sociale, et pas seulement filmique : pendant la durée du tournage on teste, on ressent, on fait l'épreuve de quelque chose et on donne de la valeur aux *"formes de vie"* dont on fait l'expérience en situation, ce qui permet aussi de *"repenser en profondeur la façon dont on fabrique les films"*.

En symétrie et contraste avec ces engagements cumulatifs, transitifs et communicatifs d'une personne à une autre, ces professionnels en charge de l'éco-production se trouvent donc paradoxalement dans une position délicate qui nécessite aussi du tact, de la finesse et de la diplomatie, une personnalité et une endurance particulières. En effet, si l'éco-production a une chance d'être perçue comme autre chose qu'une justification arbitraire de coupes budgétaires, cela est possible seulement si la personne en charge de l'éco-production a suffisamment d'espace, de latitude, de légitimité et de temps pour expliquer, décrire et assurer la signification de chacune actions initiées. Plusieurs fois, nos interrogés nous ont expliqué la nécessité de *"faire un retour régulier aux équipes"* soulignant le besoin de sens, de compréhension et de clarté, pour engager durablement, en profondeur et avec sincérité, cette démarche. L'éco-référence apparaît alors comme une profession extrêmement concrète, précise, attentive et diplomate, qui assure une relation vive et impliquée aux activités de production, qui nécessitent des décisions souvent plus réfléchies, moins précipitées. En plaçant des activités autrefois laissées aux marges du tournages (le tri, le réemploi, la seconde-main, la cuisine et la régie, la matérialité triviale et ordinaire du tournage) l'éco-référence devient l'occasion d'une mise en visibilité qui est aussi une mise en réflexivité. Toutefois, l'éco-production comporte aussi son lot d'échecs, de frustrations, de déceptions, d'impatiences, d'erreurs ou de mauvaises expériences. Le risque est alors que certaines expériences ne se solidifient et empêchent de futures expérimentations pour d'autres tournages : à chaque fois que quelque chose dysfonctionne ou ne réussit pas, c'est un risque nouveau de voir cette chose laissée de côté, avec une forte irréversibilité.

Pour pallier ce risque, de nombreuses personnes en charge de l'éco-production répertorient leurs échecs ou leurs déceptions pour construire le socle d'expérimentations futures ou spécifier leurs besoins d'une façon plus précise, mieux comprendre les connaissances qu'il manque, ou les infrastructures qu'il manque encore. À l'inverse, si les habitudes d'éco-production tendent à se solidifier, se spécifier et se normaliser d'un tournage au suivant, c'est l'âme, la vitalité et le souffle de ces démarches qui sont susceptibles d'être perdues. Or, nous avons vu plus haut comment l'éco-production suppose précisément une forme d'engagement, d'implication, d'enthousiasme et de questionnement partagés.

Attention, donc, aux irréversibilités produites par des expériences négatives, des expérimentations ratées ou des choses qui ne sont pas satisfaisantes, si aucun travail ne permet de remettre en mouvement ces échecs ou ces déceptions d'un moment au suivant. Le même risque se présente avec la phase d'optimisation du système de contraintes que constitue l'appropriation du label. Si cette appropriation est trop fluide, trop transparente et incorporée, peut-être que l'éco-production deviendrait une nouvelle norme comme une autre, à respecter, sans cette dimension d'enquête, d'expérimentation et d'engagement qui enrichit considérablement notre notion de l'écologie, en faveur d'une écologie des relations de travail, des ambiances et des formes de vie justes.

À trop simplifier les choses, une appropriation qui serait parfaitement fluide et complète tendrait à empêcher les conditions d'une réflexivité et d'une responsabilité collectives, à enquêter, à s'interroger, à tester, à inscrire ses efforts dans une cumulativité de recherches et d'incertitudes, de trouvailles et d'essais. Nous pouvons d'ailleurs rappeler ici que l'éco-production provient originellement des métiers en prise avec la matérialité du cinéma et de l'audiovisuel, et qu'il serait peut-être contre-productif de laisser l'éco-production devenir un nouvel outil de pilotage et de management des activités, ainsi que nous l'a expliqué un enquêté, un risque qui est aussi le grand paradoxe des trajectoires de réappropriation, de discussion et d'engagement. Du fait de sa présence, la personne à un poste en éco-production semble en partie prémunir la démarche d'une telle normalisation, banalisation, contre un solutionnisme administratif un peu hâtif, et en faveur d'actes, de discussions et de recherches continues et cumulatives, les uns avec les autres et auprès des autres.

06 ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE

"L'éco-production n'est pas un surcoût, mais suppose de redistribuer le budget d'une production.", directeur des productions d'une chaîne de télévision.

"Improvisation et manque d'organisation engendrent des coûts supplémentaires réguliers sur une série fiction."

Les productions cinématographiques et audiovisuelles sont, structurellement et de longue date, soumises à de nombreuses exigences. Y faire face et relever les défis correspondants participe de la construction et du développement du professionnalisme des équipes, s'inscrivant dans un processus d'évolution. Les exigences et les ambitions de l'éco-production formulées au cours de ces dernières années constituent un nouveau champ d'investigation et d'action nécessitant une nouvelle mobilisation.

Il est courant de supposer qu'un tel engagement se traduit par une augmentation des coûts, mais l'analyse des productions étudiées montre que ce n'est pas une fatalité. L'engagement dans une démarche d'éco-responsabilité consiste à se projeter dans l'avenir en imaginant et en mettant au point de nouvelles pratiques plus vertueuses et respectueuses en matière d'impacts environnementaux. Rationaliser les besoins sur un tournage et trouver des solutions alternatives à des technologies carbonées permet de réduire les impacts environnementaux défavorables, avec en outre, dans bien des cas, une réduction des coûts.
Une telle démarche relève fondamentalement d'une logique d'investissement qui s'amortit dans la durée, sur plusieurs productions, et participe de l'évolution du secteur dans son ensemble. Il importe d'y consacrer du temps, de l'attention, de la réflexion, notamment pendant la phase de préparation, et c'est sur cette base que la démarche se déploie : *"plus de temps veut dire plus de brainstorming pour prendre les bonnes décisions"* explique une productrice que nous avons rencontrée.

La création d'un poste spécifique en éco-production induit des coûts supplémentaires, mais aussi des retombées positives à plusieurs niveaux. Le terme "surcoût" n'est jamais employé par les producteurs interrogés : ces derniers préfèrent en effet l'idée d'une redistribution des coûts et d'un investissement qui va s'amortir sur un ensemble de productions. Il s'agit d'un processus de transition.

Bien que les budgets en éco-production se stabilisent à mesure que l'éco-conditionnalité devient une réalité et que l'activité d'éco-production se structure, il est bon de continuer à laisser de la place à l'expérimentation. Les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma sont des industries de prototypes, ce qui suppose une part d'incertitude au départ de n'importe quel projet. Même si les actions d'éco-production s'affirment en termes de pertinence et participent de la constitution d'un corpus de pratiques reconnues, il serait contre productif de les figer et de les appliquer de la même manière à l'ensemble du secteur. Il importe à la fois de donner un cadre et de laisser la place à l'expérimentation, aux ajustements, à un processus continu de réinvention.

Dans un premier temps, nous examinons de quelle manière l'éco-production modifie le budget d'une production et si elle induit un surcoût. Ensuite, par-delà les possibilités d'économie, comment l'éco-production comme investissement induit des externalités positives et constitue une possibilité de différenciation permettant d'affirmer un positionnement.

6.1 Démarche d'éco-responsabilité et structure de coûts

Au moment de penser la possible inscription d'une production dans une démarche d'éco-responsabilité, se pose de façon récurrente la question des implications qui en résulteraient en termes de conséquences sur la structure de coûts. S'engager dans une démarche visant à réduire les impacts défavorables pour l'environnement, est-ce que cela coûte plus cher ? Et, si oui, de combien ?
Symétriquement, dans certains cas, dès lors que l'on mobilise du temps, de la réflexion et du professionnalisme afin de réduire l'empreinte carbone de la production, n'en résulte-t-il pas aussi une optimisation de la structure de coûts, c'est-à-dire des économies budgétaires ?

Il n'est pas possible de répondre de façon univoque à un tel questionnement. La résultante budgétaire dépend d'une pluralité de variables. Compte tenu du caractère prototypal des productions, les projets sont bien sûr différents les uns des autres en termes d'options artistiques, budgétaires, de nombre de décors, etc. Pour un projet, en raison du sujet, de convictions, d'une volonté d'avancer de façon pionnière en matière d'éco-responsabilité, une production peut décider d'un engagement très ambitieux dans ce domaine et être prête à y allouer un budget important, tandis que pour d'autres l'on se contentera de quelques actions symboliques. Cela dépend de la volonté et de la capacité à tester des pratiques nouvelles, à prendre les risques correspondants, c'est-à-dire à les gérer. Cette question est en relation avec le sujet sensible du manque de temps que l'on décide de consacrer, notamment dans la phase de préparation, à imaginer des solutions différentes, avec l'analyse des structures de coûts correspondantes.

Pour penser ces sujets, se pose notamment la question des modalités de la mesure : une production peut prendre des décisions se traduisant par une transition significative des pratiques dans plusieurs domaines (décors, costumes, images, son, alimentation, déplacements, etc.) sans que cela ne soit perceptible en examinant le budget. Les lignes budgétaires ne rendent généralement pas compte d'une transition. Pour un même budget, on peut avoir une production à impact négatif fort et une production éco-responsable.
Il est possible de faire de la redirection des pratiques à budget constant, avec des lignes budgétaires qui ne sont pas très différentes en montant de celles que l'on aurait eues pour des productions non engagées dans une telle démarche. Les modifications sont pour l'essentiel qualitatives, les surcoûts sur quelques dépenses étant généralement compensées par des économies sur d'autres. Ce jeu de compensation peut exister à la fois à l'échelle d'une ligne budgétaire et à l'échelle du budget de la production dans son ensemble.
En tout cas, il apparaît qu'un travail doit continuer à être mené pour perfectionner, compléter et enrichir les indicateurs de pilotage de l'éco-production.

Au niveau de chaque chef de poste, il y a des décisions qui sont prises sans que n'apparaissent nécessairement des écarts budgétaires. Tout un travail peut être mené en termes de démarche d'éco-responsabilité et de redirection à différents niveaux sans que n'apparaisse toujours une traduction visible dans les chiffres du budget réalisé.

Dans la plupart des cas, le principe structurant est de rester dans le budget. Quand il y a un coût supplémentaire lié à un choix d'éco-responsabilité, l'on cherche généralement à compenser ce surcoût par des économies par ailleurs, permettant de rester dans le budget initialement prévu. Dans bien des cas, une fois le budget établi, les équipes visent à rester, autant que possible, dans les limites budgétaires définies. Cela induit une démarche d'analyse et la création de solutions nouvelles permettant de gagner à la fois sur le terrain de l'éco-responsabilité et en termes de budget.

6.2 Composition d'un budget en éco-production

Le budget d'une production peut être modifié sous l'effet d'une démarche d'éco-production. L'éco-production est difficilement concevable sans prendre en compte les actions mises en place par la ou les personnes dédiées à cette fonction, ayant les compétences et l'expérience pour l'assumer pleinement et induire les effets escomptés en termes d'éco-responsabilité. Il est utile d'analyser quelle place l'éco-production a dans le budget d'une production cinématographique ou audiovisuelle.

6.2.1 De nouvelles lignes budgétaires

Dans la plupart des cas, une démarche éco-responsable amène dans les devis de production de nouvelles lignes budgétaires : 64 % des productions que nous avons étudiées affirment avoir eu un budget spécifique alloué à l'éco-production. Pour les autres, l'éco-production ne s'est pas traduite par des changements d'aspect dans le budget de leur production.

Le budget consacré à la démarche d'éco-production explicité par des lignes budgétaires spécifiques se situe très majoritairement entre 0 et 1 % du budget total des productions. Plus le budget est élevé, moins cela coûte en proportion de la production, le budget supporté étant pour l'essentiel fixe (salaire, prestation, etc.).

TABLEAU 21 - UNE NOUVELLE LIGNE ENTRE 0 et 1% DU BUDGET TOTAL DE LA PRODUCTION

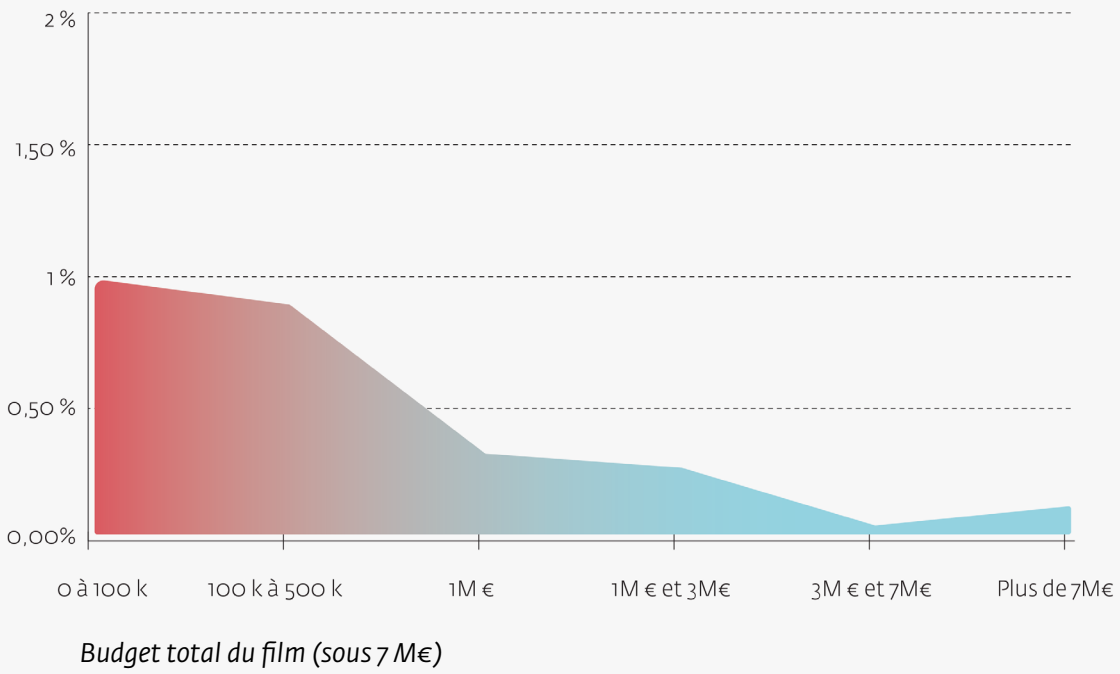

De nouvelles lignes budgétaires

TABLEAU 22 - COMPOSITION DES NOUVELLES LIGNES BUDGÉTAIRES DE L'ÉCO-PRODUCTION

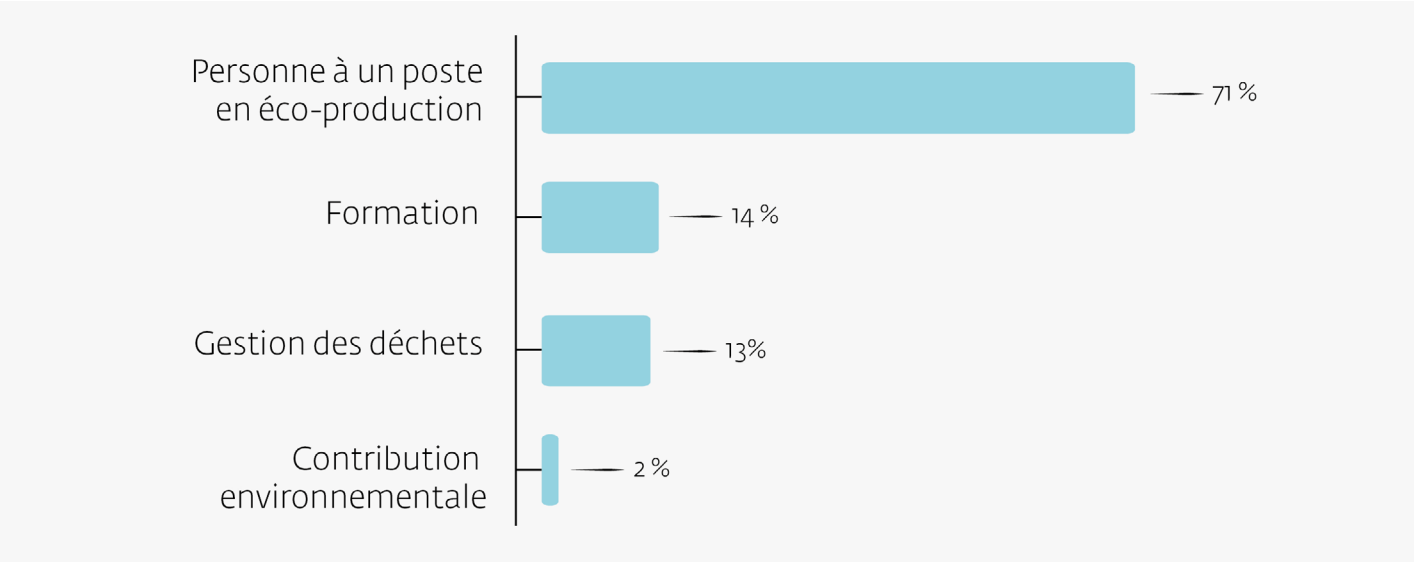

Ce tableau présente la composition moyenne d'une dotation budgétaire spécifiquement allouée à une démarche d'éco-production. L'on constate que la rémunération d'une personne à un poste en éco-production représente en moyenne plus de 70 % du budget de ces nouvelles lignes budgétaires. Cependant, par delà le coût supplémentaire porté par la production, cette personne permet de construire la stratégie globale d'éco-production et de réaliser en outre, dans bien des cas, des économies.

Débloquer un budget spécifique à une démarche d'éco-production permet de gagner à la fois en termes d'éco-responsabilité et d'optimisation des structures de coût. Par exemple, prendre le temps de chercher des solutions de réemploi pour les achats de costumes et de décors permet d'effectuer des économies substantielles : *"A minima 40 % moins cher que si l'on devait acheter les choses neuves"* selon un producteur de série. Idem pour cette productrice qui déclare : *"Si tu donnes plus de temps à quelqu'un, l'enveloppe baisse car la seconde-main coûte moins cher. Sur plusieurs productions, je l'ai observé : donner du temps et le budgéter pour l'éco-référence, cela fait baisser les coûts. Maintenant, dans les ressourceries, en location, cela coûte vraiment moins cher pour les décors. Pour la construction, tu auras toujours besoin de quincaillerie, mais sur les accessoires tu gagnes du simple au triple."*

Ces estimations sont précieuses pour notre étude. Couplées avec nos analyses quantitatives, l'expérience de budgétisation de ces professionnels permet de répondre à l'une des interrogations souvent formulées : l'éco-production ne se traduit pas nécessairement par un surcoût pour la société de production. Une telle démarche amène certes, pour la plupart des productions étudiées, l'apparition de nouvelles lignes dans le budget, mais elle peut aussi permettre à la production de réduire ses coûts.

Cela ne veut pas dire pour autant que les productions n'ayant pas créé une ligne budgétaire spécifique pour l'éco-production n'ont pas mis en place des actions pertinentes, ou réorienté leurs budgets. Dans bon nombre de cas, le budget semble inchangé bien qu'il y ait eu une démarche de réorientation éco-responsable. Par exemple, si l'on réduit la consommation de viande à la cantine, il n'y a pas de création d'une nouvelle ligne budgétaire, ni nécessairement une augmentation ou une baisse de la ligne budgétaire correspondante.

6.2.2 Une réorientation des dépenses

Nous définissions la réorientation des dépenses comme étant un déplacement de tout ou partie du budget d'un département vers des dépenses éco-responsables. Partir de lignes déjà existantes dans les devis de productions, qui sont réorientées vers des achats vertueux. Par exemple, le choix de contractualiser avec un prestataire de cantine éco-responsable, ou le choix d'avoir loué des véhicules électriques plutôt que thermiques. Les budgets étant validés parfois bien avant la mise en place de l'éco-production, les achats responsables dans certains départements s'insèrent dans les lignes déjà existantes. De ce fait, nous ne les définissons pas comme des coûts supplémentaires (comme peut l'être l'embauche d'une personne à un poste en éco-production) mais comme une réorientation des coûts vers des achats responsables. Cette idée de redistribution des coûts nous a été présentée par un directeur de production qui estime que l'éco-production ne coûte pas plus cher, "*mais suppose de redistribuer les coûts*".
Le budget consacré à la démarche d'éco-production explicité par des lignes budgétaires spécifiques se situe très majoritairement entre 0 et 1 % du budget total des productions. Plus le budget est élevé, moins cela coûte en proportion de la production, le budget supporté étant pour l'essentiel fixe (salaire, prestation, etc.).

Cette redistribution peut exister dans tous les départements et peut se traduire à la fois par une augmentation de certains coûts et une diminution d'autres coûts, l'une pouvant compenser l'autre. Pour une production très ambitieuse, le choix de dépenser 150 000 €[30] en éco-production à des fins d'expérimentation et de redirection signifie que la société de production assume ce qui pourra en résulter sur le niveau du bénéfice. Pour d'autres productions, le fait d'avoir eu une personne à un poste en éco-production leur a permis de faire jusqu'à 20 000 € d'économie.

L'étude "Sustainability in the audiovisual sector. Assessment of the climatic and economic impacts of applying the *'Green Film' environmental quality Label*" publiée par GreenFilm en 2023[31], affirme que la mise en place d'une démarche éco-responsable, sur la plupart des items étudiés, n'implique pas un coût supplémentaire pour la production. Bien au contraire, elle permet de faire des économies. Bien que nous soyons d'accord avec les conclusions d'ensemble de cette étude, il nous semble utile d'y apporter quelques nuances.
L'éco-production induit une réestimation des coûts de production car tous les départements peuvent être touchés par cette démarche. Des arbitrages sont faits dans la construction des devis de production pour réorienter les budgets et y ajouter éventuellement de nouvelles lignes.

Sur cette base, peuvent s'ouvrir des pistes de réflexions à partir de cas d'usage, par exemple, le choix de louer des véhicules électriques. Encore aujourd'hui, le choix de décarboner les transports en changeant sa flotte de véhicules thermiques par des véhicules électriques représente un coût non négligeable pour les productions.

---

[30] Pour un long métrage de cinéma avec un budget de 11 millions d'euros. L'éco-production représente donc 1,5 % du budget total de la production (nouvelles lignes et redirection des coûts compris). Les nouvelles lignes sur le budget (personne à un poste en éco-production, formation, prestations) représentent 0,65 % du budget total.

[31] https://www.green.film/wp-content/uploads/2023/10/GREEN-FILM-Research-Lab_SUMMARY-Study-Report.pdf

Une réorientation des dépenses

Pour un long métrage de fiction d'un budget de 11 millions d'euros ayant eu pour objectif de réduire fortement l'impact des déplacements, le producteur a décidé d'assumer un budget important consacré à la location de véhicules électriques. Le tournage se trouvant dans une région peu dotée en équipements techniques, l'acheminement de cette solution alternative ainsi que l'infrastructure nécessaire à son utilisation se sont traduits par une dépense supplémentaire de 70 000 €, c'est-à-dire 0,6 % du budget total de la production. Cependant, cette action a permis de réduire drastiquement son impact environnemental. La région dans laquelle a été tourné le film n'était pas pourvue de transports en commun ou relevant de la mobilité douce. Dans un tel contexte, les déplacements en véhicules thermiques semblaient être la solution la plus appropriée à ce tournage, mais aussi la principale source d'impact. Ce faisant, la production a décidé de s'attaquer à ce problème en expérimentant une approche radicale : remplacer intégralement la flotte de véhicules thermiques par des véhicules électriques et développer fortement le covoiturage. Un coût supplémentaire pour l'utilisation de véhicules électriques, mais une réduction majeure de leur impact : l'utilisation d'un véhicule électrique a un impact carbone deux à trois fois inférieur à celui d'un modèle similaire thermique[32]. Combiné à une politique de covoiturage, qui permet de réduire par trois l'impact des transports routiers, la réorientation des coûts de cette production a été d'une grande efficacité en termes d'éco-production.

Dans une moindre mesure, les achats liés à la régie ont eux aussi eu un impact dans le budget global des productions, ces achats pouvant être considérés comme des investissements. Sept productions ont déclaré avoir eu des coûts liés à la constitution d'une éco-bijoute : gourdes, mugs, cendriers de poches, poubelles de tris, signalétiques, etc. Pour les productions étudiées, cela représente en moyenne 1814 €. L'on peut cependant considérer ce coût supplémentaire comme un investissement : les productions ayant fait ces achats ont gardé et stocké le matériel, leur permettant de le réutiliser lors de tournages ultérieurs, tout en évitant des achats de gobelets en plastiques et en carton. Cette démarche a permis de faire des économies, non pas sur une seule production, mais sur un ensemble de productions, le processus s'inscrivant dans le temps long.

Le tableau suivant présente les choix de composition budgétaire de six productions. Il se confirme que la place d'une personne à un poste en éco-production est prépondérante au sein d'un budget d'éco-production identifié par des lignes budgétaires spécifiques. Cependant, sa présence permet aux productions de cibler les postes les plus émetteurs et de déployer une stratégie de réduction. Dans ce tableau, on trouve l'exemple d'une production qui, grâce à une personne à un poste en éco-production, a réussi à trouver une source énergétique alternative au groupe électrogène, ce qui lui a permis de faire une économie de 25 088 €. La réduction de la consommation de viande ou encore la mutualisation des transports sont aussi des leviers d'action permettant de réduire l'impact de la production, tout en réduisant son budget.

[32] https://presse.ademe.fr/2022/10/mondial-de-lautomobile-lademe-publie-son-avis-sur-le-vehicule-electrique-une-batterie-de-taille-raisonnable-assure-une-pertinence-climatique-et-economique.html

Une réorientation des dépenses

TABLEAU 23 - EXEMPLES DE BUDGET EN ÉCO-PRODUCTION

Tableau 23 - Exemples de budgets en éco-production

	Internalisée		Hybride		Externalisée	
	Série fiction	Long métrage cinéma	Série fiction	Long métrage cinéma	Long métrage fiction	Publicité
Type d'organisation	Internalisée		Hybride		Externalisée	
Score au Label	72,5 %	82,2%	89,4 %	71,5 %	71 %	75,5%
Budget global	2 400 000 €	6 540 857 €	778 290€	25 000 000 €	10 000 000 €	500 000 €
	Nouvelle ligne en éco-production		Nouvelle ligne en éco-production		Nouvelle ligne en éco-production	
Poste en éco-production	6 000 €	3 389 €	5 600€		55 000€*	29 000 €**
Prestataire gestion des déchets			1 182€	10 000 €	10 000 €	
Contribution environnementale						5 000 €
	Lignes supprimées		Lignes supprimées		Lignes supprimées	
Suppression de groupe électrogène	- 14 000 €	- 25 088 €		- 5 000 €		- 5 000 €
	Redirection des coûts		Redirection des coûts		Redirection des coûts	
Location de véhicules électriques		13 556 €		5 000 €	70 000 €	8 000 €
Eco-conception des décors	1 000 €				10 000 €	
Achat d'une machine à grain	500 €					

* 5 000€ personne à un poste en éco-production, 50 000€ prestataire spécialisé en éco-production
* 3 000€ personne à un poste en éco-production, 25 000€ prestataire spécialisé en éco-production

Quel que soit le montant de leur budget, les productions ont la possibilité d'avoir de grandes ambitions à la fois artistiques et écologiques. La distinction ne se fait pas en fonction de la taille de la production et du montant de son budget, mais en fonction des choix qu'elle décide de faire. Des économies sont possibles, mais certains arbitrages demandent de renoncer ou de réorienter certaines dépenses au profit de la réduction ou de l'annulation d'impacts néfastes.

6.3 Logique d'investissement et différenciation

Il n'est pas surprenant que l'attention d'une société de production soit d'abord centrée sur les coûts et leur éventuelle évolution – accroissement, réduction ou stabilité – dès lors que de nouvelles ambitions en termes d'éco-responsabilité sont posées. Cette question de la maîtrise des coûts doit bien sûr être considérée avec attention compte tenu de la variété d'évolutions possibles, mais un tel engagement doit avant tout être pensé comme un investissement qui pourra s'amortir dans la durée, sur plusieurs productions et par diffusion systémique à l'échelle du secteur tout entier.

En outre, cet investissement, auquel est associée une courbe d'expérience, concerne le positionnement de la société de production dans un contexte marqué à la fois par une concurrence intensifiée et par le fait que la manière de travailler représente une part croissante des processus de valorisation des sociétés de production : l'œuvre c'est à la fois ce qui sera présenté aux spectateurs et la façon dont elle a été produite.

L'engagement dans une démarche d'éco-responsabilité permet d'affirmer une différenciation vis-à-vis de pratiques qui ont longtemps prévalu et qui restent une référence, même s'il s'avère qu'elle est dépassée. L'engagement dans une démarche d'éco-responsabilité participe non seulement d'une image de citoyenneté de l'entreprise, mais aussi de l'inscription dans une dynamique d'innovation continue pour se situer aux avant-postes du secteur.

6.3.1 Le primat d'une logique d'investissement

Le montant du budget d'ensemble d'une production relevant d'une démarche d'éco-responsabilité est la résultante de la combinaison d'une pluralité d'augmentations et de baisses (par rapport à des pratiques standard) sur un grand nombre d'items ayant pour conséquence que, dans la plupart des cas, produire éco-responsable ne coûte pas plus cher. En outre, et c'est une idée essentielle, s'il y a un surcoût directement identifié pour une démarche d'éco-responsabilité, il doit être considéré comme un investissement. Un investissement qui va s'amortir dans la durée sur plusieurs productions. Il va s'amortir en outre sur les progrès du secteur dans son ensemble : c'est une externalité positive.
Le coût supplémentaire qui est comptablement affecté à une production donnée relève pour une large part d'une logique d'expérimentation et de mise au point qui débouche sur des savoir-faire et des pratiques nouvelles, un réseau de nouveaux fournisseurs et d'autres manières de gérer qui pourront bénéficier aux projets ultérieurs d'une maison de production, et, de proche en proche, au secteur dans son ensemble via les montées en compétence et en expérience des équipes et de leurs membres.
Pour valoriser et favoriser la diffusion de la culture et des savoir-faire d'éco-responsabilité, il est important que cet engagement induise une reconnaissance à l'endroit de celles et de ceux qui ont contribué à la démarche.

Certains producteurs ayant décidé d'impulser et d'induire des effets d'exemplarité choisissent de jouer un rôle pionnier en acceptant d'investir en payant plus cher sur certains postes, mais en sachant que cette démarche s'inscrit dans une courbe d'expérience permettant de gagner sur plusieurs terrains – à la fois écoresponsabilité et optimisation budgétaire – tout en préservant l'exigence de qualité.
En matière de coûts, par exemple, dans une première phase, les générateurs électriques coûtent souvent plus cher, mais l'on peut anticiper, avec l'augmentation de la demande, une baisse du prix de vente des matériels.

Pour certains films à gros budget, il a été décidé de se donner une grande ambition en matière d'éco-production. Par exemple, le cas de la production d'un film de long métrage d'un budget supérieur à dix millions d'euros, où la production a eu le choix entre plusieurs options :
-a minima, un consultant ou une personne à un poste en éco-production, mais sans une grande ambition en termes d'éco-responsabilité (0,1 % du budget) ;
-une ambition de forte réduction de l'empreinte carbone, se traduisant par le choix d'avoir sur le tournage en milieu rural une flotte totalement électrique, ce qui constituait une démarche pionnière et s'est traduit par un budget supplémentaire de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Un tel choix délibéré relevait d'un engagement fort et d'une volonté de contribuer à une démarche collective pouvant être utile à tous.

"Ce qui m'a motivé en tant que producteur, c'est le sentiment d'œuvrer à rendre plus cohérente ma façon de travailler, à donner plus de sens. Ce que j'ai contribué à faire exister dans le tournage de ce film s'inscrit dans une inflexion à laquelle je souhaite participer. Je l'ai fait en raison d'un idéal et d'une volonté de faire progresser notre secteur d'activité. Mais, de toute façon, c'est indispensable et l'on ne peut plus rester en retrait. Il n'y a plus de backstage, tout se sait. Si je fais un film caractérisé par une thématique écolo et que je ne fais pas ce qu'il faut, je serai pointé du doigt. L'absence d'engagement dans l'éco-responsabilité peut être dévastateur pour l'image d'un film. A l'inverse, un comportement vertueux suscite la sympathie et l'adhésion, au sein de l'équipe, dans les médias et dans l'opinion publique. Cette nouvelle manière de faire a un impact positif sur le secteur et sur son image. Cela apporte de la reconnaissance, parfois même un certain prestige, mais il faut bien sûr avoir les moyens de mettre en place une telle démarche. Une démarche qui doit s'inscrire dans la durée."

"Quand on budgète un film, on fait en sorte qu'il n'y ait pas de perte d'énergie. On s'est dit que l'on n'allait pas faire des milliers de kilomètres pour tourner. Dans l'intérêt du film, le metteur en scène essaie de regrouper au maximum les décors du tournage. On a regroupé pour l'économie du film, économiser en coût de transport, et cela s'inscrit en plus dans une démarche d'éco-production. On peut louer des gîtes ruraux et on peut affecter une voiture pour plusieurs personnes. L'économie et la gestion du transport vont dans le même sens. On a limité énormément les transports, même si en région on roule de toute façon plus qu'à Paris."

6.3.2 Affirmer un engagement et se différencier

Pour les sociétés de production, il y a un coût à l'évitement de la démarche d'éco-responsabilité : un coût financier et un coût symbolique. Faire perdurer une façon de faire fondée sur le principe de cheap nature (Jason Moore) et la non prise en compte du coût environnemental mettent en péril à long terme la viabilité du secteur. A court terme, ne pas s'engager dans une démarche d'éco-responsabilité a pour conséquences moins d'aides, moins d'agréments, moins de visibilité, moins de reconnaissance. C'est aussi se priver d'une possibilité de se différencier, de faire valoir une éthique et une qualité de professionnalisme marquée par la prise en compte d'enjeux sociétaux de grande importance.

Plutôt que d'être dans l'attentisme ou dans le déni et de subir, les producteurs que nous avons rencontrés dans le cadre de cette étude considèrent qu'il est bien préférable de se préparer, d'anticiper et de s'engager dans une démarche d'éco-responsabilité qui change les choses dès à présent et prépare l'avenir.

Les productions qui ont expérimenté pour la première fois une démarche d'éco-production ont certes dû, pour la plupart, assumer un coût supplémentaire d'entrée en termes de temps passé et de recherche de solutions, mais rapidement la logique d'investissement prévaut se traduisant par une baisse des coûts (courbe d'expérience).

Il y a un coût d'entrée, principalement du temps et de l'attention à consacrer à cette démarche, pour analyser la situation, concevoir de nouvelles solutions et accompagner le changement, mais les résultats sont au rendez-vous, avec en outre des externalités positives pour le secteur et pour le cadre socio-économique : les fournisseurs et les territoires peuvent bénéficier de ces effets d'impulsion pour réorienter leurs façons de travailler et s'inscrire dans une nouvelle dynamique.

Les productions qui ont déjà une belle expérience de l'éco-production ont pour la plupart réussi en outre à réduire les coûts : *"Sur plusieurs productions, je l'ai observé : donner du temps et le budgéter pour l'éco-référence, cela fait baisser les coûts. Prendre du temps pour la seconde-main permet de faire des économies."*
La démarche d'éco-responsabilité relève d'un engagement. Elle passe par un investissement qui peut se rentabiliser à la fois en termes d'impact environnemental et d'optimisation de la structure de coûts. Elle génère des externalités positives et apporte en outre une valorisation de la société de production en termes de responsabilité sociétale.

07
ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

Dans cette troisième partie, deux analyses de données chiffrées sont proposées.

Une première analyse est effectuée au plus près des données des outils et des actions, à partir des bilans carbone définitifs issus de la base de données Carbon'Clap[33], dans le but de présenter les différents postes d'émissions d'une production audiovisuelle en termes d'équivalent émissions de gaz à effet de serre (CO2e). Sont également élaborées différentes hypothèses modélisées en trois scénarios (S1 : Business as usual, S2 : Label Ecoprod, S3 : Production frugale) afin d'étudier pour certains postes d'émissions clés quels sont les effets des actions listées dans le Label Ecoprod.

Une seconde analyse d'ordre écosystémique permet de regrouper les actions les plus efficientes pour limiter l'impact environnemental à la fois en termes d'émission carbone mais aussi suivant un indicateur plus spécifié pour le secteur, l'indicateur "*matière*". L'hypothèse d'un indicateur "*matière*" à articuler avec l'énergie et l'écosystémique -climat compris- permet également de prendre en considération les impacts sur la biodiversité, de la phase extraction à la phase déchet et c'est là également toute sa pertinence socio-environnementale. Cette hypothèse se justifie par le cadre même dans lequel agir en éco-production. Cette démarche se situe, en effet, au niveau planétaire et dans le cadre d'un système sociotechnique distribué socialement, industriellement, écologiquement, etc. Agir sur ces effets systémiques reste difficile à accomplir car il faut dès lors prendre en compte plusieurs facteurs en même temps et non pas séparément. Ne prendre que le prisme de l'énergie reste insuffisant et engendre des effets secondaires sur les autres éléments du système. De même, ne prendre en compte que les matériaux sans les contraintes de puissance énergétique, ne permet de prendre en charge l'ampleur écosystémique de la crise écologique. Enfin les questions d'énergie et de matériaux se répercutent sur les écosystèmes avec des effets qu'il faut également contrôler en termes notamment de biodiversité. L'hypothèse de l'indicateur "*matière*", complémentaire à l'indicateur universel "carbone", permet de tenir ensemble les trois piliers fondamentaux du système sociotechnique : matériau, énergie, écosystème (biodiversité et climat compris) avec comme défi pratique de multiplier les prises sur chacun de ces piliers. En introduisant l'hypothèse d'un nouvel indicateur matière, il s'agit de proposer une approche pour agir avec des effets plus spécifiés. L'indicateur GES a le défaut de ses avantages : il demeure un indicateur trop générique qui masque les dimensions plus matérielles (l'extractivisme, l'épuisement des ressources, l'impact sur les écosystèmes). L'objectif de réduction des GES demeure crucial du point de vue du climat mais ne permet pas la saisie pleine et entière de l'écocide en cours. Une modalité complémentaire est donc d'agir sur plusieurs points du système sociotechnique en même temps et de mesurer les quantités de matière utilisées. Dans ce cas au-delà des questions spécifiques aux matériaux, estimer la masse des matériaux permet d'agir tout à la fois sur plusieurs leviers : les GES, le recyclage, l'énergie et la puissance nécessaire, l'extractivisme[34].

---

[33] Carbon'Clap (https://carbonclap.ecoprod.com) permet d'évaluer gratuitement l'empreinte carbone d'une œuvre audiovisuelle, cinématographique ou publicitaire. Carbon'Clap a été créé par Ecoprod en 2010 et repensé intégralement en 2022 avec l'implication de nombreux professionnels du secteur, d'experts environnementaux et le soutien du CNC (Aides aux Moyens Techniques).

[34] Sur les fondements scientifiques de cette hypothèse, cf Halloy, J. (2018). Ressources naturelles: Enjeu majeur pour l'avenir de nos sociétés. La Revue Nouvelle, 4, 30-33. https://doi.org/10.3917/rn.184.0030
Halloy, J. (2021). Réchauffement climatique et technologies: Quelle est la question ?. La Revue Nouvelle, 7, 56-62. https://doi.org/10.3917/rn.217.0056
Halloy, J. (2017). La numérisation de l'économie est-elle durable ?. La Revue Nouvelle, 4, 54-61. https://doi.org/10.3917/rn.174.0054

7.1 Bilan de Carbon'Clap

Cette partie basée sur les données de l'outil Carbon'Clap nous permet d'avoir un regard plus global sur les enjeux sectoriels.
A partir d'une base de données fournie d'un an de projets, Ecoprod a pu traiter et analyser en détails les impacts moyens sectoriels de projets ayant souhaité mesurer leur impact carbone (sans avoir nécessairement poursuivi une démarche d'éco-production).
La tableau suivant présente des statistiques anonymisées de projets réels portés dans l'outil Carbon'Clap entre mars 2023 et mars 2024. Pour chacun des projets, le bilan définitif a été sélectionné. Les projets aux données incohérentes ont été exclus (exercices, formation, tests, projet sans budget, sans durée, etc.). Seuls des projets avec une durée de production réelle, un budget cohérent et un titre vraisemblable ont été choisis pour réaliser des statistiques. Chaque genre éditorial retenu présente des données suffisamment nombreuses pour un échantillonnage représentatif.
Le tableau présente des moyennes effectuées sur tous les projets répondant aux critères sélectionnés, le budget moyen est exprimé en millions d'euros (M€) ou millier d'euros (k€). L'impact moyen est celui d'une œuvre, dans le cas des séries l'impact est celui d'un épisode (impact total divisé par le nombre d'épisodes déclarés). Ces statistiques sont basées sur des données déclaratives et soumises à la véracité des données analysées. Bien que les valeurs suspectes, incohérentes ou hors normes aient été exclues des statistiques, le contenu des projets n'est pas analysé en détail, le tableau suivant témoigne de l'état de la connaissance en admettant la bonne tenue des projets traités.

TABLEAU 24 - IMPACT CARBONE MOYEN (CO2e) DES DIFFÉRENTS GENRES

Genre	**Budget Moyen**	**Impact moyen par projet**	**Durée moyenne**
Fiction			
Long métrage de fiction	7,5 M€	188,7 tCO2e	1h38 min
Court métrage de fiction	66 k€	6,2 tCO2e	15 min
Fiction TV unitaire	2,4 M€	138,5 tCO2e	1h14 min
Série de fiction **(par épisode)**	778 k€/ep	31,8 tCO2e/ep	47 min
Documentaire			
Long métrage documentaire	275 k€	16,1 tCO2e	1h
Documentaire unitaire	182 k€	9,8 tCO2e	52 min
Série documentaire **(/épisode)**	131 k€/ep	8,2 tCO2e/ep	42 min
Divertissement			
Divertissement en plateau	393 k€	130,6 tCO2e	1h40 min
Captation d'événements			
Captation de spectacle vivant	141 k€	12,7 tCO2	1h50 min
Publicité			
Publicité	194 k€	14,6 tCO2e	

Bilan de Carbon'Clap

TABLEAU 25 - RÉPARTITION DES BILANS CARBON'CLAP PAR POSTES D'ÉMISSION

Catégorie	Poste d'émission	Proportion moyenne
Transport	Transport -déplacement des équipes -trajets domicile-travail -transport de matériel	32%
Alimentation	Alimentation -restauration des équipes -production -tournage -post-production	8,9%
	Table régie -achats de la table régie -achats divers	
Énergie	Électricité -bureaux de production -lieux de tournage	2,5%
	Chauffage (hors chauffage électrique) -bureaux de production -lieux de tournage	
	Émissions fugitives de climatisation -bureaux de production -lieux de tournage	
Groupes électrogènes	Groupes électrogènes -consommation de carburant	6,7%
Immobilisations de biens et de matériel technique	Immobilisation des bâtiments -utilisation de surfaces	7,3%
	Immobilisations de matériel -matériel informatique de bureau -moyens techniques de tournage * -prise de vue -machinerie -éclairage -son -dispositifs SFX et cascades	
Achat de services	Services -assurances et frais divers	5,3%
Décor, costumes, maquillage et coiffure	Achats de biens -achats de matériaux de déco -achats d'éléments de décoration -achats de matériaux de costumes -achats de costumes -achats de maquillage -achats de coiffure	20,3%
	Location de biens -location d'éléments du décor -location de costumes	
Hébergements	Hébergements -hôtels et autres hébergements	4,3%
Déchets	Déchets -déchets de déco -déchets de régie	0,7%
Activités de post-production	Prestations de post-production -prestations financière	12,1%
	Activités de post-production -modélisations techniques	
	Données numériques -archivage des données finales	

**calculé selon la méthodologie 2024 pour les moyens techniques*

Le tableau suivant présente la répartition des émissions carbone moyennes des productions tous genres confondus, à partir des données de 1316 bilans définitifs calculés dans Carbon'Clap. Les moyens techniques de tournage ont été calculés avec la méthodologie 2024 (les dispositifs techniques de prise de vue, machinerie, éclairage et son sont modélisés à partir de données physiques).

Bilan de Carbon'Clap

TABLEAU 26 - RÉPARTITION DE L'IMPACT MOYEN D'UNE PRODUCTION AUDIOVISUELLE SELON LES CATÉGORIES DE POSTES D'ÉMISSION CARBONE OBSERVÉS (CO2e)

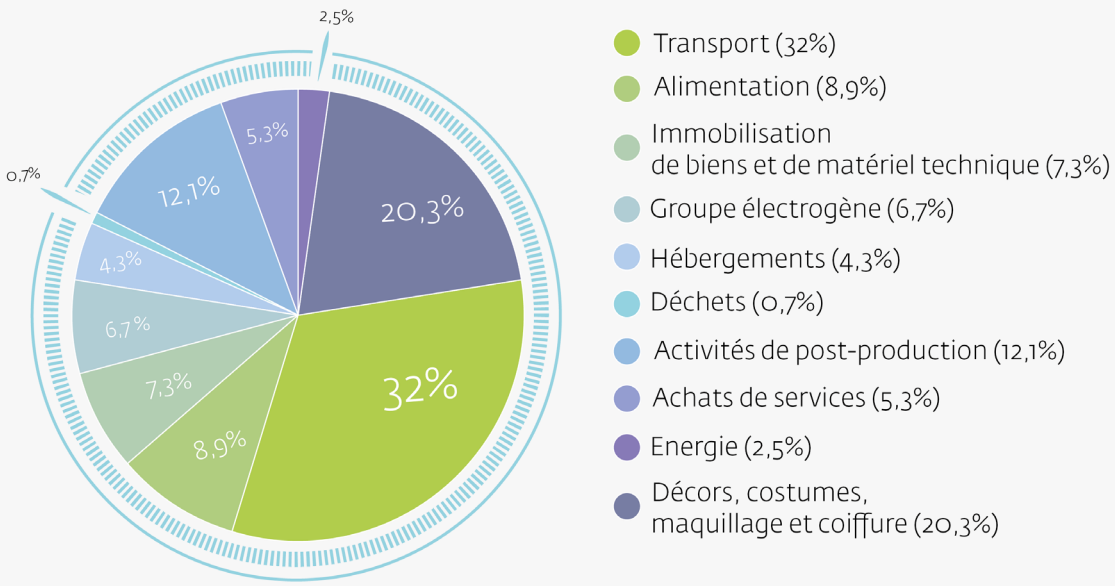

Ces premiers indicateurs généraux mettent en évidence les principaux postes d'émission carbone de la fabrication d'une œuvre audiovisuelle. Ceux-ci se concentrent majoritairement entre les transports pour 32%, les décors et costumes pour 20%, les moyens techniques (immobilisations de matériel et groupes électrogène) qui, une fois combinés, représentent 14% des émissions moyennes, et l'alimentation/repas (production et tournage) pour près de 9% des impacts globaux. Des leviers importants de réduction des émissions peuvent donc se trouver sur ces domaines d'activité de la production.

Les activités de post-production, qui pèsent pour plus de 12% des impacts sont également un poste d'émission notable. Cependant, dans le détail on y retrouve les mêmes constats : transport, alimentation, énergie et moyens techniques sont largement en cause dans les impacts globaux associés à ces activités de post-production.

7.2 Etude de cas : impacts environnementaux département par département

Afin de quantifier les apports environnementaux des différents leviers d'éco-production proposés par le Label Ecoprod, une étude a été conduite sur les quatre postes clés que sont :

-les repas,
-les déplacements des équipes,
-le décor,
-l'énergie du tournage.

L'objectif du Label étant de proposer des actions de réductions concrètes à l'ensemble du secteur, il nous a semblé pertinent de modéliser et quantifier cette possibilité de réduction.
A l'issue de ces modélisations expliquées ci-dessous, nous constatons que les leviers d'action proposés par le Label Ecoprod sur les 4 principaux postes permettent d'en réduire les émissions de gaz à effet de serre de 41%.

7.2.1 Cadrage global

L'approche suivie décline pour chaque domaine trois scénarios distincts: En utilisant des données sectorielles ainsi que des statistiques de productions moyennes comme base pour le scénario *"business as usual"*, en mettant en application concrète les critères définis par le Label Ecoprod pour le scénario *"Label Ecoprod"*, et en proposant une hypothèse volontariste d'engagement environnemental pour le scénario *"production frugale"*, nous cherchons à déterminer les impacts environnementaux associés à chaque scénario, et ainsi à quantifier le potentiel de réduction d'impact sur l'empreinte carbone.
En raison de l'absence d'échantillon statistique consistant et cohérent permettant d'évaluer de manière similaire les trois scénarios observés, notre approche méthodologique repose sur la modélisation d'activité pour chacun de ces cas.
L'examen de ces scénarios apporte des éclairages précieux sur les leviers d'action à disposition des productions.

Les modèles définis dans cette partie n'ont pas pour vocation de représenter l'impact d'un département tout entier, mais s'attardent plutôt sur des actions très spécifiques.

7.2.2 Approche méthodologique

L'objectif est de comparer différents scénarios d'action avec une hypothèse moyenne afin d'aider les professionnels du secteur dans leur prise de décision.

Pour fabriquer ces scénarios, nous nous sommes appuyés sur des données quantitatives issues des statistiques de productions audiovisuelles ainsi que des données qualitatives pour qualifier les dispositifs modélisés et les habitudes de production au travers d'entretiens individuels conduits avec des professionnels.

Le scénario S1 ("*Business as usual*") est donc la combinaison des volumes quantitatifs issus des données de productions dans Carbon'Clap (moyennes de taille des équipes, durées de production, nombre de repas servis, consommation d'énergie, budget de décors) associés à des statistiques nationales pour caractériser les activités (habitudes alimentaires, répartition des modes de transports professionnels, etc.), afin d'obtenir une base de production moyenne classique.

Nous avons ensuite tiré une hypothèse qui prend en compte les recommandations du Label (Scénario S2 "*Label Ecoprod*"). Puis enfin, le troisième scénario S3, plus ambitieux cette fois-ci, reprend des cas pratiques de productions ayant participé à l'étude et ayant eu un niveau d'engagement jugé avancé en matière d'éco-production.

Afin de conserver une cohérence méthodologique dans l'approche des modèles, le choix a été fait d'établir des scénarios basés sur une même typologie de production (genre éditorial: "*Fiction TV unitaire*"). Cette approche permet une comparaison plus aisée des scénarios.

Le calcul des émissions tient compte de données physiques (km parcourus, quantité de matière utilisée, consommation d'énergie, durée de travail). Le calcul est finalement présenté en équivalent CO_2, noté "CO_2e".

Approche méthodologique

ZOOM SUR LES 4 POSTES D'ÉMISSIONS OBSERVÉS

Le tableau ci-dessous présente les 4 postes ainsi que le périmètre étudiés.

TABLEAU 27 - POSTES DES ÉMISSIONS OBSERVÉES

4 Postes modélisés	Périmètre / postes d'émissions
Repas des équipes	
•Repas •Régimes alimentaires	Alimentation
Déplacements des équipes	
•Trajets aériens	Transport (km, voyageurs)
•Trajets ferroviaires	
•Trajets routiers	
Le décor	
•Fabrication de feuilles décor	Achats de matières premières (intrants) Transport amont Immobilisation matérielle (machines et outils) Immobilisation des bâtiments Énergie (bâtiments et usages) Transport aval Déchets (Fin de vie)
Énergie du tournage	
•Groupe électrogène	Immobilisation Déplacement Consommation de carburant
•Secteur (branchement forain)	Transport (installation du boitier forain) Consommation d'électricité (mix France)
•Unité mobile d'énergie (batteries)	Transport Consommation d'électricité (recharge secteur)

Approche méthodologique

Source de données

Les données présentées dans ce chapitre nous ont permis de construire des modèles aussi précis que possible. Les modèles s'appuient sur des données de 3 natures :

-Entretiens métiers : Ces derniers nous ont permis de valider nos hypothèses de base. Régisseurs et régisseuses, décorateurs et décoratrices ainsi que des producteurs et des productrices nous ont accompagnés dans la conception des scénarios qui suivent.

-Statistiques Carbon'Clap : la typologie de tournage sur laquelle les modèles sont définis utilise les statistiques Carbon'Clap afin de définir les volumétries moyennes des activités retranscrites (repas, déplacement, budgets, etc.).

-Données publiques statistiques : Ces données proviennent de plusieurs sources produites par des organismes de recherches spécialisés, publics, ou directement tirées des analyses de cycle de vie (ACV) disponibles.

Les données publiques sont les suivantes :

La Base Empreinte[35] : les facteurs d'émission comptabilisés sont pour la majeure partie tirés de la Base Empreinte ADEME (transport, alimentation, machines, matières premières, etc.).

AgriBalyse[36] : pour les habitudes alimentaires et les facteurs d'empreinte carbone (FE) associés à la restauration, les repas sont modélisés depuis les bases Agribalyse.

France AgriMer[37] : les habitudes alimentaires des Français retenues sont issues de l'étude France AgriMer (Ifop) de 2020.

Statista : une partie de la modélisation des transports de matériaux en véhicules lourds[38] et véhicules utilitaires (VUL)[39] s'appuie sur ces statistiques. Ces données nous ont permis de dégager des moyens pour le transport de matériel.

[35] Base Empreinte de l'ADEME : https://base-empreinte.ademe.fr/
[36] Base AgriBalyse : https://agribalyse.ademe.fr/
[37] Etude de mode de consommation alimentaire en France, FranceAgriMer, 2020 : https://www.franceagrimer.fr/content/download/66748/document/RapportCompletVegetariensFlexitariensEnFrance2020.pdf
[38] Statista : Statistiques de déplacement des poids lourds : https://fr.statista.com/statistiques/484468/distance-parcourue-en-moyenne-par-vehicule-lourd-france/
[39] Statista : Statistiques de déplacement des véhicules utilisataires légers : https://fr.statista.com/statistiques/484426/distance-parcourue-en-moyenne-par-vehicule-utilitaire-leger-france/

7.2.3 Cas pratiques

■ Repas des équipes

L'alimentation représente 8,9% de l'impact environnemental d'une production audiovisuelle (données Carbon'Clap cumulées). Ce faisant, nous avons développé trois scénarios s'appuyant sur des hypothèses de réduction.

Pour le scénario 1, nous nous appuyons sur le régime alimentaire moyen en France (étude France AgriMer[40]), qui définit 3 profils de consommateurs : "*omnivores*", "*flexitarien*" et "*végétarien*". Pour chacun de ces profils, les mode de consommation ont été déterminés selon les statistiques suivantes :

Semaine type (nombre de repas sur 5 repas)				
Régime alimentaire		Viande rouge	Viande blanche	Végétarien
omnivore	74%	2	3	0
flexitarien	24%	1	2	2
végétarien	2%	0	0	5

Le scénario 2 est construit sur les recommandations du Label Ecoprod : critère "H7" qui prévoit "*un repas 100% végétarien 1 jour sur 5 (si les repas sont uniques) ou tous les jours (si possibilité de choisir entre plusieurs plats) et de la viande rouge au maximum 1 jour sur 5*".

Dans ce scénario, une partie des omnivores redirigent leurs habitudes sur la viande blanche. Quant aux flexitariens, ils évitent la viande rouge et augmentent la part de repas végétariens.

Pour le scénario 3 nous proposons une hypothèse dans laquelle aucun repas de viande rouge n'aurait été servi, la viande blanche ne constitue que 30% des repas servis contre 70% de repas végétariens.

Périmètre étudié

- Type de projet : fiction unitaire 2,4 M€
- Taille de l'équipe : 30 personnes
- Durée de production : 30 jours
- Régimes alimentaires :
  - repas avec de la viande rouge
  - repas avec de la viande blanche ou du poisson
  - repas végétarien ou végan
- Offre de restauration entièrement prise en charge par la production.

Hors périmètre

- Perdiem et repas non pris en charge par la production
- Déchets produits
- Energie liée à la transformation des aliments
- Localité de production des produits consommés
- Produits d'origine bio

[40] Etude de mode de consommation alimentaires en France, FranceAgriMer, 2020 : https://www.franceagrimer.fr/content/download/66748/document/RapportCompletVegetariensFlexitariensEnFrance2020.pdf

Cas pratiques

Tableau des calculs simplifiés avec résultat

TABLEAU 28.1 - REPAS DES ÉQUIPES - RÉGIME ALIMENTAIRE DE RÉFÉRENCE

Scénario 1			
Régime alimentaire	Unités de repas	Part en %	kgCO2e
Repas viande rouge	306	34%	2 222
Repas viande blanche ou poisson	480	53%	744
Repas végétarien ou Végan	114	12%	50
		total	3 015

TABLEAU 28.2 - REPAS DES ÉQUIPES - LABEL ECOPROD

Scénario 2			
Régime alimentaire	Unités de repas	Part en %	kgCO2e
Repas viande rouge	126	14%	915
Repas viande blanche ou poisson	495	55%	772
Repas végétarien ou Végan	279	31%	128
		total	1 815
		Réduction de	40 %

*Par rapport au S1

TABLEAU 28.3 - REPAS DES ÉQUIPES - PRODUCTION FRUGALE

Scénario 3			
Régime alimentaire	Unités de repas	Part en %	kgCO2e
Repas viande rouge	0	0%	0
Repas viande blanche ou poisson	270	30%	421
Repas végétarien ou Végan	630	70 %	290
		total	711
		Réduction de	76 %

*Par rapport au S1

Nous pouvons donc observer que les indications du Label Ecoprod permettent de réduire de 40% l'impact de l'alimentation par rapport à un tournage ayant un régime alimentaire standard. Si la production désire aller plus loin en retirant les repas à base de viande rouge et en augmentant la part des repas végétariens, cette dernière pourrait réduire son impact de 76% par rapport à un régime alimentaire moyen.

Cas pratiques

▪ Déplacements des équipes

Avec plus de 30 % des impacts moyens d'une production (données Carbon'Clap cumulées), les déplacements représentent le poste d'impact le plus important d'une production audiovisuelle.

Pour le scénario 1 nous nous appuyons sur les déplacements moyens effectués sur le tournage d'un long métrage de fiction unitaire ("*téléfilm*"), en se basant sur les statistiques de Carbon'Clap.

Le scénario 2 est construit sur les recommandations du Label Ecoprod : critère "G4" : *"Avez vous encouragé l'équipe à utiliser les mobilités douces ou à faire du covoiturage en fournissant des informations sur les options existantes, et en en mettant en place au besoin ?"*. Dans cette voie, une partie du transport en avion est réduite (-80%), et est reportée de la manière suivante : 60% vers le train et 20% vers la voiture individuelle. Le covoiturage quant à lui est favorisé avec une adoption de ⅓ des trajets effectués en covoiturage.

Pour le scénario 3 nous proposons une hypothèse dans laquelle la production aurait évité tous les déplacements en avion. Ainsi, 80% de ces transports sont reportés vers le train, et 20% vers la voiture individuelle. Par ailleurs, 75% des trajets en voiture sont réalisés en covoiturage.

Périmètre de l'étude

- Type de projet : fiction unitaire 2,4 M€
- Taille de l'équipe : 30 personnes
- Durée de production : 30 jours
- Transports des voyageurs (équipes techniques, talents, etc...), prévus dans le devis de production
- Transport routier (voiture), ferroviaire et aérien
- Taux d'occupation :
  - voiture individuelle : 1,6 (ADEME)
  - covoiturage : 3,1 (étude Blablacar Le Bipe IEA[41])
- Zone géographique : France métropolitaine
- Distances réalisées : kilomètres parcourus

Hors périmètre

- Déplacements des équipes pour des raisons personnelles ou exceptionnelles
- Transport en camion :
  - camions de matériel et moyens techniques
  - transport de déco, costumes et de la régie du tournage
- Transport international

Afin d'en faciliter la lecture, le nombre de kilomètres total est présenté constant d'un scénario à l'autre, même avec l'apport du covoiturage qui devrait naturellement faire baisser cette valeur dans les scénarios 2 et 3. Le bénéfice environnemental du recours au covoiturage est tout de même traduit par le facteur d'émission utilisé, qui reflète l'impact final lié au taux de remplissage des trajets covoiturés.

Tableau des calculs simplifiés avec résultat

TABLEAU 29.1 - TRANSPORTS - DÉPLACEMENTS MOYENS DES ÉQUIPES LORS D'UN TOURNAGE DE FICTION

Scénario 1			
Type de transports	Km parcourus	Part en %	kgCO2e
Transports aériens	11 390	17%	2 221,56
Transports ferroviaires	18 090	27%	744,12
Transports routiers moyens	37 520	56%	49,68
		total	7 466,01

[41] Etude Blablacar, Le Bipe, International Energy Agency (2019)
https://drive.google.com/file/d/13UlmrdhW6ceUuZPq8yQuCJur_dqI6X87/view

Cas pratiques

TABLEAU 29.2 - TRANSPORTS LABEL ECOPROD

Scénario 1			
Type de transports	Km parcourus	Part en %	kgCO2e
Transports aériens	2 278	3%	425,99
Transports ferroviaires	24 924	37%	145,05
Transports routiers moyens	27 416	41%	3 821,16
Transports routiers covoiturage	12 381	18%	556,67
		total	4 950,87
		Réduction de	34 %

*Par rapport au S1

TABLEAU 29.3 - TRANSPORTS - PRODUCTION FRUGALE

Scénario 3			
Type de transports	Km parcourus	Part en %	kgCO2e
Transports aériens	0	0%	0
Transports ferroviaires	27 202	41%	160,10
Transports routiers moyens	11 658	17%	1 625,45
Transports routiers covoiturage	28 149	42%	1 265,21
		total	3050,76
		Réduction de	59 %

A la vue des résultats, on peut affirmer qu'en réduisant les transports en avion et en augmentant la place du covoiturage et du transport ferroviaire, comme le préconise le Label Ecoprod, les productions peuvent réduire leur impact de 34% par rapport aux transports effectués lors d'un tournage d'une fiction unitaire moyenne. Le scénario production frugale permet de pousser cet objectif à 59% de réduction.

Il est ainsi démontré que le label Ecoprod propose une approche ambitieuse sur les transports, en particulier grâce au report modal de l'avion vers le train notamment.

Cas pratiques

▪ Feuille décor

La création de décors et la confection de costumes jouent pour 20% dans les impacts moyens d'une production (données Carbon'Clap cumulées). Composante essentielle d'un décor de cinéma, la feuille décor est un élément récurrent utilisé par les métiers de la décoration. L'étude de Film Paris Région, *Feuille décor, réduire l'impact écologique de vos feuilles décors*[42] indique que cet élément représente en moyenne 60 % d'un décor de cinéma. C'est pourquoi, nous nous sommes appuyés sur cette brique élémentaire pour caractériser les 3 scénarios d'éco-production des décors.

Les scénarios décrivent le cycle de vie des feuilles décors permettant la réalisation d'un décor de 100m² (32 mL). Toutes les étapes d'approvisionnement en matériaux, construction et fin de vie sont étudiées.
Dans le scénario 1, les matériaux sont achetés neufs, mis en forme, et jetés sans recyclage.

Le scénario 2 s'appuie sur les critères du Label "E2" : *Pour les achats, avez-vous majoritairement acheté d'occasion des décors, des objets décoratifs et autres accessoires, ou choisi des marques ou des produits respectueux de l'environnement ?*,
le critère "E5" *"La production a-t-elle conservé, donné ou vendu la majorité de ses décors, objets décoratifs et autres accessoires ?"*,
et le critère "E6" : *"Les débris de construction et autres déchets de décors ont-ils été triés et recyclés ?"*.
Il est considéré que 50% des éléments de décors proviennent de ressourceries (le reste est neuf), puis, 50% des éléments sont donnés en ressourcerie et le reste sera jeté en triant les matériaux. La charge de travail liée à la mise en forme, la fin de vie et au retraitement des décors a bien été évaluée.

Dans le scénario 3, l'intégralité des décors sont sourcés depuis des ressourceries, et la totalité sera renvoyée en ressourcerie également, avec un effort plus important de mise en forme et de retraitement.

Périmètre de l'étude

- Type de projet : fiction unitaire 2,4 M€
- Studio intérieur
- Surface : 100 m2 de construction (32 mètres linéaires)
- Murs en feuilles décor : panneaux de taille 3x1,5m
- Achat de matières premières, acheminement, transformation, fin de vie et déchets pour la fabrication d'une feuille décor.

Hors périmètre

- Repas des collaborateurs
- Temps de recherche de matériaux
- Autres types de lieux de tournage : friches, décors naturel, décors existant
- Sculpture
- Mobilier
- Accessoirisation du lieu
- Feuilles décors de taille non-standard
- Sol (faltex-isolant-, OSB rainuré)
- Plafond (toile, ¼ de surface)

[42] Feuille décor, réduire l'impact de vos feuilles décor, Circul'Art2, Films Paris Région, https://www.filmparisregion.com/sites/default/files/2022-03/fiche%20Feuille%20decors%20FR.pdf

Cas pratiques

Tableau des calculs simplifiés avec résultat

TABLEAU 30.1 - FEUILLE DÉCOR - FABRICATION A PARTIR DE MATÉRIAUX

Scénario 1

Sources / Fin de vie	Neuf pur / Déchets tout venant	Critères	Paramètres	Impact kgCO2e
	1. Matières premières	Achats de matières neuves	30 mètres Linéaires	1178
	2. Transports amont	Matériaux neufs : 80% de livraison	118km	34
		Matériaux neufs : 20% achats en magasins	40km	15
	3. Mise en forme	Construction neuve en atelier de 500m2 (France)	5 jours	358
	4. Fin de vie	Démontage : 1 jour en atelier de 500m2 (France)	1 jours	254
	5. Transports aval	Envoi en déchetterie en camion benne	49 km	21
			total	1860

TABLEAU 30.2 - FEUILLE DÉCOR - LABEL ECOPROD

Scénario 2

Sources / Fin de vie	50% neuf / 50% réemploi / 50% tri / 50% valorisation en ressourcerie	Critères	Paramètres	Impact kgCO2e
	1. Matières premières	50% d'achat de matériaux neufs	15m linéaires	561
		50% d'achat de matériaux neufs pour la remise en forme	15m linéaires	166
	2. Transports amont	Matériaux neufs : 80% de livraison 20% achats en magasins	158km	29
		Décors de réemploi : 90% de transprts 10% livraison	198km	39
	3. Mise en forme	Construction neuve en atelier de 500m2 (France)	5 jours	358
	4. Fin de vie	Tri sélectif de 50% des déchets (le reste envoyé en ressourcerie) Lorem ipsum	2 jours	267
	5. Transports aval	50% envoi trié en déchetterie	49 km	12
		50% envoi en ressourcerie	99 km	20
			total	1452

Réduction de	22 %

**Par rapport au S1*

Cas pratiques

Tableau des calculs simplifiés avec résultat

TABLEAU 30.3 - FEUILLE DÉCOR - PRODUCTION FRUGALE

Scénario 3				
Sources	100% de matériaux de réemploi	Critères	Paramètres	Impact kgCO2e
Fin de vie	100% de valorisation			
	1. Matières premières	Matériaux neufs pour la remise en forme des décors	30 mètres Linéaires	168
	2. Transports amont	Transports en provenance d'une ressourcerie	236km	78
		Achat de matériaux complémentaires	40km	9
	3. Mise en forme	Remise en forme des décors de réemploi (France)	5 jours	358
	4. Fin de vie	Remise en état avant ressourcerie	3 jours	267
	5. Transports aval	Envoi en ressourcerie	118 km	59
		Déchets résiduels non triés	20 km	5
			Tot	908

Réduction de	51 %

**Par rapport au S1*

On note ici qu'en passant par 50% d'achat de matériaux de réemploi pour la fabrication des feuilles décors, le Label Ecoprod permet de réduire l'impact de cette activité de 22% par rapport à un scénario 1 où les matières premières seraient uniquement neuves. Dans un scénario 100% revalorisation, la réduction par rapport à un mode de fabrication neuf serait de 51%.

Cas pratiques

▪ Énergie du tournage

Avec 9,2% de l'impact moyen d'une production audiovisuelle (données Carbon'Clap cumulées), l'énergie sur un tournage représente une part non négligeable des impacts à réduire. Le groupe électrogène représente quant à lui 73% des impacts de cet approvisionnement en énergie. C'est pourquoi nous nous sommes appuyés sur ce dispositif pour définir nos différentes hypothèses de réduction.

Les scénarios proposés sont le résultat d'un modèle de production d'une fiction TV unitaire de 30 jours, construite au travers d'entretiens de techniciens et opérateurs. Le scénario 1, business as usual, recours à une énergie composée principalement d'un groupe électrogène diesel à 80%, et d'un branchement sur secteur à 20% du volume total d'électricité consommée.

Le scénario 2 reprend le critère du Label "D2.1": *"Avez-vous privilégié les groupes électrogènes électriques, au gaz, hybrides, solaires, et les systèmes mobiles de stockage d'électricité verte par rapport aux groupes électrogènes diesel ?"*
ainsi que le critère D2.2 *"Avez-vous limité l'utilisation des groupes électrogènes aux lieux de tournage où aucune source d'alimentation électrique n'était disponible à proximité ?"*. Les critères laissent la possibilité de combiner les sources d'approvisionnement afin de réduire au maximum la consommation d'énergie fossile.

S'agissant du scénario 3, un effort plus important est fait pour supprimer le groupe électrogène diesel complètement au profit de solutions sur batterie (UME) et d'un branchement sur secteur.

Les 3 approches sont calculées avec une consommation énergétique totale équivalente, ainsi, dans le cas de source d'approvisionnement de plus faible capacité en électricité (batteries, UME), la consommation globale est compensée par les autres sources disponibles de plus fortes puissance (groupe et secteur).

Périmètre de l'étude

- Type de projet : fiction unitaire 2,4 M€
- Immobilisation et déplacement des dispositifs et consommation d'énergie
- Mix électrique France
- 30 jours de tournage comprenant :
  - scènes de nuit
  - milieu naturel et en ville
  - avec des éclairages de grosse puissance
  - 100 kWh par jour
- Proportion de consommation allouée aux différents modes d'approvisionnement (groupe électrogène, secteur électrique, UME[43])

Hors périmètre

- Dispositifs excetionnels :
  - accès contraignants pouvant conditionner l'approvisionnement en énergie
  - éclairage entièrement en faible puissance
  - studio
- Activités du technicien opérateur de groupe électrogène

[43] Unité Mobile d'Énergie, batterie portable compacte.

Cas pratiques

Tableau des calculs simplifiés avec résultat

TABLEAU 31.1 - ENERGIE DU TOURNAGE - MAJORITÉ D'ÉNERGIE CARBONÉE

Scénario 1

Groupe électrogène	Part de la consommation		Description	Paramètres	Impact kgCO2e
Groupe électrogène	[illegible]	Immobilisation du groupe	Immobilisation sur la durée de la production	[illegible]	2
		Déplacement du camion groupe	Trajets	[illegible]	[illegible]
		Consommation du groupe	Consommation de diesel	80 L/jour	[illegible]
Secteur	20%	Mise en place du branchement forain	Déplacement techniciens	40 km	[illegible]
		Consommation du secteur	Consommation électrique (France)	[illegible]	31
				total	3693

TABLEAU 31.2 - ENERGIE DU TOURNAGE - LABEL ECOPROD

Scénario 2

Groupe électrogène	Part de la consommation		Déscription	Paramètres	Impact kgCO2e
Groupe électrogène	43%	Immobilisation du groupe	Immobilisation sur la durée de la prodution	7 jours	9
		Déplacement du camion groupe	Trajets	30km/jour	142
		Consommation du groupe	Consommation de diesel	80L/jour	2598
Groupe batteries (UME)	13%	Immobilisation du groupe	Immobilisation sur la durée de la prodution	7 jours	44
		Déplacements des batteries	Trajet	30km/jour	105
		Consommation des batteries	Consommation	4 batteries	21
Secteur	20%	Mise en palce du branchement forain	Déplacement techniciens	40km	22
		Consommation du secteur	Consommation électrique (France)	7 jours	46
				total	2986

Réduction de 55 %

*Par rapport au S1

Cas pratiques

TABLEAU 31.3 - ENERGIE DU TOURNAGE - PRODUCTION FRUGALE

Scénario 3

Groupe électrogène	Part de la consommation		Déscription	Paramètres	Impact $kgCO_2e$
Groupe batterie (UME)	30%	Immobilisation du groupe	Immobilisation sur la durée de la prodution	10 jours	100
		Déplacement des batteries	Trajets	30km/jour	202
		Consommation des batteries	Consommation	6 batteries	47
Secteur	70%	Mise en place du branchement forain	Déplacement techniciens	40km	22
		Consommation du secteur	Consommation sur le mix électrique (France)	10 jours	62
				total	433

Réduction de 93 %

**Par rapport au S1*

Les tableaux

Le choix de réduire la part d'utilisation du groupe électrogène à 43 %, à égalité avec le branchement sur secteur, et en ajoutant au mixe 13 % de groupe batterie (UME), permet de réduire de 55 % son impact environnemental en ce qui concerne l'énergie de tournage.

Pour les productions qui voudraient totalement se passer d'un groupe électrogène en utilisant un groupe batterie à 30 % et une alimentation sur secteur, elles obtiendraient une réduction de 93 % de leur impact environnemental par rapport au scénario 1.

7.2.4 Synthèse globale des 4 scénarios

En mettant en perspective les cas d'études sur une une échelle absolue, on peut visualiser ainsi les trois scénarios étudiés.

TABLEAU 32 - COMPARAISON DE L'IMPACT CARBONE ÉQUIVALENT DES SCÉNARIOS ÉTUDIÉS 1, 2, 3

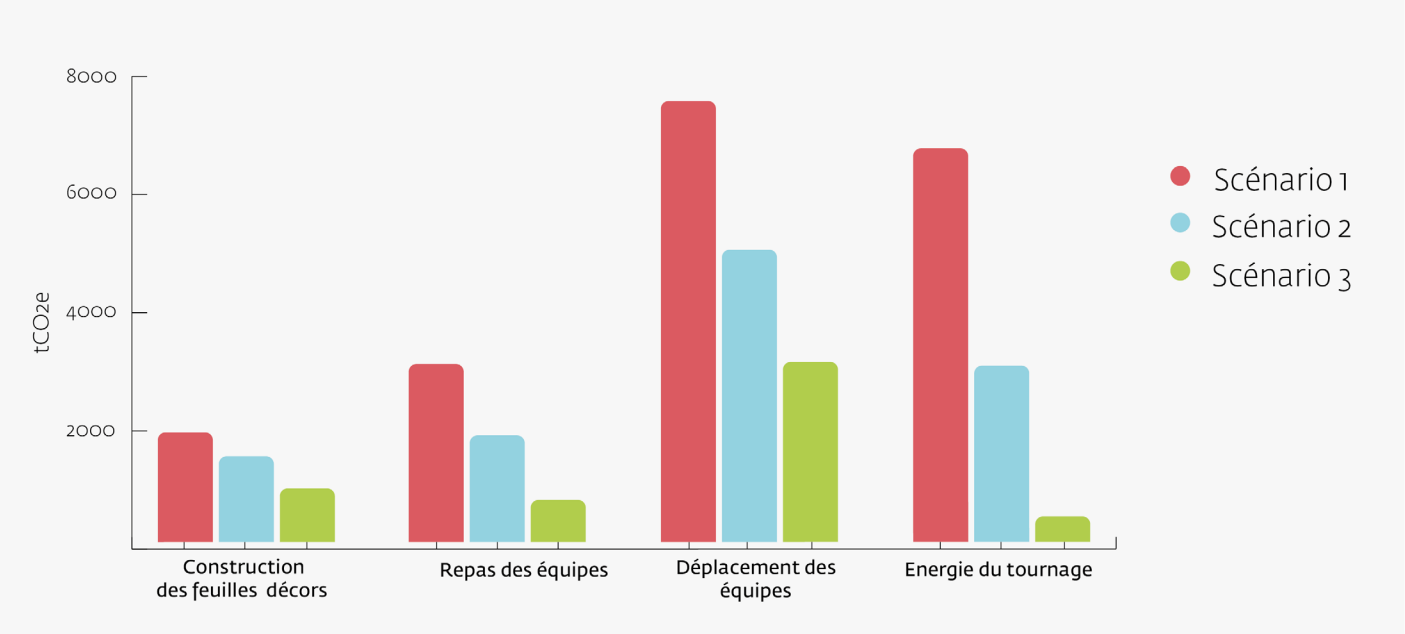

TABLEAU 33 - COMPARAISON DES POURCENTAGES DE RÉDUCTION

	Scénario 1	Scénario 2		Scénario 3	
	tCO2e	tCO2e	% réduction	tCO2e	% réduction
Construction de décors	1860	1452	22%	908	51%
Alimentation	3015	1807	40%	712	76%
Déplacements des équipes	7466	4950	34%	3050	59%
Groupes électrogènes	6663	2986	55%	433	94%

Comme nous avons pu l'analyser dans cette partie, ainsi que dans ce tableau, une démarche d'éco-production portée par le Label Ecoprod permet aux productions de réduire leur impact CO2e de manière significative. Si l'on considère uniquement les 4 postes les plus importants (déplacements, groupes électrogènes, déco et alimentation), le Label Ecoprod permet de réduire de 41% les émissions de gaz à effets de serre.

Cependant, comme nous le présentons dans le scénario 3, il reste encore des leviers de réductions possibles et facilement atteignables pour le réduire de manière plus drastique.

7.2.5 Une lecture socio-environnementale de l'éco-production : vers un nouvel indicateur "matière"

Au plan socio-environnemental, en analysant les données et scénarios projetés dans cette partie, des choix raisonnés se profilent et pour les années à venir. Dans le cadre d'une vision systémique, un tri dans les actions prioritaires, à court et moyen terme reste à systématiser afin d'abaisser l'empreinte environnementale du secteur cinématographique et audiovisuel. A rebours de certaines idées reçues concernant notamment la dématérialisation que peut opérer la numérisation de certaines activités de production, tout est matérialité sur une production : s'y créent des images-sons qui ont un poids symbolique mais tout autant que matériel. Régie, cantine, décors, costumes, caméra, LED, post-production…l'empreinte environnementale y est d'abord matérielle. Aux côtés de cette matérialité qu'il s'agit de prendre en considération et de réduire, deux autres facteurs d'empreinte constituent encore des segments que la démarche d'éco-produire peut prioriser, à savoir la mobilité et l'alimentation. Les données collectées par le biais du questionnaire ainsi que les récits d'expérimentation menées par les personnes en charge de l'éco-production recueillis lors de cette enquête indiquent des premiers résultats encourageants quand des dépendances infrastructurelles ne verrouillent pas les initiatives. Transports et énergie demeurent des secteurs auxquels la démarche d'éco-production devrait s'articuler mais sans toujours s'accompagner de résultats facilités. Outre les verrous d'infrastructures, la systématisation de l'éco-production suppose de s'inscrire dans des jeux d'échelles temporelle et spatiale des actions à déployer. Afin de répondre à des objectifs d'abaissement de la matérialité des activités de production cinématographique et des émissions carbone associées. Ces jeux d'échelle se révèlent pluriels dans leurs temporalités et leurs spatialités. C'est pourquoi leur saisie peut éclairer les marches à suivre dans la mise en systémique de l'éco-production. Cette mise en systémique va nécessiter également d'être mesurée à l'aune de nouveaux indicateurs d'une comptabilité environnementale, dont la partie socio-économique précédente a montré son importance dans l'analyse financière de l'éco-production.

7.2.5.1 Trois leviers d'action : matériaux, mobilité et alimentation

En première priorité, il importe de rompre avec la dynamique exponentielle d'épuisement des ressources (biotiques et abiotiques, minières, fossiles) et d'effectuer la redirection vers une consommation bornée de matériaux qui suppose toujours plus d'énergie comme par exemple le ciment et l'acier l'illustrent. Selon certains analystes ce couplage n'est pas durable au-delà de 2050. Dans le cadre de cette redirection, il va s'agir de réaliser des choix pour la durabilité et le réemploi des matériaux et matières. La recherche de vêtements de seconde main - évoquée par les personnes en charge de l'éco-production en interaction avec les départements costumes et accessoires - peut prendre en compte le bio-sourçage des matières premières permettant, sans toutefois être exempt d'autres effets impactants, de distinguer les fibres synthétiques des fibres potentiellement plus soutenables sans courir le risque de l'épuisement, tels que le chanvre mieux que le coton (dont la culture n'est pas très développée en France). Le critère de la sobriété matérielle qui permet de faire perdurer les ressources en réduisant la demande énergétique nécessaire au traitement des matières premières émettrices de CO_2 dans le choix des matériaux peut également faire choisir le bois plus recyclable que les polymères et moins énergivore que le métal ou le verre.
De même, le renouvellement des équipements numériques et la multiplication des batteries supposent une consommation massive de matériaux et des quantités de déchets électriques et électroniques disparaissent massivement dans la nature. L'efficience énergétique représentée par les LED par exemple doit être mise en pendant de l'introduction de matériaux peu ou mal recyclés dont le réusage, la réparabilité et la durabilité peuvent être améliorés.

Le fait de conserver un matériel même moins efficace sera moins impactant sur le plan environnemental, car supposant moins de demande de matériaux et ressources. Le secteur hérite d'une forte culture technophile où il s'agit souvent d'obtenir les derniers équipements et les dernières innovations (caméras, logiciels, équipements divers). Avec l'éco-production, cette culture technophile est réinvestie dans des formes de créativités ancrées et fructueuses, comme par exemple la fabrication à partir de matériaux récupérés de mécanismes, permettant de conserver certaines caméras pour générer des effets difficiles à produire autrement, certains déplacements et mouvements.

En seconde priorité, en matière de mobilité, il importe de favoriser le proche en proche en prêtant attention aux lieux de tournage avec un rapprochement entre hébergements et décors tout en prenant conscience des freins et des verrous liés aux dépendances concernant les infrastructures comme pour la disponibilité de lignes de train ou les recharges de voitures électriques. Des équipements suffisants mais plus légers supposant moins de déplacements de matériel peuvent aussi permettre de s'affranchir des dépendances infrastructurelles que les déplacements en train ou en voitures électriques supposent.

En troisième priorité vient l'alimentation que la démarche d'éco-production vient articuler à la transition agricole. Elle devra se mettre aux prises le plus possible avec l'agriculture raisonnée tout en favorisant une réduction drastique de viande industrielle.

Il faut noter que la dimension énergétique est incluse dans ces trois postes. Si certains nouveaux équipements permettent de réduire la consommation énergétique à l'usage, elle occulte en revanche l'énergie et les matières nécessaires à leur fabrication et la fin de vie des équipements désormais considérés comme trop énergivores. L'enjeu au plan de la réduction de l'empreinte environnementale est de garder tout matériel, même moins efficace, le plus longtemps par économie de matière première, d'énergie et d'évitement de mise au rebut.

7.2.5.2 Échelles spatiale et temporelle de la soutenabilité forte : oeuvrer dès à présent

Au plan de la redirection en cours, la démarche proactive d'éco-production s'inscrit dans des échelles spatiales et temporelles plurielles.

D'une part, il s'agit d'œuvrer à une échelle qui va du local au planétaire. Les combustibles fossiles, les matériaux, les écosystèmes, le climat posent des questionnements stratégiques pour les entreprises même sans "*conviction écologique*". Penser "*éco-production*" suppose de penser une stratégie d'entreprise qui engage la viabilité matérielle même du secteur audiovisuel.

D'autre part, il s'agit d'œuvrer à une échelle qui va du court terme aux engagements séculaires, notamment en pensant aux engagements pour la survie de l'entreprise sur le moyen terme dans le cadre de contraintes structurelles fortes que représentent les matériaux et les ressources fossiles.

La réponse la plus simple face à ces enjeux intriqués en termes de temporalités et de spatialités, est d'expérimenter sans moraliser, d'inventer sans se perdre dans de vaines controverses afin d'ouvrir d'ores et déjà la voie de la soutenabilité faible. Cette voie permet d'agir pour décarboner. Chaque pas compte à ce stade même si certains de nos répondants ont émis avoir éprouvé un sentiment d'urgence sachant qu'il demeure impossible de résoudre tous les problèmes dans le même temps de court terme car les temporalités engagées sont plurielles, notamment en raison du stockage au long cours du CO_2 déjà émis dans l'atmosphère.

Si urgence il y a, il s'agit de diminuer l'épuisement des ressources et les émissions carbone. Et ce, en prévision de la soutenabilité forte et pour donner du temps à l'invention de la soutenabilité forte.

7.2.5.3 Vers un indicateur « matière » de comptabilité environnementale

En inscrivant la démarche d'éco-production dans un continuum matériau-énergie-écosystème, un indicateur plus spécifique de l'éco-production peut s'énoncer en tonnes de matériaux utilisés, y compris compte tenu des déchets et qui tient compte de la biodiversité dévastée à la fois par l'extractivisme et la mise au rebut. Produire en adoptant une démarche d'éco-responsabilité suppose désormais d'être conscient du "*capital matériaux*" à faire tourner, de tournage en tournage, de production en production. Cette hypothèse contribue aux réflexions sur les nouvelles comptabilités environnementales telles que les triples comptabilités associant les impacts environnementaux au sein desquelles l'indicateur matière pourrait être introduit.

D'un point quasi technique, reste à mettre au point l'élaboration de cet indicateur "matière" plus adéquat à l'éco-production que l'universel Impact carbone qu'il s'agit de compléter.

Il reste également difficile de classifier par typologie de "matière" en raison du caractère composite des matériaux. Imaginer les décomposer avant de les peser peut être fastidieux et s'avérer irréaliste. Le premier geste d'expérimentation d'un indicateur "*matière*" va supposer de peser les matériaux faisant matière sans le décomposer. La masse ainsi mesurée compte d'autant plus si elle se trouve réemployée engageant une responsabilité de l'accumulation. L'éco-responsabilité s'adosse trop souvent à la consommation et ne fait peu cas de l'accumulation.

Il s'agirait d'ensobrer la matérialité, c'est-à-dire faire de la sobriété à partir de la matière d'un tournage, ce qui consiste en la conservation d'un poids de tournage constant. Si des données comptables sont conservées par les producteurs à partir des "*pesées de tournage*", l'historique de la consommation matérielle peut être ainsi déduit. Il importe alors d'infléchir, d'aplatir la courbe pour engager ce processus d'ensobrement matériel, c'est-à-dire le devenir sobre.

7.3 Conclusion

En conclusion de cette partie environnementale, si nous cumulons les analyses des différentes données suivant les deux indicateurs "*carbone*" et "*matière*", des choix raisonnés se profilent pour les années à venir. Notre enquête permet d'entrevoir que l'ingéniosité et la créativité sont à la fois valorisées et visibilisées par la démarche d'éco-production qui encourage des économies de ressources, de matériaux et d'énergie au profit de plus d'intelligence, d'expérimentation, de réflexivité et d'enquête pour tous les métiers impliqués dans toutes les phases d'un tournage. Des questionnements en termes de leviers à mobiliser dès à présent se posent ; les premières réponses se distribuent selon trois priorités :
1- Abaisser l'empreinte matérielle du secteur (durabilité, sourcing…)
2- Adoucir la mobilité (mutualisation des moyens, mobilité décarbonée)
3- Améliorer l'alimentation (local, de saison, moins carnée).

Il reste dès lors à toujours mieux identifier les dépendances du secteur afin, d'une part, de transformer à présent les pratiques ne dépendant pas intégralement d'infrastructures externes au secteur et d'autre part, ne cesser de développer des expérimentations pour rediriger l'infrastructure existante.

Pour ce faire, il semble nécessaire, au plan des modalités stratégiques, de modéliser de nouveaux outils (prise en compte du poids de la matière autant que le CO2e) et d'intégrer nativement les perspectives environnementales dans les stratégies du secteur.

Au plan des différentes échelles spatio-temporelles dans lesquels s'inscrit l'éco-responsabilisation, une nécessaire mise en phase du secteur avec les conditions bio-géo-physiques de la vie terrestre et les limites planétaires ne peut que s'opérer. Demeure alors à questionner, avec lucidité, la viabilité d'une croissance infinie de la production-diffusion dans un monde conditionné matériellement.

EPILOGUE

Trois questionnements pour une économie du cinéma et de l'audiovisuel redirigée

À ce jour, la raison d'être du cinéma et de l'audiovisuel n'est pas remise en question par nos interrogés, mais seulement son mode de fabrication. Parmi les observations que nous pouvons en faire :

1- L'éco-production suppose de passer d'un tournage indifférent à son milieu à un tournage qui s'inscrit pleinement dans son environnement.

2- L'éco-production soutient et renforce des milieux économiques et sociaux émergents (ressourceries, prestation de déchets, cantines responsables, makerspace...).

3- L'éco-production est une démarche continue et réflexive de recherche et de création.

Par-delà ces résultats, voici les questions que se pose la profession pour une économie du cinéma et de l'audiovisuel redirigée.

1- Comment passer d'un tournage indifférent à son milieu à un tournage qui vient se réinscrire pleinement dans son milieu ? Intensifier les usages de milieux existants (infrastructures, décors...) mais sous-utiliser ou anticiper sur les usages futurs des décors que nous utilisons ?

Une question que la profession se pose dans une optique de redirection et d'éco-production concerne l'emploi ou le sous-emploi de certaines infrastructures qui peuvent faire alors l'objet d'une réaffectation, et permettre de limiter le gaspillage ou l'empreinte environnementale du tournage. Ainsi, l'un de nos interrogés explique : *"Nous avons pu utiliser les chambres du Crous qui n'étaient pas occupées sur cette période de vacances universitaires ainsi que le restaurant universitaire."* De la même manière, l'usage d'infrastructures pour les décors peut consister en un effort de rénovation et de réhabilitation d'un bâtiment, nourrissant des effets bénéfiques pour la durée du tournage, mais aussi pour la vie du bâtiment au terme du tournage, comme le raconte un autre interrogé : *"L'estaminet existait mais n'était pas praticable donc on a amélioré la sûreté, on a rénové en style, avec un impact faible car on a utilisé l'endroit, et on a tellement bien rénové que l'endroit est visité tous les jours par du public car les propriétaires l'ont gardé comme tel. Ils font visiter notre décor."* Dans un autre contexte, cette logique d'affectation et de réaffectation d'une infrastructure conçue pour une temporalité longue semble importante : *"En saison 2, le décor est plus ample qu'en saison 1, mais en fin de tournage la case devient aussi un lieu visité avec les politiques des quartiers de la ville"*. Dans toutes ces trajectoires réflexives d'éco-production, c'est donc bel et bien l'anticipation et la conception des logiques d'affectation qui semble nécessaire en vue d'affections et de réaffections multiples au fil du temps, construisant la continuité des matérialités et leur circulation au long cours, comme l'explique très concrètement une interrogée : *"La cheffe déco construit de manière ensuite à déconstruire et à donner par exemple à des théâtres"*. Avec l'éco-production, la profession s'interroge, fait preuve d'intelligence située, pour inventer de nouvelles conditions d'existence qui réinscrivent pleinement les matérialités d'un tournage dans une circularité, une continuité et un soin, où l'anticipation et la conception permettent de *"faire avec le milieu existant"* et travailler intelligemment à l'affectation et la réaffectation successive de ces matérialités.

Epilogue

2- Comment l'éco-production est le moteur d'intensification de milieux économiques et sociaux émergents (ressourceries, prestation fin de déchets, makerspace...)

Une autre question que la profession se pose, dans une optique d'éco-production, concerne l'inscription économique et sociale des activités de production dans une économie plus large, en particulier du côté des économies sociales et solidaires, et des économies circulaires. Dans ce cadre, les productions que nous avons rencontrées enquêtent, s'informent et multiplient leurs efforts et recherches, pour construire des alliances intelligentes et situées, avec les bons partenaires, les bons prestataires et les milieux économiques et sociaux qui favorisent la circulation, le réemploi et la rencontre de réponses au cas par cas, détail après détail, à la manière des peintures pointillistes : "*La problématique n'est pas seulement le volume de production mais surtout les modes de préparation, soigner le pré-tournage pour économiser en tout point. Le sourcing sur un tournage, petites touches par petites touches. Chercher en fonction, avec un peu de bouche à oreille. Chaque petite trouvaille, et que l'on se transmet de bouche à oreille. Comme l'existence de ressourceries en Bretagne notamment à Rennes.*"

Ces observations nous montrent l'importance du dynamisme et de l'implication des équipes dans des trajectoires d'enquêtes qui ne sont jamais garanties, mais supposent, en situation, de trouver les réponses à travers lesquelles composer une éco-production.

Le développement de l'éco-production favorise d'ores et déjà le développement d'offres et de prestations capables de répondre à de nouvelles priorités en matière de qualité, de considération environnementale, de localisation et de soin. Chaque tournage éco-produit participe en partie d'une transition pour l'espace socio-économique dans lequel il s'inscrit. L'éco-production conforte notamment les économies sociales et solidaires (comme par exemple des productions qui vont réaliser les studios de tournage en relation avec des makerspace). L'écologie d'un tournage n'est donc pas dissociable du tissu économique dans lequel ses activités matérielles s'inscrivent, dans la mesure où l'éco-production vise surtout à "*promouvoir l'économie locale, être sympathique avec les gens avec lesquels on travaille*" comme le remarque une interviewée.

Les producteurs impliqués dans une démarche d'éco-production privilégient de travailler avec des fournisseurs eux-mêmes engagés. L'éco-production consiste le plus souvent à soigner la préparation, trouver le bon sourcing ou "*parler davantage avec les prestataires*". Pour beaucoup de nos interrogés, plus de préparation permettrait d'ailleurs de "*mettre en concurrence les prestataires sur le volet éco-production*". Plus de temps veut dire "*plus de brainstorming pour prendre les bonnes décisions*". Pour certains, l'éco-production pourrait même "*favoriser l'émergence ou la consolidation de nouvelles compétences-clés*" chez les prestataires.
Tourner en éco-production induit aussi une réorientation des flux financiers guidée par le respect de critères qualitatifs. Cela concerne l'ensemble des personnes qui œuvrent, directement ou indirectement, à l'existence matérielle d'un tournage. De tels arbitrages se traduisent par le développement de nouvelles pratiques chez les fournisseurs qui ont compris dans quel sens se dirige le secteur. Cette transition est susceptible de stimuler la création d'entreprises nouvelles centrées sur des offres compatibles avec les exigences de l'éco-production.

L'éco-production permettrait alors d'investir durablement dans des compétences nouvelles, en infusant sur le reste de l'activité d'une ville ou d'une région : favoriser un certain type d'approvisionnement ou de prestations pour orienter l'économie dans une direction souhaitable. Le développement d'une activité dans un domaine d'activité particulier pourra alors être proposé pour d'autres domaines. Ce dynamisme induit de nouveaux comportements pour l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel, et plus largement, de nouveaux comportements chez les fournisseurs, qui seront ensuite capables de le proposer à d'autres clients. Cela donnerait lieu à un effet bénéfique d'induction des prestataires concernant l'ensemble du tissu économique et social associé.

Epilogue

3- L'éco-production est une démarche continue et réflexive de recherche et de création. Est-on obligé de fabriquer toutes les images-sons dont les productions ont besoin ?

Beaucoup de nos interrogés associent la démarche d'éco-production à une réflexion plus générale et plus systématique touchant à la nécessité de tourner certaines images-sons ou de préférer ne pas les tourner. L'éco-production, dans sa forme la plus simple, mais aussi la plus profonde, consisterait alors à "*ne pas surconsommer du temps de tournage et ne pas multiplier les prises*" ou encore "*être exemplaire dans notre façon de travailler, ne pas être dans la surconsommation du temps de tournage en faisant des prises, des prises et des prises, et la surconsommation de matériel*". L'un de nos interrogés observe par exemple : "*trois prises pour un même plan, ça suffit*". Mais, explique-t-il, cela suppose aussi "*d'avoir des réalisateurs qui savent ce qu'ils veulent*".

Lorsque ces questions sont posées de façon explicite, il apparaît que certaines images-sons et certains effets visuels ont un coût économique et environnemental important. C'est la raison pour laquelle la question de leur importance ou de leur nécessité se pose plus fortement. En réponse à la question "*qu'est-ce que l'éco-production dans votre cas*", l'un de nos interrogés répond ainsi à brûle-pourpoint : "*dans ce film, on n'a pas fait de cascades, pas de feu, pas de pluie*". Ces éléments indiquent la façon dont l'éco-production peut consister en un renoncement volontaire à produire certains effets visuels et à tourner certaines scènes, certaines images-sons, ou à se plier à des normes et des habitudes de la profession.

À rebours de certaines normes audiovisuelles ou de certaines habitudes, justement, l'éco-production peut consister à simplement renoncer à de tels effets, comme en témoigne l'un de nos interrogés : "*Il n'y a pas de routes mouillées dans mes films, ça c'est réglé, je leur ai dit*". Plus largement, ce sont souvent les plans de transition entre deux scènes, où se logent de nombreuses habitudes et de nombreux canons audiovisuels, qui font l'objet d'une réflexivité : "*Un avion qui décolle dans cette scène, est-ce vraiment nécessaire ?*" se demande l'un de nos interrogés. De la même manière, un autre interrogé remarque : "*On n'est pas obligés de montrer une voiture à l'écran, ou de mâcher le travail au spectateur… Le spectateur peut reconstituer le fil et faire les transitions par lui-même*". Ces formes de réflexivité nous permettent donc de voir que l'éco-production concerne régulièrement des arbitrages relatifs à la nécessité ou non de fabriquer certaines images-sons.

OUVERTURE

De la régie au récit ? L'éco-production comme circuit court de l'imaginaire climatique ?

Au terme de cette recherche, demeure l'épineuse question de l'éditorial. A la fin de chaque entretien était discuté le périmètre d'intervention de nos répondants quant aux séquences initiales d'une production, à savoir les phases d'écriture du scénario. Leurs réponses se sont avérées des plus contrastées. Durant cette phase de discussion ouverte qui clôturait le questionnaire, le principe de la liberté de création a pu être invoqué comme un principe non incompatible avec la démarche d'éco-production mais qu'il reste à délimiter et phaser :

"C'est vrai que c'est compliqué, parce qu'on est dans une profession où les gens n'aiment pas trop être guidés dans leur invention. C'est plutôt dans la manière dont les activités productives ont lieu qu'il faudrait avancer et faire des efforts."

Cependant la liberté de création, qui peut être défendue comme une valeur en tant que telle par certains et sans être remise en cause radicalement par d'autres, peut se trouver discutée dans le cadre d'une activité collective de *"relecture environnementale"* qui tend à être expérimentée dans certains groupes de productions :

"Tous les projets devraient avoir des mesures mises en place sur l'éditorial. Je trouve très bien qu'il y ait une relecture avec une question de légitimité qui se pose. En discutant avec les réalisateurs, c'est toujours difficile quand on touche à l'écriture !"

Le périmètre d'action d'une démarche d'éco-production peut être amené à se trouver négociée non pas tant dans la teneur de l'histoire mais dans la séquence de réalisation même. L'appellation d'une *"relecture environnementale"* - que certains diffuseurs ont mis en place d'ores et déjà - semble faire rimer l'éco-production avec coercition. Cependant, ce n'est pas l'intention des personnes en charge de l'éco-production les plus réflexifs quant à l'extension de l'éco-production à l'écriture créative.

Entre la phase d'écriture du scénario et le temps de la réalisation, des choix de mise en scène restent ouverts quant à la matérialité même de la fabrication de l'imaginaire ainsi promis dans un récit. Comme son nom l'indique, réaliser consiste à concrétiser cet imaginaire dans des décors, des accessoires en plus de l'incarner dans des corps et des costumes. Entre les mots d'un scénario et les choses d'un tournage, durant cette phase de mise à l'image et de rendu sonore, une fenêtre d'action peut être ouverte au travers de la démarche d'éco-production et donner un droit de regard aux personnes en charge de l'éco-production, droit de regard à ne pas confondre avec un droit de censure.

"Moi ce que je souhaiterais sur mes prochains projets : avoir une discussion sur le scénario avec les chefs de postes, dans le choix des décors, les placements de produits et dans les images véhiculés. Et on parlait : le personnage principal il avait un quad, mais est-ce qu'il ne pourrait pas avoir un vélo électrique ? C'est se dire, là il y a une scène d'un avion qui décolle, est-ce que c'est vraiment nécessaire ? Ça c'est mon rôle, c'est là où je peux influer."

Ouverture

Si certains réalisateurs revendiquent depuis la politiques des auteurs[44], la liberté d'écrire le film sur le plateau de tournage en embarquant moyens humains et ressources techniques dans leur aventure créative, le film achevé ne constitue que l'une des actualisations possibles de tous les projets possibles advenant de différents choix de mise en scène entre sélections et mises au rebut d'idées, d'images-sons, de situations et ce dans le cadre d'un travail collectif[45]. L'évaluation de l'empreinte matérielle de tels ou tels choix de mise en scène pourrait dès lors à terme être retenue collectivement comme critère de la décision artistique. Ce critère de *"l'aberration environnementale"* parfois mis en place dans des réunions éditoriales de lecture de scénario est ainsi décrit par l'un des répondants :

"En réunion éditoriale de lecture, on avait ça en tête en permanence, il y a une énorme scène avec un container qui se renversait, qu'on a décidé de ne pas faire, parce que ça coûte cher, c'est pas bien au plan environnemental. On a fait très peu d'effets visuels physiques, on a essayé d'avoir un maximum de bon sens, pas faire de trucs aberrants par rapport au propos qu'on avait sur le film. Il n'y a pas eu d'aberrations."

Réaliser autrement compte tenu de l'empreinte matérielle peut consister également à ne pas produire des images-sons nouvelles mais de redonner vie à d'autres images-sons. Faire du neuf et non pas du nouveau, comme le suggère un professionnel en charge de l'éco-production, peut constituer une option possible :

"J'irais pas brider tant sur l'éditorial ou le scénario que d'exiger des objectifs d'éco-production plus serrés et plus exigeants. On peut réutiliser plein de choses, dans des stocks d'images, on n'est pas obligé de réinventer la roue à chaque fois, on n'est pas toujours obligé de retourner les choses, à chaque fois. Je ne mettrais pas plus de choses sur l'éditorial, je pense qu'il faut brider à un autre endroit."

Différents degrés d'intervention au plan de l'éditorial nous ont été narrés par les personnes à un poste en éco-production rencontrés lors de cette enquête. Ces interventions peuvent prendre place durant le stade préparatoire au tournage, entre le temps du dépouillement du scénario, le moment du découpage et du plan de travail, et peuvent impliquer un renoncement de certaines scènes environnementalement impactantes. Elles peuvent également consister en une influence raisonnée exercée sur les clichés de mise en scène irréfléchis reproduits à longueur de cinématographies depuis des générations qui réifient des modes de vie carbonés et carnés comme un allant de soi universel. Changer les mondes représentés à l'écran ne présuppose pas littéralement de raconter des éco-fictions - des histoires aux thématiques écologiques - mais nécessite, afin de faire *"atterrir"* (Bruno Latour) la production audiovisuelle, d'une part en faisant en sorte de produire autrement comme nous venons de le décrire dans tout le rapport mais également en s'attachant à figurer d'autres formes de vie plus soutenables en privilégiant par exemple le vélo plutôt qu'un quad dans un plan de coupe ou une séquence de mobilité. Bruno Latour dans *"Où atterrir"* (2017) avait inventé cette image de la liste des interdépendances qui permettrait aux habitants terrestres de *"lister combien d'autres êtres ils ont besoin pour subsister"* pour dessiner un terrain de vie non plus hors sol et outrepassant les limites planétaires. Il semble déjà praticable lors des phases de dépouillement du scénario, lors de la mise en liste département technique par département technique, les matériaux et artefacts nécessaires à la mise en scène des mots d'un scénario, que cette liste de choses demeure soutenable au plan environnemental. Cette réflexivité dans la phase de listage effectuée lors du dépouillement du scénario fait partie intégrante de l'enquête ouverte sur les pratiques de production que représente une production :

[44] Cf Antoine de Baeque, La politique des auteurs, 2001. Cette politique des auteurs définit l'action des cinéastes de la Nouvelle Vague (jean-Luc Godard, François Truffaut, Eric Rohmer, Jacques Rivette...) pour une reconnaissance des réalisateurs comme des auteurs à part entière.

[45] Cette dimension d'oeuvre collective au plan des modalités matérielles de production est toujours à rappeler comme l'a démontré Howard Becker, Les mondes de l'art, Flammarion, 1985

Ouverture

"C'est en dressant cette liste que les terrestres dessinent leur terrain de vie. » [...] la liste des agissants s'allonge ; leurs intérêts se superposent ; il faut toutes les puissances de l'enquête pour commencer à s'y repérer."[46]

De façon plus anecdotique et comme illustration des asymétries d'éco-responsabilité pointées dans la partie I au sein d'un collectif de production, des actions plus discrètes nous ont été décrites qui viennent avec tact et humour discréditer l'impensée écologique de certaines production :

"Le scénario, qui est un film de procès, ne se prêtait pas à la mise en scène d'une responsabilité éco environnementale, mais un petit détail : la partie défense buvait dans des gourdes et la partie adverse dans des bouteilles en plastique. C'était discret."

Nous n'avons abordé dans cette ouverture la problématique des interactions entre éco-production et imaginaire qu'au travers de l'activité narrée des personnes en charge de l'éco-production qui vivent des situations de tournage parfois éloignées de leur conviction au plan même de la teneur de ce qui est raconté et de l'imaginaire qui en résulte. C'est d'ailleurs la vocation même du Label Ecoprod que d'écologiser la chaîne de production audiovisuelle dans son ensemble sans contraindre par avance la nature des récits et ne pas cantonner l'imaginaire éco-produit dans le cadre de films à la thématique "*écologique*". C'est cependant un débat qui existe bel et bien entre les tenants de l'éco-fiction comme thématique et les artisans de l'éco-production comme pratique.

Ce questionnement sur les interactions entre éco-production et écriture s'inscrit de façon plus générale dans le mouvement observable de délégation d'une partie de la mobilisation écologique à des formes narratives. Un genre serait même advenu de cette rencontre entre fictions et crise écologique, la ***cli-fi***, comme l'explique la chercheuse en littérature Irène Langlet :

« La crise du climat n'est pas une hypothèse. Elle a déjà ses événements (les canicules, les ouragans, les incendies géants de Sibérie, de Californie, d'Australie) ; elle a ses organes scientifiques (le GIEC, ou IPCC), ses sommets politiques (les COP), son héroïne (Greta Thunberg), ses luttes (les grèves scolaires ou « Fridays for Future », les marches pour le climat). Elle a aussi sa palette lexicale : faut-il parler de crise ? de réchauffement ? de changement ? de dérèglement ? de bouleversement climatique ? Et elle a peut-être même déjà son genre littéraire et médiatique : la fiction climatique ou cli-fi. Cela peut aller de la fiction post-apocalyptique au roman-catastrophe, du thriller scientifique à la science-fiction pure et dure ; mais on y trouve aussi des polars, des romans noirs, des romans sentimentaux... Cette apparente dispersion des registres et des sous-genres ne décourage nullement la conviction des promoteurs de la cli-fi : pour eux, c'est le signe, au contraire, tout au long du XXe siècle, d'une lente convergence de divers régimes littéraires et narratifs vers la réalité actuelle »[47].

En synthèse de ce débat entre les tenants des nouveaux imaginaires et les travailleurs des nouvelles matérialités, il semble que cela ne soit pas tant l'histoire à raconter qu'il importe de changer explicitement mais le monde représenté à l'écran dans lequel se trouve racontée une histoire et par conséquent la vision du monde qui est y exprimée. Ainsi comme y incite l'artiste brésilien Ailton Krenak :
"la seule façon de produire la vie face à ce monde en érosion, c'est d'habiter d'autres cosmovisions."[48]

La démarche d'éco-production in fine s'ancre désormais dans un territoire créatif à considérer comme un continuum, qui va de la matérialité d'une production à la matérialisation d'un monde que performent les images-sons d'une réalisation audiovisuelle et qui donnent lieu aux puissances de l'imagination.

[46] Bruno Latour, Où atterrir. Comment s'orienter en politique, La Découverte, 2017, p.111.
[47] Irène Langlet, « Cli-fi & Sci-fi. Littératures de genre et crise climatique » dans La vie des idées, 7 juillet 2020. Et parmi les pionniers de ce genre, citons Kim Stanley Robinson, Le ministère du futur, Bragelonne SF, 2023; Amitav Ghosh, Le Grand dérangement, Wildproject, 2021.
[48] Ailton Krenak, Idées pour retarder la fin du monde, Editions du Dehors, 2022.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Bien que le secteur de l'audiovisuel ait entamé sa transition, notamment par l'implication de nombreuses structures dans l'association Ecoprod, le secteur doit désormais se doter d'une vision précise de ce qu'implique l'éco-responsabilité dans la fabrication d'œuvres et de programmes audiovisuels.

Une telle vision est nécessaire si l'on veut dépasser la déclaration d'intention ou la seule transformation des récits et des imaginaires, en faveur d'une transformation réelle, effective et palpable pour tous et pour chacun (car le monde des tournages est un monde fait de plusieurs mondes, lui-aussi), des pratiques de travail, des manières de s'organiser ensemble, des attentions et des soins portés aux formes productives susceptibles d'atténuer le poids, matériel et environnemental, des tournages. Car faire transitionner le monde des tournages et les productions du secteur cinéma et audiovisuel suppose de travailler à réencastrer cette économie dans des pratiques de durabilité, de réemploi, de circulation, incluant des choix, des renoncements et des logiques de sobriété, en vue de pratiques plus pertinentes, mieux préparées et mieux pensées.

Passer du récit à la pratique, de la forme tout court à la forme de vie, des engagements verbaux aux engagements en actes, des expériences de pensée aux expérimentations matérielles, telle semble être la vocation première du Label Ecoprod qui, bien plus qu'un outil de reporting ou qu'un instrument de verdissement pour la profession, vise à accroître, guider et enrichir la réflexivité des différents métiers concernés par ces transitions, pour autoriser ces professionnels à interroger la pertinence des choix réalisés à chaque étape d'un tournage. Des choix, des arbitrages, des renoncements et des inventions, des actions situées, priorisées et suffisamment anticipées.

Cela signifie qu'il s'agit simultanément d'accompagner le renouvellement des imaginaires à l'écran ainsi que les imaginaires et réalités de la profession vis-à-vis de ses propres manières de travailler, de réfléchir, de se concerter, de s'organiser, de se rapporter au temps, aux espaces, et d'inventer le futur des tournages, de proche en proche, de la réflexivité aux actes, en passant par les épreuves de réalité que constituent les moments de tournage à proprement parler.

Accroître ce travail réflexif ne peut en outre être dissocié d'une réflexivité plus large, inscrite dans le temps long, c'est-à-dire une somme de tournages, où les efforts et les accomplissements réalisés à un moment précis sont susceptibles de favoriser des effets d'expérience, de fluidité, de connaissances et de facultés, d'habitudes et de savoir-faire.
Du fait de son histoire, indissociable des conditions d'abondance liées aux énergies activables de plus en plus aisément d'un tournage au suivant, fossiles, mais aussi d'une culture de la dépense et de l'excès, toute la matérialité du secteur génère depuis longtemps des formes de gaspillage, un traitement délétère des écosystèmes, des déplacements et des mobilités nombreuses, le transport et l'usage d'équipements lourds, sophistiqués, onéreux et consommateurs en énergie, des effets spéciaux et une présence humaine susceptibles d'abîmer les milieux.

Ainsi, le cinéma et l'audiovisuel n'occupent plus seulement une fonction pivot dans la production d'imaginaires alternatifs, mais se trouvent au centre des questions afférentes aux futurs de la production.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES, ARTICLES

Howard Becker, *Les mondes de l'art*, Flammarion, 1988.

Bonnet Emmanuel, Landivar Diego, Monnin Alexandre, 2021, Héritage et fermeture, Divergences.

Bidet Alexandra, Rigoulet Vincent, 2023, *Vivre sans produire : L'insoutenable légèreté des penseurs du vivant*, Editions Le Croquant.

Chalvon-Demersay Sabine, 2012, « La saison des châteaux: Une ethnographie des tournages en « décors réels » pour la télévision", *Réseaux*, 172, 175-213. https://doi.org/10.3917/res.172.0175

Cubitt Sean, 2005, *Eco Media*, New York, Rodopi.
Delon Gaspard, Hewison Charlie, Pantet Aymeric, 2023, "Écocritiques. Cinéma, audiovisuel, arts", *Cahier Textuel*, Hermann, DOI : 10.3917/herm.delon.2023.01. URL : https://www.cairn.info/ecocritiques--9791037022554.htm

Guattari Félix, 1989, Les trois écologies, Galilée.
Halloy José, 2017, "La numérisation de l'économie est-elle durable ?", *La Revue Nouvelle*, 4, 54-61 : https://doi.org/10.3917/rn.174.0054

Halloy José, 2018, "Ressources naturelles: Enjeu majeur pour l'avenir de nos sociétés", *La Revue Nouvelle*, 4, 30-33. https://doi.org/10.3917/rn.184.0030

Halloy José, 2021, "Réchauffement climatique et technologies: Quelle est la question ?", *La Revue Nouvelle*, 7, 56-62. https://doi.org/10.3917/rn.217.0056*

Krenak Ailton, 2022, Idées pour retarder la fin du monde », Editions du Dehors.
Montebello Pierre, 2015. *Métaphysiques cosmomorphes - La fin du monde humain*. Presses du Réel.

Latour Bruno , *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, La Découverte, 2017.

Souriau Étienne, 1953, « L'univers filmique » , Flammarion.

Pruvost Geneviève, 2019, "Penser l'écoféminisme: Féminisme de la subsistance et écoféminisme vernaculaire", *Travail, genre et sociétés*, 42, 29-47. https://doi.org/10.3917/tgs.042.0029

Gwenaël Rot, 2019. Planter le décor. *Une sociologie des tournages*. Presses de Sciences Po.

BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS ET DOCUMENTS OFFICIELS

ADEME, "Evaluation environnementale du numérique en France : analyse prospective à 2030 et 2050", janvier 2023 : https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/5226-evaluation-de-l-impact-environnemental-du-numerique-en-france-et-analyse-prospective.htm

Manon Biancarelli, Lison Julien, Adrien Roche, "Produire des films plus responsables", Nausica, 2023 :file:///D:/Downloads/les-enjeux-de-la-transition-environnementale-de-la-production-cinematographique-2%20(1).pdf

Emmanuel Cardona, Cineklee, "Synthèse de l'étude : Freins et leviers à la mise en place de nouvelles pratiques écoresponsables dans l'industrie du cinéma et de l'audiovisue"l, CineKlee, 2023 : https://www.cineklee.com/wp-content/uploads/2023/11/Synthe%CC%80se-rapport-Cardona_CineKlee.pdf

Commission du Film d'Île-de-France," L'empreinte écologique d'un tournage", 2008.

CNC, "Évaluation des aides à la production cinématographique et audiovisuelle en région", 2016 : https://www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/evaluation-des-aides-a-la-production-cinematographique-et-audiovisuelle-en-region_298662

CNC, "Les pratiques écologiques des secteurs cinématographique et audiovisuel", 2023 : https://www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/les-pratiquesecologiques-des-secteurs-cinematographique-et-audiovisuel_1907780

CNC, "Dossier de presse Plan Action ! Pour une politique publique de transition écologique du cinéma, de l'audiovisuel et de l'image animée", 30 juin 2021 : https://www.cnc.fr/documents/36995/1433498/Dossier+de+presse+-+Plan+Action.pdf/41c7590b-9840-cd20-e184-ac4f7dc6973a
Présentation du Plan Action !, 6 décembre 2022 : https://www.cnc.fr/documents/36995/1850763/PPT+contrepartie+des+aides+publiques.pdf/483e388c-60a7-ab95-1516-0d0185f23200?t=1670856907252

Ecoprod et Carbone 4, "Bilan Carbone du secteur audiovisuel en France", 2010 : https://fdocuments.net/document/bilan-carbone-du-secteur-audiovisuel-en-france-emmanuelle-paillat-1.html?page=1

Ecoprod et Workflowers," Environnement et Climat : De nouveaux enseignements pour les acteurs audiovisuels", 2020 : https://www.ecoprod.com/fr/les-outils-pour-agir/etudes.html

Film Paris Region et ZARKA Samuel, "L'éco-responsabilité des équipes de décoration de cinéma et d'audiovisuel – Enquête en collaboration avec le collectif Eco-déco", mars 2021.

Green Screen Project, Film Paris Region et Secoya Eco-tournage, "Consultation for understanding carbon assessment in the frame of Green Screen project", 2020 : https://www.filmparisregion.com/sites/filmparis/files/2021-04/carbon-assessment-study-green-screen-2020.pdf

Ministère de la Culture, "Être économiquement viable et durable à la fois : un enjeu pour les industries culturelles et Créatives", 2020 : https://www.culture.gouv.fr/Nous- connaitre/Organisation-du-ministere/Cycle-des-Hautes-Etudes-de-la-Culture-CHEC/Travaux-des-auditeurs/Par-thematiques/Transition-ecologique

Films Paris Région, Feuille décor, réduire l'impact de vos feuilles décor, Circul'Art2,https://www.filmparisregion.com/sites/default/files/2022-

BIBLIOGRAPHIE

RAPPORTS INTERNATIONAUX

Öko-Institut e.V, "Analyse zeigt großes Klimaschutz-Potenzial bei Film-Produktionen", 2023 : https://www.oeko.de/blog/analyse-zeigt-grosses-klimaschutz-potenzial-bei-film-produktionen/

Green Film, "Sustainability in the audiovisual sector. Assessment of the climatic and economic impacts of applying the 'Green Film' environmental quality label", 2023 : https://www.green.film/wp-content/uploads/2023/10/GREEN-FILM-Research-Lab_SUMMARY-Study-Report.pdf

MÉMOIRES

Aurélie Ravier, "La transition environnementale du secteur cinématographique et audiovisuel français. Panorama des acteurs de l'éco-production", Université Panthéon Sorbonne, 2023
Lucile Landais, "La double-responsabilité dans la fabrique de fictions audiovisuelles face à l'urgence climatique.Éco-concevoir la création à impact écologique positif, Sciences Po Rennes, 2022
Margaux Balland, "L'éco-production : Construire un avenir plus durable pour l'industrie cinématographique et audiovisuelle", Sciences de l'Homme et Société, 2023.